

SOMMAIRE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES	2
1 - Principe de la Banque Filière PT	2
2 - Fraude et note liminaire	2
3 - Adresses	2
4 - Nombre prévisionnel de places	3
B - INSCRIPTION	5
1 - Conditions d'inscription	5
2 - Modalités d'inscription	5
3 - Documents à fournir	6
4 - Candidates et candidats en situation de handicap	7
5 - Protection des données personnelles communiquées par le candidat ou la candidate	8
C - ÉPREUVES ÉCRITES	9
1 - Horaires	9
2 - Centres de passage	9
3 - Déroulement	9
4 - Matériel nécessaire	10
5 - Nature et modalités des épreuves	10
6 - Rapport des épreuves	12
7 - Résultats	12
D- ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES	15
1 - Dates et lieux de passage	15
2 - Nature et modalités des épreuves	15
3 - Rapport des épreuves	16
4 - Résultats	16
5 - Épreuve commune de TIPE	19
E - INTÉGRATION DANS LES ÉCOLES	21
Récapitulatif des frais de dossiers	23
PAGES SPÉCIFIQUES AUX ÉCOLES DU CONCOURS	24
ANNEXES	89

La présente notice vaut règlement du concours. Sa connaissance est indispensable aux candidates et candidats. Chaque candidate et chaque candidat s'engage, par son inscription au concours, à se conformer très strictement aux présentes instructions et à toutes les décisions des jurys, lesquels sont souverains.

Pour la session 2026, les pré-inscriptions sur le site www.scei-concours.fr seront closes le 12 janvier 2026 à 17h.

1 - PRINCIPE DE LA BANQUE FILIÈRE PT

La Banque Filière PT est un dispositif mis à disposition de toutes les écoles recrutant sur la filière Physique-Technologie (PT). Elle a été mise en œuvre par les concours partenaires : Concours Commun Mines-Ponts, Concours Centrale-Supélec, Concours Commun INP, Concours ENS Paris-Saclay, Concours ENS Rennes, Concours Commun Arts et Métiers et Concours École Polytechnique.

Elle comprend un groupe de **13 épreuves écrites** et un groupe d'épreuves orales (cf. Tableaux).

La gestion des dossiers d'inscription, la perception des frais d'inscription et l'organisation des épreuves écrites sont prises en charge par la direction des concours et recrutements d'Arts et Métiers. L'organisation des épreuves orales et pratiques est assurée conjointement par Arts et Métiers et l'ENS Paris-Saclay.

Les décisions d'admissibilité et d'admission sont prononcées par les jurys des différents concours. Ces jurys sont souverains.

2 - FRAUDE ET NOTE LIMINAIRE

*Chaque candidate et chaque candidat s'engage à respecter les présentes instructions. Toute infraction au règlement, toute fraude ou tentative de fraude, soit dans les renseignements fournis lors de l'inscription, soit au cours des épreuves écrites ou orales peut donner lieu à des sanctions allant jusqu'à l'invalidation de l'inscription et donc la perte de tout droit ou avantage obtenu (intégration dans une école en particulier) voire l'exclusion définitive du concours. **L'autorité disciplinaire compétente est, pour les épreuves autres que le TIPE, la ou le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. La section disciplinaire compétente pour l'épreuve commune de TIPE est la commission disciplinaire de CentraleSupélec.***

Les épreuves écrites et orales répondent au programme des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques (filiale PT), tel qu'il est publié au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale.

Au sein de la Banque Filière PT, les candidats et candidates choisissent les concours auxquels ils et elles veulent se présenter en prenant soin de s'assurer qu'ils et elles remplissent les conditions requises pour s'y inscrire.

Pour chaque concours, le jury établit la liste des candidats admis et candidates admises à passer les épreuves orales (**admissibles***). À l'issue des épreuves orales, il dresse la liste, par ordre de mérite, des candidates et candidats pouvant être proposé·e·s pour une admission (**classé·e·s****).

En cas de force majeure, le calendrier pourra être réaménagé.

3 - ADRESSES

La Banque Filière PT est gérée par la direction des concours et recrutements d'Arts et Métiers, à Paris, qui s'est associée aux autres services concours au sein du **service de concours écoles d'ingénieurs [scei]** pour la procédure d'inscription et la procédure d'intégration dans les écoles. Tout courrier de demande d'information concernant la Banque Filière PT (inscription, relevé de notes, organisation ou le déroulement, réclamation) doit être adressé à :

ARTS ET MÉTIERS - SCEI
Direction des concours et recrutements - Banque PT
151 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris
Tél : 01 44 24 61 21
web : www.banquept.fr
e-mail : contact.concours@ensam.eu

En revanche, les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci.

* **Admissible** : compte-tenu des résultats du candidat ou de la candidate aux épreuves écrites, le jury du concours l'autorise à se présenter aux épreuves orales.

** **Classé** : compte-tenu de l'ensemble des résultats aux différentes épreuves du concours, le jury a attribué un rang de classement à chaque candidate et chaque candidat concerné·e lui permettant de participer à la procédure d'intégration.

4 - NOMBRE PRÉVISIONNEL DE PLACES : Le tableau détaille, pour chaque concours, le nombre de places offertes par école, (pour certaines écoles, le nombre de places est publié au Journal Officiel et/ou au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale). Le nombre de places indiqué ici est limité aux places offertes dans le cadre de la Banque Filière PT ; la plupart des écoles proposent d'autres voies de recrutement. Les candidates et candidats intéressé·e·s par celles-ci sont invités à se renseigner directement auprès des écoles. Ces nombres de places, donnés à titre indicatif, sont non contractuels et susceptibles de modifications sans préavis.

Concours	Écoles	Nb de places
Concours Centrale-Supélec	CentraleSupélec	
	- Ingénieur généraliste (statut étudiant)	20
	- Ingénieur généraliste (statut apprenti ⁽¹⁾)	20
	- Ingénieur spécialité cybersécurité (statut étudiant ⁽²⁾)	1
	- Ingénieur spécialité électronique (statut étudiant ⁽³⁾)	2
	- Ingénieur spécialité génie électrique : Energie et Systèmes (statut étudiant ⁽²⁾)	2
	- Ingénieur spécialité informatique (statut étudiant ⁽⁴⁾)	1
	- Ingénieur spécialité physique (diplôme génie physique - statut étudiant ⁽⁴⁾)	1
	- Ingénieur spécialité systèmes numériques (statut étudiant ⁽²⁾)	2
	⁽¹⁾ Campus de Metz ou de Rennes puis campus de Paris-Saclay. ⁽²⁾ Campus de Rennes. ⁽³⁾ Campus de Rennes puis campus de Paris-Saclay. ⁽⁴⁾ Campus de Metz	
	École Centrale de Lille	12
	École Centrale de Lyon	24
	École Centrale de Nantes	10
	Centrale Méditerranée	5
	Institut d'Optique Graduate School (SupOptique)	15
	École Centrale Casablanca	5
Concours Commun Mines Ponts	École Nationale des Ponts et Chaussées	18
	ISAE-SUPAERO	6
	ENSTA	
	- Campus Paris – Palaiseau	7
	- Campus Brest	6
	- Cours apprentissage	6
	Télécom Paris	
	- Cours classique	3
	- Cours apprentissage	1
	Mines Paris - PSL	5
	Mines de Saint-Étienne	6
	Mines Nancy	6
	IMT Atlantique	13
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ARTS ET MÉTIERS voie étudiante et voie de l'apprentissage)	540
	École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers - Ingénieurs Militaire d'Infrastructure (ENSIM)	14
	École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications - ENSEA	20
École Polytechnique	École Polytechnique	10**
ENS Paris-Saclay	École Normale Supérieure Paris-Saclay	37*
ENS Rennes	École normale supérieure de Rennes	6*
Concours Commun INP (places offertes à confirmer par l'arrêté annuel à paraître en 2026)	École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (SUPMICROTECH)	45
	École Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux (Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA)	14
	École Nationale Supérieure pour la Performance Industrielle et la Maintenance Aéronautique (Bordeaux INP - ENSPIMA)	3
	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen (ENSICAEN)	8
	CY TECH Cergy-Pau - départements Informatique et Génie Civil	10
	Institut Supérieur d'Informatique, Modélisation et Applications de Clermont-Ferrand (Clermont Auvergne INP - ISIMA)	4
	Clermont Auvergne INP - SIGMA (Mécanique)	54
	École Nationale Supérieure de Physique, Électronique et Matériaux - Grenoble INP - Phelma	12
	École Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées - Grenoble INP - Ensimag	10
	École Nationale Supérieure de l'Énergie, l'Eau et l'Environnement - Grenoble INP - Ense ³	20
	École Internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatériaux - Grenoble INP –Pagora	6
	Grenoble INP - Esisar	3
	ENSIL-ENSCI Limoges - Céramique Industrielle	2
	École Supérieure de Chimie, Physique, Électronique de Lyon - (CPE Lyon - Sciences du numérique)	2
	École Nationale Supérieure d'Électricité et de Mécanique de Nancy - (Lorraine INP ENSEM - Energie)	6
	École Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy (Lorraine INP - ENSIC)	3
	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSI Poitiers)	8
	École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEE Strasbourg) – statut étudiant	2
	SeaTech Toulon	9
	École Nationale Supérieure, d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse (Toulouse INP - ENSEEIHT)	13
Concours Mines-Télécom (places offertes à confirmer pour 2026)	EIVP - Civil	6
	ENAC - Civil	2
	ENSSAT	3
	ENSTA Formation Ingénieur Défense et Sécurité - Civil	3
	ENSTA Formation Ingénieur Défense et Sécurité - Statut IETA	5
	ENTPE - Civil	4
	ENTPE - Fonctionnaire	5
	Géodata Paris (ex ENSG Géomatique) - Civil	3
	Géodata Paris (ex ENSG Géomatique) - Fonctionnaire	1
	IMT Mines Albi	5
	IMT Mines Alès	23
	IMT Nord Europe - Civil	5
	ISAE-ENSMA	5
	ISAE-Supméca	14
	Mines Saint-Etienne - ISMIN	7
	Télécom Saint-Etienne	5

* (sous réserve d'accord du Ministère) / ** 10 places pour les candidats français plus des places sur le concours spécifique aux candidats étrangers filière CPGE.

Concours		Écoles	Nb de places
Concours POLYTECH	ENSIBS	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne-Sud	2
	ENSIM	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans	3
	EPISEN	École Publique d'Ingénieur de la Santé Et du Numérique	1
	ESGT	École Supérieure d'Ingénieurs Géomètres et Topographes	3
	ESIROI La Réunion	École Supérieure d'Ingénieurs Réunion - Océan Indien	2
	ESIX Normandie	École Supérieure d'Ingénieur de l'Université de Caen Basse Normandie - Cherbourg	10
	ISAT	Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports - Nevers	6
	ISEL Le Havre	Institut Supérieur d'Études Logistiques	4
	ISIFC	Institut des Sciences de l'Ingénieur de Franche-Comté - Besançon	2
	SuP Galilée	Institut Galilée – Villetaneuse	2
	Réseau POLYTECH	POLYTECH Annecy-Chambéry - POLYTECH Clermont - POLYTECH Dijon - POLYTECH Grenoble - POLYTECH Lille - POLYTECH Lyon - POLYTECH Marseille - POLYTECH Montpellier - POLYTECH Nancy - POLYTECH Nantes - POLYTECH Nice -Sophia - POLYTECH Orléans - POLYTECH Sorbonne - POLYTECH Tours	102
Concours Ingeni'Up (FESIC Prépa)		ECAM Louis de Broglie (Rennes)	10
		ECAM-EPMI Cergy-Pontoise	15
		Icam site de Strasbourg-Europe	10
		UniLaSalle Beauvais - Sciences de la Terre et Environnement	5
		UniLaSalle Amiens	5
Concours Avenir Prépas	BUILDERS Normandie	BUILDERS École d'ingénieurs Génie Civil Construction durable	3
	BUILDERS Lyon	BUILDERS École d'ingénieurs Génie Civil Construction durable	2
	EIGSI La Rochelle	École d'Ingénieurs Généralistes	12
	EIGSI Casablanca	École d'Ingénieurs Généralistes	1
	EPF Paris Cachan	EPF - École d'ingénieurs généralistes – statut étudiant (parcours FISE)	12
	EPF Paris Cachan	EPF - École d'ingénieurs généralistes – statut apprenti en 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année (parcours FISEA)	6
	EPF Troyes	EPF - École d'ingénieurs généralistes – statut étudiant (parcours FISE)	12
	EPF Troyes	EPF - École d'ingénieurs généralistes – statut apprenti en 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année (parcours FISEA)	6
	EPF Montpellier	EPF - École d'ingénieurs généralistes – statut étudiant (parcours FISE)	12
	EPF Montpellier	EPF - École d'ingénieurs généralistes – statut apprenti en 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année (parcours FISEA)	6
	EPF Saint-Nazaire	EPF - École d'ingénieurs généralistes – statut étudiant (parcours FISE)	12
	EPF Saint Nazaire	EPF - École d'ingénieurs généralistes – statut apprenti en 4 ^{ème} et 5 ^{ème} année (parcours FISEA)	6
	ESIGELEC / Rouen / Poitiers	ESIGELEC École d'Ingénieurs Généralistes : - Rouen : Statut Etudiant et Statut Apprenti - Poitiers : Statut Apprenti	10
	ESILV Paris- La Défense	École Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci	36
	ESILV Paris- La Défense	ESILV Paris-La Défense FISEA	3
	ESILV Nantes	École Supérieure d'Ingénieurs Léonard de Vinci	4
	ESTACA Paris Saclay	Filière Aéronautique : 1 - Filière Ferroviaire : 1 - Filière Spatiale : 1 - Filière Automobile : 1	4
	ESTACA Laval	Filière Aéronautique : 3 - Filière Navale : 3 - Filière Automobile : 3	9
	ESTACA Bordeaux	Filière Aéronautique : 23	23
Aflokkat - MIRA		École d'ingénieurs spécialisé en robotique et informatique	5
Groupe INSA		Groupe INSA	120
3iL Ingénieurs		École d'Ingénieurs Informatique	8
Centrale Lyon ENISE		Cycle ingénieur spécialité Génie mécanique	10
		Cycle ingénieur spécialité Génie civil	5
		Cycle ingénieur spécialité Génie physique option Génie sensoriel	5
EFREI Paris - Bordeaux		École d'ingénieurs généraliste et numérique	10
EIL Côte d'Opale - Longuenesse - Calais - Dunkerque		Cycle ingénieur spécialité Informatique à Calais	5
		Cycle ingénieur spécialité Génie Industriel à Longuenesse	10
		Cycle ingénieur spécialité Génie Energétique et Environnement à Dunkerque	5
EIA		École d'Ingénieurs de l'Artois	10
EIJV - Amiens		Cycle ingénieur spécialité Cybersécurité	5
		Cycle ingénieur spécialité Supply chain & Logistique	5
		Cycle ingénieur spécialité Génie Energétique et Environnement	5
		Cycle ingénieur spécialité Numérique, Santé et IA	5
ELISA Aerospace - Bordeaux - Hauts de France		École d'Ingénieurs des Sciences Aérospatiales	8
ESAIP Angers - Aix en Provence		École d'Ingénieurs Supérieure en Informatique et Productique	7
ENSAIT - Roubaix		École Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles de Roubaix	9
ENSIL-ENSCI - Limoges		ENSIL-ENSCI Limoges – Mécatronique	4
		ENSIL-ENSCI Limoges - Génie Civil	2
ENSISA - Mulhouse		École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud Alsace	25
ENSM - Nantes		École Nationale Supérieure Maritime site de Nantes	30
Lorraine INP - ENSTIB - Epinal		École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois	15
ESB - Nantes		École d'ingénieurs en sciences & technologies du bois et des matériaux biosourcés	10
ESEO Angers - Paris-Vélizy - Dijon		École Supérieure d'Électronique de l'Ouest	5
ESIEE Paris		ESIEE Paris – généraliste	20
		ESIEE Paris – filière Data – FISEA (statut étudiant 1an + statut apprenti 2 ans)	3
ESFF - Sèvres		École Supérieure de fonderie et de forge	11
ESTIA - Bidart		École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées	25
ESTP - Cachan - Dijon - Orléans - Troyes		Grande École d'ingénieurs de la construction	105
Grenoble INP Génie Industriel		École nationale supérieur de génie industriel	12
Bretagne INP-ENIB - Brest		École Nationale d'Ingénieurs de Brest	4
ENI Tarbes - UTTOP		École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes	8
ISEN Yncréa Méditerranée		Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique Méditerranée	5
ISEN Yncréa Ouest		Institut Supérieur de l'Électronique et du Numérique	5
Isep Paris		Campus de Paris-Issy-les-Moulineaux	5
ISMANS CESI - Le Mans		ISMANS CESI - Le Mans - Anciennement : Institut Supérieur des Matériaux et Mécaniques Avancés	15
IMT Nord Europe (en partenariat avec ISPA)		IMT Nord Europe en partenariat avec ISPA - Spécialité Matériaux, Plasturgie et Composites en apprentissage	20
JUNIA HEI / ISEN – Lille / Bordeaux		JUNIA Campus Lille / Bordeaux	25
PAOLI TECH		École d'Ingénieurs Paoli Tech de l'université de Corse, spécialité Energétique	5

1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Aucune condition d'âge n'est exigée pour passer les concours. Il est néanmoins précisé que chaque école peut imposer des conditions d'admission particulières (cf. page spécifique à chaque école).

- L'inscription de candidates et candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiantes ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).

- Aucune condition d'aptitude physique n'est exigée pour s'inscrire aux concours. Il est toutefois précisé que chaque école se réserve le droit de subordonner l'admission définitive à une visite médicale concluant à des aptitudes physiques suffisantes.

- Les candidates et candidats doivent être en situation régulière au regard de la loi n° 97-1019 du 28/10/97 portant réforme du service national et faisant obligation aux jeunes françaises et français de se faire recenser (*se renseigner auprès de la mairie de son domicile*) puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté - JDC - (*se renseigner auprès de l'organisme chargé du service national dont ils relèvent*).

Informations sur www.defense.gouv.fr, rubrique "Vous et la Défense" - JDC.

- Les candidates et candidats ne sont pas autorisés à faire acte de candidature à une même formation diplômante par 2 voies différentes la même année, sous peine d'annulation de l'inscription à l'admission des écoles concernées sans remboursement des frais de dossiers afférents.

- Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats et toutes les candidates quelle que soit leur nationalité.

- Les candidates et candidats en situation de handicap ou atteints d'une maladie chronique peuvent demander à bénéficier d'aménagements. Ils et elles doivent pour cela constituer un dossier médical (voir page 7).

- Pour le calcul des points de bonification, toute inscription en 2e année d'études supérieures est prise en compte, même si la candidate ou le candidat n'a pas suivi les cours correspondant en totalité.

- Les cursus sous statut d'apprenti·e nécessitent d'être autorisé·e à travailler et être rémunéré·e en France. Avant de s'inscrire dans un tel cursus, les candidates non ressortissantes et candidats non ressortissants de l'Union Européenne sont invité·e·s à vérifier qu'ils et elles pourront disposer d'un visa leur permettant d'exercer une activité salariée en France avant de candidater à un concours qui ouvre exclusivement sur une formation par apprentissage. Selon l'article R5221-7 du code du travail, pour postuler à un cursus en apprentissage à la rentrée de septembre 2026, les candidats non ressortissants et candidates non ressortissantes de l'Union Européenne doivent résider en France depuis au moins le 1er septembre 2025. S'ils et elles ne sont pas dans ce cas, leurs choix de formation par apprentissage ne pourront pas être pris en compte lors de la procédure d'appel.

Une inscription correspond à un dossier accepté par la direction des concours et recrutements ; une renonciation ou une démission, quels que soient sa date et son motif, n'annule pas l'inscription. **Aucune dérogation ne peut être accordée.**

2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION

2.1 - Saisie et validation sur le site internet :

**Inscription sur le site internet du Service de Concours Écoles d'Ingénieurs [scei] : www.scei-concours.fr
du lundi 08 décembre 2025 - 10h au lundi 12 janvier 2026 - 17h**

Les candidats et candidates doivent impérativement s'inscrire en ligne et déposer sur le site une copie numérique des documents demandés, y compris les dossiers de demande d'aménagement d'épreuves. Les documents papier ne seront pas pris en compte, à l'exception des dossiers médicaux qui seront obligatoirement envoyés en format papier. Lors de l'inscription, et pour l'ensemble des concours considérés, il sera fourni au candidat ou à la candidate **un n° d'inscription unique** et un **mot de passe** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin de la procédure d'intégration dans une école. Chaque candidate et chaque candidat ne doit s'inscrire qu'une seule et unique fois pour l'ensemble des concours gérés par le [scei]. **En cas de problème technique, envoyer un message, authentifié, via la rubrique contact du site [scei] (www.scei-concours.fr).**

Les informations fournies par le candidat ou la candidate engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, la candidate ou le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du (ou des) concours présenté(s), la perte du bénéfice éventuel de l'intégration dans une école voire l'exclusion de l'enseignement supérieur.

Après la saisie des informations demandées, le candidat ou la candidate en vérifiera l'exactitude et apportera, le cas échéant, les modifications nécessaires avant le 12 janvier 2026. **Le candidat ou la candidate devra alors confirmer l'exactitude des informations renseignées en saisissant son « code signature », mentionné dans le récapitulatif de l'inscription.**

La candidate ou le candidat pourra, jusqu'au 12 janvier 2026 à 17h, faire toutes les modifications utiles sur son dossier. Dans ce cas, il ou elle devra impérativement reconfirmer son inscription à l'aide de son nouveau « code signature » (écran : « Confirmation d'inscription »).

Aucune inscription ne sera acceptée après le lundi 12 janvier 2026 à 17h.

Aucun ajout ou suppression de concours et/ou d'écoles en banque ne sera accepté après le 12 janvier 2026 à 17h.
Aucune candidature ne sera retenue si elle ne fait pas l'objet d'une inscription sur le site Internet.

Toutes les pièces justificatives requises devront être téléversées sur le site d'inscription impérativement avant le 20 janvier 2026 à 17h. Ces pièces peuvent être téléversées dès le 08 décembre 2025 à 10h.

Les dossiers n'ayant pas fait l'objet de paiement des frais de dossiers ou de téléversement des pièces justificatives au 20 janvier 2026 à 17h seront annulés.

En cas d'omission ou d'erreur dans le téléversement de certaines pièces, le [scei] contactera les candidates et candidats pour leur offrir la possibilité de régulariser leur situation. Les dossiers non régularisés dans les délais impartis seront annulés.

2.2 - Frais de dossier et frais spécifiques

Le paiement des frais de dossier devra s'effectuer entre le **12 janvier 2026 à 17h01 et le 20 janvier 2026 à 17h**, en ligne par carte bancaire ; la candidate ou le candidat recevra alors un ticket de paiement par courriel. Les candidates et candidats désirant payer par chèque doivent s'assurer qu'il est endossable en France, le libeller en euros à l'ordre de « Agent comptable de l'ENSAM », indiquer au dos son numéro d'inscription et l'adresser, accompagné du bordereau d'envoi à télécharger sur le site, **au plus tard le 20 janvier 2026**, cachet de la poste faisant foi, à :

ARTS ET MÉTIERS - SCEI
Direction des concours et recrutements - Banque PT
151 boulevard de l'Hôpital
75013 Paris

Lorsque le dossier aura été vérifié par le [scei] et le paiement effectué, il apparaîtra comme « VALIDÉ ».

3 - DOCUMENTS À FOURNIR

Les pièces justificatives sont à téléverser **entre le 08 décembre 2025 à 10h et le 20 janvier 2026 à 17h** en un seul exemplaire. Les documents doivent être fournis en format .pdf, la taille de chaque document ne doit pas dépasser 2Mo et un seul fichier doit être fourni par pièce demandée. Le site d'inscription fournit des informations sur la numérisation et des liens vers des outils de conversion (par exemple jpeg → pdf) et de compression. Jusqu'à la date limite de finalisation du dossier, le 20 janvier 2026 à 17 h, les candidats et candidates ont la possibilité de téléverser une nouvelle version d'une pièce qui remplacera alors la version précédente, sauf si le dossier est en cours de vérification.

3.1 - Une copie recto-verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour. Ce document doit être en langue française, en langue anglaise ou accompagné d'une traduction certifiée conforme à l'original (la liste des traducteurs agréés peut être obtenue en mairie ou auprès de la cour d'appel) et valable jusqu'à la fin des concours (mois de juillet). La photocopie de tout autre document n'est pas acceptée.

Pour les candidates et candidats possédant la nationalité française et une autre nationalité, seules les pièces d'identité françaises sont acceptées.

3.2 - Service national

Justificatifs à produire au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) pour les candidats français et les candidates françaises nés entre le 12 janvier 2001 et le 12 janvier 2008 :

- **Une copie du certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC)** défini par l'art. L114-3 du code du service national.

Sinon, en cas d'impossibilité :

- **Une copie de l'attestation provisoire** si la candidate ou le candidat n'a pas pu participer, pour un motif reconnu valable, à l'une des sessions de la JDC à laquelle il ou elle était convié-e et qu'il ou elle a sollicité une nouvelle convocation.

- **Une copie du certificat d'exemption** si le candidat est atteint ou la candidates est atteinte d'une maladie invalidante, d'une infirmité ou d'un handicap le rendant définitivement inapte à participer à la JDC (article L114-7 du code du service national).

Les candidates et candidats possédant la nationalité française doivent produire ces justificatifs, même s'ils et elles possèdent une autre nationalité. Les candidats et candidates nés avant le 12 janvier 2001 ou ne possédant pas la nationalité française au 12 janvier 2026 n'ont pas à fournir de justificatif de participation à la JDC.

En cas d'inscription à une école militaire, le Numéro d'Identifiant Défense (NID) devra être saisi lors de l'inscription.

Des pièces supplémentaires pourront par ailleurs être exigées, notamment pour l'attribution de points de bonification et par certains concours (voir organisation spécifique à chaque concours).

3.3 - Candidates boursières et candidats boursiers du gouvernement français (bourses du Ministère de l'Enseignement Supérieur, du CROUS, Campus France) : **copie recto-verso de l'original de la décision nominative d'attribution définitive ou conditionnelle de bourse.**

3.4 - Candidates et candidats pupilles de l'État ou pupilles de la nation : copie de l'extrait d'acte de naissance portant soit la mention « pupille de l'État » soit la mention « pupille de la Nation ».

IMPORTANT : Le candidat ou la candidate devra, pendant toute la durée des concours, tenir à jour, sur le serveur internet, ses coordonnées (adresse postale, adresse électronique, n° de téléphone, etc.). Le candidat ou la candidate pourra également, à l'aide de son numéro d'inscription unique et de son mot de passe, consulter son dossier à tout moment et ce, jusqu'à la fin des concours.

Les candidates et candidats doivent pouvoir être contactés facilement par la direction des concours et recrutements durant toute la session, du début de l'inscription à la fin de la procédure d'appel, pour parer à tout problème.

Toute renonciation ou démission, quel qu'en soit le motif, n'annule pas l'inscription. Tous les frais restent acquis.

À noter pour tous les candidates et candidats : la direction des concours et recrutements qui gère la Banque Filière PT ne peut délivrer d'attestation de paiement.

4 - CANDIDATES ET CANDIDATS EN SITUATION DE HANDICAP, ATTEINTES OU ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Pour pouvoir bénéficier d'aménagements particuliers lors des épreuves de certains concours, les candidates et candidats doivent signaler ce besoin lors de leur inscription. Dès novembre 2025, **ils et elles ont accès à un graphique explicatif de la procédure de demande d'aménagements d'épreuves** sur le site www.scei-concours.fr rubrique « inscription » / « aménagements ». **Ils et elles peuvent télécharger les documents relatifs à la constitution et à la transmission de leur dossier de demande d'aménagement d'épreuves.** Sur la base des décisions d'aménagement d'épreuves obtenues précédemment aux examens et aux concours ou sur la base de l'avis du médecin habilité, chaque concours ou banque d'épreuves, pour les épreuves écrites et/ou orales qui le concernent, fixera par décision administrative les dispositions particulières d'aménagement.

Toute demande d'aménagement d'épreuves comprenant l'ensemble des pièces justificatives devra être transmise au plus tard le 12 janvier 2026 à 17h.

En cas de « désaccord » avec une décision d'aménagement d'épreuves, la candidate ou le candidat devra s'adresser au concours concerné dans un **délai de 15 jours à compter de la date de communication de la décision.**

Des aménagements peuvent être sollicités par la même procédure, dans des situations exceptionnelles de survenue ou d'évolution d'un handicap postérieur à la date de fin des inscriptions. Dans ce cas, les aménagements qui peuvent être accordés peuvent être limités par les courts délais entre la réception des demandes et le début des épreuves. En outre, il ne sera pas possible de solliciter d'aide humaine de compensation du handicap au-delà de la date limite des inscriptions au concours.

5 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES COMMUNIQUÉES PAR LE CANDIDAT OU LA CANDIDATE

Les données à caractère personnel collectées par le Service de Concours Écoles d'Ingénieur (ci-après désigné [SCEI]) sont destinées à la gestion des candidatures et des admissions aux différents concours ouverts, organisés et sanctionnés par le [SCEI].

En validant son inscription, la candidate ou le candidat autorise automatiquement :

- la transmission de ses données aux centres d'examen, à chaque école et à chaque concours auxquels il s'est inscrit ou elle s'est inscrite ;
- l'utilisation de ses données par les centres (dans le cadre de l'organisation du passage de ses épreuves écrites et orales), les écoles auxquelles il s'est inscrit ou elle s'est inscrite, le [SCEI] pour ses vœux d'affectation après jurys d'admission et tout organisme dans le cadre d'obligations réglementaires.

Les résultats obtenus par la candidate ou le candidat seront transmis à son lycée d'origine à la seule condition qu'il ou elle l'ait explicitement autorisé.

Le Service de Concours Écoles d'Ingénieur, les centres d'examen et les écoles s'engagent à assurer la protection des données conformément à la loi dite « informatique et liberté » du 9 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2019/679 du 27 avril 2016, dans le respect de l'ordonnance n°2005-1516 du 8 novembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives, notamment son article 9 portant création du « Référentiel général de sécurité » (RGS).

La candidate ou le candidat est informé·e qu'il ou elle peut exercer les droits prévus aux articles 39 et suivants de ladite loi de façon suivante :

- droit d'accès, en ligne en consultant son dossier ;
- droit de modification concernant les données relatives à sa personne, onglet « nous écrire » sur le site du [SCEI] ;
- droit d'opposition et d'effacement pour les candidates et candidats n'ayant pas validé leur dossier, en adressant un mél à l'adresse suivante : dpd@inp-toulouse.fr. En cas de difficulté, ils et elles peuvent adresser ensuite une demande à : contact@scei-concours.fr et en dernier lieu à la CNIL - 7 place de Fontenoy - 75007 PARIS.

Les données à caractère personnel des candidats et candidates ayant validé leur dossier sont conservées cinq années à compter de la fin du concours en cas de contrôles par les écoles que toutes les conditions réglementaires sont remplies avant délivrance du diplôme.

C - ÉPREUVES ÉCRITES

1 - HORAIRES (heure de France métropolitaine)

	Début	Fin	Durée	Épreuve
Lundi 27 avril 2026	8 h 00	14 h 00	6 h	Sciences Industrielles B
Mardi 28 avril 2026	8 h 00	12 h 00	4 h	Informatique et Modélisation
	14 h 00	18 h 00	4 h	Mathématiques C
Mercredi 29 avril 2026	8 h 00	10 h 00	2 h	Physique B Chimie
	10 h 30	12 h 30	2 h	Physique B Thermodynamique
	14 h 00	18 h 00	4 h	Mathématiques A
Jeudi 30 avril 2026	8 h 00	12 h 00	4 h	Physique A
	14 h 00	18 h 00	4 h	Français A
Lundi 4 mai 2026	8 h 00	14 h 00	6 h	Sciences Industrielles C
Mardi 5 mai 2026	8 h 00	12 h 00	4 h	Mathématiques B
	14 h 00	17 h 00	3 h	Langue Vivante B
Mercredi 6 mai 2026	8 h 00	12 h 00	4 h	Français B
	14 h 00	17 h 00	3 h	Langue Vivante A
Jeudi 7 mai 2026	8 h 00	13 h 00	5 h	Sciences Industrielles A

2 - CENTRES DE PASSAGE (à titre indicatif, non contractuels et susceptibles de modifications sans préavis).

Aix-en-Provence, Ajaccio, Angers, Belfort, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chalon-sur-Saône, Cluny, Dijon, Grenoble, Guadeloupe (Point-à-Pitre) - La Réunion - Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Mayotte-Mamoudzou, Metz, Montluçon, Montpellier, Nancy, Nantes, Nevers, Nice, Nîmes, Nogent-sur-Oise, Nouméa, Orléans, Paris, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Strasbourg, Tahiti, Tarbes, Thiers, Toulon, Toulouse, Tours, Vannes.

Les candidates et candidats indiquent au moment de leur inscription le centre dans lequel ils et elles désirent passer les épreuves écrites.

La direction des concours et recrutements se réserve le droit de modifier ce choix en cas d'insuffisance de places dans le centre d'écrit visé (seront prioritaires les candidats et candidates scolarisé·e·s dans la zone géographique du centre d'écrit). L'adresse des centres d'écrit sera disponible mi-mars sur le site www.banquept.fr.

3 - DÉROULEMENT

Chaque candidate ou candidat régulièrement inscrite ou inscrit devra, à partir du 19 mars 2026 (sauf cas de force majeure), à l'aide de son mot de passe scei, télécharger et imprimer sa convocation sur le site Internet <http://www.banquept.fr>. Aucune convocation papier ne sera envoyée par la direction des concours et recrutements aux candidates et candidats.

La convocation portera l'adresse du centre où il ou elle doit concourir ainsi que son numéro de place. Il ou elle devra se présenter à l'adresse indiquée sur sa convocation et se placer à la table portant son numéro de place avant l'heure prévue pour le début de l'épreuve. Les candidats absents ou les candidates absentes à une épreuve ne seront pas exclu·e·s de la Banque Filière PT et pourront participer aux autres épreuves.

Il est rappelé que les candidates et candidats ne sont pas admises ou admis au-delà de l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, et ce, en application de la réglementation en vigueur. Toutefois, à titre exceptionnel, les candidates et candidats retardataires seront accepté·e·s dans la limite maximum d'une demi-heure, les jurys statuant en dernier ressort. Ces candidates et candidats retardataires seront mentionné·e·s sur les procès-verbaux et seront signalé·e·s à la direction des concours et recrutements par les responsables des centres d'examen.

Ces candidats et candidates remettront leurs copies en même temps que les autres candidats et candidates.

Les candidates et candidats devront, avant le début de la séance, remplir l'entête de toutes les feuilles déposées sur leur table. **Une feuille dont l'entête n'a pas été intégralement renseignée, ne sera pas prise en compte. Les candidates et candidats ne doivent ni déchirer, ni découper les feuilles de copie.** Ils et elles devront également se préparer à présenter aux surveillantes et surveillants leur convocation papier accompagnée d'une pièce d'identité officielle.

L'usage de téléphone, montre connectée, ou de tout objet permettant de communiquer est interdit. Ces objets devront être éteints et rangés dans votre sac avant l'accès à la salle de composition. Le sac doit être fermé et déposé au pied de la table.

La séance sera déclarée ouverte dès la fin de la distribution des sujets.

Aucun candidat et aucune candidate ne sera autorisé·e à sortir d'une salle de composition, pour quelque motif que ce soit, moins d'une heure après l'ouverture de la séance. L'accès aux salles de composition est interdit au public.

Toutes les compositions, à l'exception de celles de langue vivante, devront être rédigées en langue française. Il sera tenu compte dans la notation des épreuves, des qualités de présentation et d'orthographe ainsi que de la clarté et de la concision du style. **Une minoration de la note est prévue à cet effet.**

Dès que le chef de salle annonce la fin de l'épreuve, chaque candidate et chaque candidat doit poser son stylo sur la table et se lever. À l'issue de chaque épreuve, chaque candidat ou candidate est tenu·e, sous peine d'élimination, de remettre une copie, même blanche, au chef de salle et d'émarger la feuille de présence. Il ou elle emportera ses brouillons en quittant la salle. **2 points de pénalités peuvent être décidés par le jury si le candidat ou la candidate continue à composer après la fin de l'épreuve (mentionnés au procès-verbal de l'épreuve).**

Il est interdit de fumer dans les salles de composition (y compris les cigarettes électroniques).

4 - MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Pour toutes les épreuves écrites, les calculatrices, tous modèles de règles à calculs et dictionnaire ne sont pas autorisés.

L'usage de tout appareil électronique pendant les épreuves est strictement interdit.

Les candidates et candidats devront utiliser exclusivement le papier fourni pour composer. Ils et elles devront se munir à leurs frais de tout le reste du matériel indispensable, notamment en dessin. Les règles à rouleau sont notamment autorisées dans la mesure où elles ne comportent pas d'inscriptions. **Les candidates et candidats devront utiliser exclusivement un stylo à bille à encre foncée (bleue ou noire) pour la rédaction de leurs compositions.** Le crayon-mine et autres couleurs peuvent être utilisés uniquement dans les schémas.

L'usage de stylo à friction, stylo plume, stylo feutre, etc. est interdit. Le liquide de correction et dérouleur de ruban correcteur est STRICTEMENT interdit. Les surveillants et surveillantes se réservent le droit de les confisquer.

Pour les épreuves de Sciences Industrielles, les candidats et candidates sont vivement encouragé·e·s à se munir d'une tablette à dessiner permettant de travailler sur des documents de dimension A3.

L'échange de matériel (stylo, règle, etc.) entre candidats et/ou candidates au cours de l'épreuve est interdit.

Il est également interdit d'introduire dans les salles de composition des documents autres que les documents explicitement autorisés pour l'épreuve en cours.

Tout moyen de communication avec l'extérieur ou avec d'autres candidates ou candidats est strictement interdit durant les épreuves. Les copies sont anonymes et il est rigoureusement interdit d'y porter une mention permettant d'identifier le candidat en dehors du cartouche prévu à cet effet. La présence d'une information d'identification en dehors du cartouche pourra donner lieu à un point de pénalité et la page concernée pourra être soustraite de la correction.

5 - NATURE ET MODALITÉS DES ÉPREUVES

Informatique et Modélisation de systèmes physiques : durée 4 heures. L'objectif de cette épreuve est d'évaluer la capacité des candidates et des candidats à analyser des modélisations sur des problématiques de physique et de sciences de l'ingénieur puis d'étudier la programmation et la résolution numérique grâce à l'outil informatique Python et SQL. Cette épreuve vise à évaluer les compétences en modélisation des candidats et candidates sur un équivalent d'environ 1h30 et d'évaluer les compétences en informatique sur un équivalent d'environ 2h30 ; les deux parties n'étant pas disjointes. La partie modélisation pourra faire appel à toutes les notions vues dans les programmes de physique et chimie et de SI. Ces notions et compétences seront mises en application sur un système réel. La partie informatique aura pour objectif de mettre en œuvre numériquement les modélisations mises en place et leurs développements qui seront rappelés. Toutes les parties du programme d'informatique sont susceptibles d'être mobilisées en fonction des besoins liés au problème étudié.

Mathématiques : ces épreuves, de difficulté graduée, balayeront les grandes parties du programme. Il sera fait appel aux connaissances des deux années de classes préparatoires PT et PTSI.

Mathématiques A : durée 4 heures. Épreuve comportant, sans exclusivité, une composante d'algèbre et une de probabilités, non nécessairement indépendantes et en proportion variable. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils utiles à l'informatique, aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidates et candidats devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...).

Mathématiques B : durée 4 heures. Épreuve comportant, sans exclusivité, une composante de géométrie et une composante d'algèbre linéaire et/ou bilinéaire non nécessairement indépendantes et en proportion variable. Tout ou partie de la géométrie pourra être de la géométrie non analytique. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils

utiles à l'informatique, aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidats et candidates devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...).

Mathématiques C : durée 4 heures. Épreuve à dominante d'analyse. Tout ou partie de l'épreuve pourra s'appuyer sur des outils utiles à l'informatique, aux sciences physiques ou aux sciences industrielles pour l'ingénieur. Les candidates et candidats devront se munir de leur matériel de géométrie (règle, compas, équerre...).

Sciences Physiques

Physique A : durée 4 heures. Cette épreuve s'appuie sur un ou plusieurs supports physiques réels et peuvent couvrir l'intégralité du programme de Physique de 1^{ère} et 2^{ème} années.

Physique B : durée 4 heures. Épreuve comportant de la chimie et de la physique (avec une partie thermodynamique). Cette épreuve est scindée en 2 demi-épreuves, séparées d'une ½ heure de pause, mais donnant lieu à une note unique et globale pour l'épreuve.

Français

Français A : durée 4 heures. L'épreuve consiste en une dissertation qui porte sur le programme biannuel de français et de philosophie (œuvres et thèmes) dans les classes préparatoires scientifiques.

Le candidat ou la candidate sera invité·e à réfléchir méthodiquement sur un sujet, à montrer ses qualités de synthèse en s'appuyant essentiellement sur les œuvres au programme. Il sera tout particulièrement tenu compte de la rigueur de la composition, la correction et la précision de la langue.

Français B : durée 4 heures. L'épreuve porte sur un des deux thèmes au programme de Lettres et Philosophie. Elle comprend deux exercices :

- Le résumé d'un texte de 1800 mots au maximum, à réaliser dans un nombre défini de mots, dont le sujet est en rapport avec un des thèmes au programme, noté sur 8 points ;
- Une dissertation, notée sur 12 points, dont le sujet est tiré du texte, et dont le développement doit s'appuyer sur les œuvres au programme.

Langues Vivantes Étrangères : au moment de son inscription, le candidat ou la candidate doit choisir une langue dans la liste suivante : allemand, anglais, arabe, espagnol et italien ; ce choix s'applique à l'ensemble des épreuves écrites de langues vivantes de la Banque Filière PT. **Les candidates et candidats qui ne composeront pas dans la langue choisie au moment de leur inscription se verront attribuer la note zéro.**

Langue Vivante A : durée 3 heures - Synthèse à partir d'un dossier thématique. Il sera proposé aux candidats et candidates un dossier comportant plusieurs documents, de natures différentes, rédigés dans la langue vivante choisie.

Ce dossier pourra inclure des articles de presse récents d'environ 450 mots chacun et des documents iconographiques (dessins de presse, tableaux, graphiques, photographies, infographies...). Tous ces documents porteront sur une même thématique, liée aux enjeux sociaux, économiques, culturels ou scientifiques de l'actualité.

Une question, posée dans la langue vivante choisie orientera la réflexion des candidates et candidats. Cette question sera introduite par la formule suivante : « En vous appuyant uniquement sur les documents du dossier thématique qui vous est proposé, vous rédigerez une synthèse répondant à la question suivante : ... »

La question sera suivie de la mention : « votre synthèse comportera entre 450 et 500 mots (titre inclus) ». La synthèse devra être précédée d'un titre et les candidates et candidats devront indiquer le nombre de mots comptés (titre inclus) en fin de copie.

Langue vivante B : durée 3 heures - Contraction croisée et essai. Les candidates et candidats devront contracter en 130 mots (+/- 10%), dans la langue vivante choisie, un texte unique de 700 à 750 mots, rédigé en français et portant sur les enjeux sociaux, économiques, culturels ou scientifiques de l'actualité. Par ailleurs, ils et elles devront rédiger dans la langue vivante choisie un essai de 200 à 220 mots. La question posée sera commune à l'ensemble des langues vivantes offertes au concours, et portera sur la thématique du texte proposé pour la contraction.

Les candidates et candidats devront indiquer le nombre de mots comptés après chacun des deux exercices.

Les deux exercices du sujet de langue vivante B seront affectés de coefficients identiques.

Épreuves de Sciences Industrielles

Sciences Industrielles A : durée 5 heures. Cette épreuve de modélisation pour la commande des systèmes a pour objectif d'évaluer les capacités des candidats et candidates dans les domaines des sciences industrielles de l'ingénieur et plus spécifiquement les aspects liés à la mécanique et à l'asservissement. Les compétences attendues concernent la prédiction

des performances de systèmes ou sous-systèmes à partir de modélisations afin d'évaluer l'écart entre ces performances et celles spécifiées par le cahier des charges.

Sciences Industrielles B : durée 6 heures. Cette épreuve se concentre sur la modélisation pour la conception et l'innovation de systèmes mécaniques. Les compétences attendues s'appuient sur les connaissances en technologie de construction mécanique, ainsi que sur l'application de règles et de critères de conception, afin de guider le choix et le dimensionnement de solutions techniques. Un aspect important sera la comparaison de solutions sur des critères en lien avec un cahier des charges afin de réaliser une innovation incrémentale d'un système.

Sciences Industrielles C : durée 6 heures. Cette épreuve s'intéresse à la conception et à l'industrialisation de produits. Les compétences attendues concernent l'analyse des performances de systèmes ou sous-systèmes ainsi que la définition de solutions techniques intégrant des contraintes du cycle de vie, en particulier celles liées à l'industrialisation. Elle permet notamment de contrôler l'aptitude du candidat ou de la candidate à maîtriser les outils de la communication technique dans la conception de produit puisque la partie conception graphique représentera 40% à 50% de l'épreuve.

6 - RAPPORT DES ÉPREUVES

Les rapports des épreuves écrites sont disponibles par Internet : <http://www.banquept.fr>

7 - RÉSULTATS

7-1- Conditions d'admissibilité

Pour chaque concours auquel le candidat s'est inscrit ou la candidate s'est inscrite, un total de points est calculé en appliquant aux notes sur 20 obtenues à chaque épreuve les coefficients indiqués ci-après. Ce total est ensuite éventuellement majoré des points de bonification accordés. (Voir conditions particulières).

Sont déclarés admissibles à un concours les candidates et candidats qui sont titulaires d'un nombre de points supérieur ou égal au nombre de points fixé par le jury pour ce concours. Certains concours ont des conditions particulières d'admissibilité. (Voir conditions particulières).

7-2- Publication des résultats

Les résultats des admissibilités des candidates et candidats sont consultables sur le site Internet **<http://www.banquept.fr>** **le samedi 06 juin 2026 à partir de 18h00 (sauf cas de force majeure).**

Aucun résultat (note ou total de points) ne peut être communiqué par téléphone ou par e-mail.

7-3- Réclamations

Les jurys sont souverains, les éventuelles réclamations ne peuvent donc porter que sur des erreurs de report de notes. Aucune demande de révision de notes, de relecture de copies, ou de double correction n'est recevable.

Un lien sur la page d'affichage des notes permet aux candidates et candidats de porter réclamation.

Toute réclamation doit être faite du **samedi 06 juin 18h au lundi 08 juin 12h** et sont limitées à une seule épreuve par candidate ou candidat. Avant de cliquer sur « valider », veuillez vérifier attentivement que l'épreuve sélectionnée correspond bien à votre choix. Aucune demande de modification ne sera prise en compte en cas d'erreur.

Une fois la réclamation faite, nous invitons les candidates et candidats à se reconnecter à partir du 12 juin pour consulter le résultat de la vérification de note.

Les réclamations qui ne respectent pas la forme prescrite ne seront pas prise en compte.

La direction des concours et recrutements répondra uniquement aux questions émanant des candidats eux-mêmes ou des candidates elles-mêmes, leur représentant légal ou de leur représentante légale si le candidat ou la candidate est mineur·e.

7-4 COEFFICIENTS DES ÉPREUVES ÉCRITES

		Math A	Math B	Math C	Phy A	Phy B	Informatique Modélisation	Franç A	Franç B	LV A	LV B	Sc Ind A	Sc Ind B	Sc Ind C	Total
Concours Centrale-Supélec	CCS	8	8	8	8	8	10		17	11		16	6		100
Concours Commun Mines Ponts	Mines Ponts		3	4	4	3	1		5	3		4		2	29
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	C.C. ARTS ET MÉTIERS		4	4	4	4	4	5	5*		4	3	4	4	40
Concours commun INP	CCINP		8	7	8	6	4	5	4	2	2	7	4	3	60
Concours ENS Paris-Saclay	ENS Paris-Saclay	3		3	3	2	2		4*	1*		3	2	2	20
Concours ENS Rennes	ENS Rennes	3		3	3	2	2		4*	1*		4	3	3	23
Concours École Polytechnique	Ecole Polytechnique	6		6	6		4	4		6*		10			36
Concours POLYTECH	ENSIBS														
	ENSIM - Le Mans														
	EPISEN														
	ESGT - Le Mans														
	ESIROI - La Réunion														
	ESIX Normandie														
	ISAT - Nevers														
	ISEL Le Havre														
	ISIFC - Besançon														
	SuP Galilée - Villeteuse														
	Réseau POLYTECH														
Concours Mines-Télécom	Concours Mines Télécom		3	4	4	3	2		5	3		6			30
Concours Ingeni'UP (FESIC Prépa)	ECAM Louis de Broglie (Rennes)	3		2	3		3		3	2		2	2		20
	ECAM-EPMI Cergy-Pontoise														
	Icam site de Strasbourg-Europe														
	UniLaSalle Beauvais - Sciences de la Terre et Environnement														
	UniLaSalle Amiens														
Concours Avenir Prépas	BUILDERS Caen / Lyon	2		2	4		4		3	3		4			22
	EIGSI La Rochelle / Casablanca														
	EPF Paris Cachan / Troyes / Montpellier/ Saint-Nazaire														
	ESIGELEC Rouen / Poitiers														
	ESILV Paris La Défense / Nantes														
	ESTACA Paris-Saclay / Laval / Bordeaux														

* Épreuve comptant pour l'admission

		Math A	Math B	Math C	Phy A	Phy B	Informatique Modélisation	Franç A	Franç B	LV A	LV B	Sc Ind A	Sc Ind B	Sc Ind C	Total
Autres	Aflokkat - MIRA	3		3	3		4		2	2		3	3		23
	Groupe INSA (1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	(1)	20
	3IL Ingénieurs	5	5		3		5	3		3		2	2		28
	Centrale Lyon ENISE		3	3	3		3		4		3	3	3		25
	EFREI Paris - Bordeaux	3		3	4		4		3	3		4			24
	EIL Côte d'Opale - Longuenesse - Calais - Dunkerque	5			5		5		4	4		5			28
	EIA	5			5		4		4	4		5			27
	EIJV - Amiens	3		3	4		4		3	3		4			24
	ELISA Aerospace - Bordeaux - Hauts de France	3		3	4		4		3	3		4			24
	ESAIP Angers - Aix en Provence	4			4		4			3	2	3	2		22
	ENSAIT - Roubaix	5		4	5	5	4	6		3	2	4	2		40
	ENSIL-ENSCI - Limoges		4		3				2		2	3			14
	ENSISA - Mulhouse		8	7	8	6	4	5	4	2	2	7	4	3	60
	ENSM - Nantes		3		3		2		4	4		2	2		20
	Lorraine INP - ENSTIB - Épinal	1	1	1	2	1	1		2	2		1	1	1	14
	ESB - Nantes	2	1	2	3	2	2	4		3		2	2	1	24
	ESEO Angers - Paris-Vélizy - Dijon	5		5	5		5		2	3		5			30
Écoles	ESIEE Paris	3		3	3		3		2	3		3			20
	ESFF - Sèvres	2		3	2	3	1	2	2	3	1		3	3	25
	ESTIA - Bidart	5			5		5	5			5	5			30
	ESTP - Cachan - Dijon - Troyes - Orléans		3	3	5		5		2	2		5			25
	Grenoble INP-Génie industriel		8	7	8	6	4	5	4	2	2	7	4	3	60
	Bretagne INP-ENIB - Brest		3	3	4		3		4		3	4			24
	ENI Tarbes - UTTOP		6	6	6		2		7		6	5	5	5	48
	ISEN Yncréa Méditerranée	6	6	6	4		4	3		3		2	2		36
	ISEN Yncréa Ouest	3	3	3	4		4		3	3		4			27
	Isep Paris	3	2		4		5	2		2	1	3	3		25
	ISMANS CESI - Le Mans	2		2	4		4		3	3		4			22
	IMT Nord Europe en partenariat avec ISPA	5	5	5		5			2	3	3	3	2		33
	JUNIA HEI / ISEN - Lille / Bordeaux	3		3	4		4		3	3		4			24
	PAOLI TECH		4	4	4	4	4	5			4	3	4	4	40

(1) présentation des modalités de recrutement dont coefficients appliqués aux épreuves écrites par le Groupe INSA disponibles sur leur site (lien sur la page spécifique de l'école)

D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES

1 - DATES ET LIEUX DE PASSAGE (pour les autres concours voir pour cela les conditions particulières à chaque école en fin de livret)

Les épreuves orales et pratiques se dérouleront du **22 juin au 12 juillet à l'ENS Paris-Saclay** et du **29 juin au 10 juillet au campus de Paris d'Arts et Métiers**. Les épreuves orales qui se déroulent à Arts et Métiers et à l'ENS ne sont pas publiques.

Chaque candidate ou chaque candidat devra, à l'aide de son mot de passe scei, télécharger et imprimer sa convocation aux épreuves orales sur le site Internet <http://www.banquept.fr> à partir du 13 juin. Ils et elles devront se munir le jour de leurs épreuves orales de leur convocation papier et d'une pièce d'identité.

Le tableau suivant précise la nature et le lieu de passage des différentes épreuves¹.

Épreuves	Préparation	Interrogation	Manipulation	Lieu de passage
TP Sciences Industrielles (I)	-	1 h	3 h	ENS Paris-Saclay
Interrogation Sciences Industrielles II	1 h	1 h	-	ARTS ET MÉTIERS
Mathématiques I	-	30 min	-	ENS Paris-Saclay
Mathématiques et Algorithmique	30 min	30 min	-	ARTS ET MÉTIERS
TP Physique	-	30 min	2 h 30	ENS Paris-Saclay
Physique-Chimie	30 min	30 min	-	ENS Paris-Saclay
Langue Vivante Étrangère obligatoire	20 min	20 min	-	ARTS ET MÉTIERS
Langue Vivante Étrangère facultative*	15 min	15 min	-	ARTS ET MÉTIERS
Épreuve commune de TIPE	-	30 min	-	Disponible à partir du 14 juin 14 h

* Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte et ajoutés au total des points des épreuves orales.

2 - NATURE ET MODALITÉS DES ÉPREUVES² (hors TIPE)

TP Sciences Industrielles : durée 4 heures (3 heures de manipulation et 1 heure d'interrogation réparties tout le long de l'épreuve). Utilisation possible de la calculatrice personnelle. Cette épreuve vise à évaluer les compétences des candidates et des candidats dans les domaines de l'analyse et de la mise en œuvre de systèmes industriels. L'épreuve de manipulation pourra faire appel à toutes les notions abordées dans le programme de SI. Ces notions seront mises en application pour appréhender un système ou un sous-système réel. Les outils informatiques mis à disposition seront Python 3 (version 3.2 ou postérieure).

Interrogation de Sciences Industrielles II : durée 1 heure précédée de 1 heure de préparation.

Cette épreuve de sciences industrielles porte sur l'étude et l'analyse de systèmes pluritechnologiques. Elle se déroule à partir d'un dossier numérique d'interrogation constitué d'une mise en situation, d'une trame de questions, de plans et d'une maquette CAO. L'épreuve est construite autour d'une problématique industrielle permettant d'évaluer le potentiel de la candidate ou du candidat à aborder un problème proche des métiers de l'ingénieur. L'interrogation s'appuie sur les outils modernes de l'ingénieur et suit un fil rouge sur trois parties égales : une analyse technologique de l'ensemble mécanique, un travail de modélisation et l'étude des procédés d'obtention.

Mathématiques I : durée 30 minutes **sans temps de préparation**. Au moins un exercice et des questions de cours sont posés. Même si l'épreuve est destinée à juger la rigueur et le formalisme, le candidat ou la candidate est fortement invité·e à exprimer ses idées et ses pistes de réflexion, qui même non abouties, seront appréciées.

Mathématiques et Algorithmique : durée 1 heure (30 minutes de préparation et 30 minutes d'interrogation, réparties tout le long de l'épreuve). Cette épreuve orale vise à évaluer les compétences des candidates ou candidats sur les programmes de mathématiques et d'informatique de la filière PTI/PT. L'épreuve consistera en deux exercices de durées voisines : l'un se déroulera au tableau et portera sur le programme de mathématiques de la filière PTI/PT (algèbre, analyse, géométrie et probabilités) ; l'autre exercice se déroulera sur un ordinateur et portera sur le programme des semestres 1 et 2 de l'informatique commune et la section 3.2 du semestre 3 (dictionnaires et programmation dynamique) ainsi que sur les outils numériques et mathématiques de base, mentionnés en annexe des programmes de physique-chimie de la filière PTI/PT. Les outils informatiques mis à disposition de la candidate ou du candidat seront Python 3 et ses bibliothèques (dont numpy, scipy, matplotlib). Pendant chaque exercice alterneront des phases de réflexion et d'écriture de la candidate ou du candidat (préparation) et des phases d'interaction avec l'examineur ou l'examinatrice (interrogation).

¹ Pour certaines écoles des épreuves complémentaires sont nécessaires et sont recensées dans le tableau du paragraphe 4.4.

² La calculatrice peut être interdite pour certaines épreuves.

TP Physique : durée 3 heures (2 heures et 30 minutes de manipulation et 30 minutes d'interrogation réparties tout le long de l'épreuve). Utilisation possible de la calculatrice personnelle. L'épreuve pratique de physique consiste en une manipulation au cours de laquelle l'examineur ou l'examinatrice peut interroger le candidat ou la candidate.

Physique-Chimie : durée 30 minutes précédée de 30 minutes de préparation. **Les calculatrices personnelles ne sont plus autorisées. Une calculatrice type collège est fournie par le Service des Concours.**

Cette épreuve de Physique-Chimie consiste en une interrogation qui porte sur l'ensemble des programmes de physique et de chimie. L'épreuve comporte deux exercices dont l'un des deux est issu du programme de physique de deuxième année, l'autre du programme de physique-chimie de première ou deuxième année. L'un des exercices pourra être ou comporter une question de cours (tirée de la colonne "capacités exigibles" du programme officiel). Cette question sera traitée sans aide du jury.

Langue Vivante Étrangère obligatoire : l'interrogation porte sur la même langue que celle choisie pour l'épreuve écrite. Elle s'appuie sur un enregistrement sonore d'un texte d'actualité au sens large (extrait de revue, de journal etc. et thématique liée à la société, à l'économie, à la culture, aux sciences, à l'industrie...) – un texte d'intérêt général donc, à caractère non indûment spécialisé, et d'une durée de 3 minutes plus ou moins quelques secondes.

Cette épreuve comprend une préparation de 20 minutes pendant laquelle le candidat ou la candidate (à l'aide d'un lecteur MP3 et d'un casque mis à sa disposition) écoute l'enregistrement et prépare un résumé structuré et un commentaire de l'article entendu. Pendant l'interrogation (20 minutes en tout), la candidate ou le candidat restitue les informations essentielles entendues dans l'enregistrement (c'est la partie « résumé structuré »), puis fait part de ses réflexions personnelles (c'est la partie « commentaire »). Résumé et commentaire doivent correspondre à un temps de parole d'environ 10 minutes. L'interrogation se termine sur un libre entretien autour du thème fourni ; elle peut aussi déboucher sur des questions relatives aux motivations et aux goûts des candidates et candidats. L'usage du dictionnaire ou de tout appareil électronique personnel (baladeur, lecteur, téléphone, tablette...) est interdit.

Langue Vivante Étrangère facultative : cette épreuve d'une durée de 15 minutes (précédée de 15 minutes de préparation) consiste en l'étude d'un texte contemporain (de moins de 300 mots). L'examineur ou l'examinatrice soumet aux candidates et candidats deux sujets calibrés de manière identique mais portant sur de thèmes différents. Les documents proposés sont à caractère scientifique, culturel, sociologique ou économique... De ce texte, sans difficulté majeure de vocabulaire ou de syntaxe, la candidate ou le candidat doit dégager brièvement et de façon structurée les idées principales puis en présenter un commentaire critique conduisant à un dialogue avec l'examineur ou l'examinatrice.

L'usage d'un dictionnaire est interdit. Les langues proposées pour cette épreuve sont : **Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais.**

Le choix de la langue facultative doit répondre à deux critères :

- la langue obligatoire et la langue facultative doivent être distinctes,
- une des deux langues choisies doit obligatoirement être l'anglais.

3 - RAPPORT DES ÉPREUVES : le rapport des épreuves orales est disponible par Internet : <http://www.banquept.fr>

4 - RÉSULTATS

4-1 - Classement des candidates et candidats

À l'issue des épreuves orales, les candidates et candidats sont classé·e·s selon les modalités définies dans les conditions particulières à chaque concours.

4-2 - Publication des résultats

Les notes des épreuves de l'oral commun se déroulant à Arts et Métiers et l'ENS (sauf TIPE) seront consultables sur le site www.banquept.fr à partir du 17 juillet (sauf cas de force majeure).

Les résultats des autres écoles et/ou concours (notes, totaux et classements) seront consultables sur le site Internet <http://www.banquept.fr> au plus tard **le samedi 25 juillet 2026 à partir de 18h (sauf cas de force majeure).**

Aucun résultat (note, total ou classement) ne sera communiqué par téléphone ou par courrier. Le candidat ou la candidate pourra télécharger et imprimer, à l'aide de son mot de passe scéi, ses résultats sur le site Internet <http://www.banquept.fr>.

4-3 - Réclamations

Épreuves orales se déroulant à Arts et Métier et ENS

Les réclamations portant sur le déroulement de l'épreuve doivent être envoyée par mail à contact.concours@ensam.eu de préférence le jour même ou dans les 48 heures suivant l'interrogation.

Au-delà de ce délai, les réclamations ne pourront porter que sur une demande de vérification de report de note. Un lien sur la page d'affichage des notes permet aux candidates et candidats de porter réclamation.

Toute réclamation doit être faite du **17 juillet au 19 juillet 12h** et sont limitées à une seule épreuve pour les Arts et Métiers et pour l'ENS Paris-Saclay.

Une fois la réclamation faite, nous invitons les candidates et candidats à se reconnecter à partir du 23 juillet pour consulter le résultat de la vérification de note.

La direction des concours et recrutements ne traite pas les demandes de vérification de report de note envoyées par mail.

4-4 - Coefficients appliqués aux épreuves d'admission

Épreuves Orales		Mathématiques I	Mathématiques II (et algorithmique)	TP Physique	Physique Chimie	TP Sciences Industrielles	Sciences Industrielles II	LVE obligatoire	LVE facultative	Autre	TIPE	Total Coef.
Concours Centrale-Supélec	CCS	13	13	22		28		13	n>10, 10(n-10)		11	100
Concours Commun Mines Ponts	Mines Ponts	9		4	6	8		5	n>10, 3 (n-10)	3 ³	6	41
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	C.C. ARTS ET MÉTIERS		4		4	4	6	5	n>10, 1(n-10)	5 ⁴	5	33
Concours Commun INP	CCINP		8		8	10		6	n>10, 1(n-10)		8	40
Concours ENS Paris-Saclay	ENS Paris-Saclay	4		6		4	2	2	—	5 ⁵	4	27
Concours ENS Rennes	ENS Rennes	4		6		4	2	2	—	5 ⁵	4	27
École Polytechnique	École Polytechnique	21		12	16	24		8	n>10, 4 (n-10)	21 ⁶	ADS : 12 ⁷	114

³ Reprise de la note de français attribuée à l'écrit.

⁴ Épreuve de l'écrit de français B comptant pour l'admission.

⁵ Épreuve de l'écrit comptant pour l'admission : français (4) et langue (1).

⁶ Une épreuve obligatoire d'informatique (coefficient 10) et des épreuves sportives (coefficient 5) sont organisées pour les admissibles par l'École Polytechnique. Elles se déroulent pendant les épreuves orales. L'épreuve écrite de langue vivante ne compte que pour l'admission (coefficient 6).

⁷ L'épreuve de TIPE est remplacée par une épreuve d'Analyse de Documents Scientifiques (ADS).

5 - ÉPREUVE COMMUNE D'ÉVALUATION DES TRAVAUX D'INITIATIVE PERSONNELLE ENCADRÉS (TIPE)

5-1 - Généralités

L'épreuve d'évaluation des TIPE est organisée en commun par le Concours Centrale-Supélec, le Concours Commun INP, le Concours Commun Mines-Ponts et la Banque Filière PT (Physique Technologie).

Cette épreuve est également utilisée par d'autres concours.

Lors de l'épreuve sont évaluées les qualités et les compétences développées au cours de la formation CPGE.

5-2 - Nature de l'épreuve

L'épreuve a une durée globale de 30 minutes, qui se découpe en 2 parties :

- 15 minutes : présentation par le candidat ou la candidate de son travail de l'année,
- 15 minutes : échange avec le binôme d'examineur(s) et/ou d'examinatrice(s).

La candidate ou le candidat doit présenter son travail en rapport avec le thème de l'année qui est : **Cycles, boucles.**

L'évaluation finale tient également compte de la présentation, de l'échange avec les examinateurs et examinatrices ainsi que des éléments saisis en ligne durant les différentes étapes.

5-3 - Modalités pratiques de déroulement de l'épreuve

L'épreuve de TIPE se déroulera entre le **22 juin et le 11 juillet 2026**. La candidate ou le candidat doit prendre ses dispositions pour répondre à sa convocation.

La candidate ou le candidat devra respecter, lors du téléversement de sa présentation ainsi que pour la saisie (en ligne sur le site SCEI) des éléments demandés, les différentes étapes suivantes :

ETAPE 1 du jeudi **15 janvier** 2026 à 9h au jeudi **5 février** 2026 à 14h :

- Déclaration du Professeur CPGE encadrant ou de la Professeure CPGE encadrante.
- Titre et motivation de l'étude.
- Saisie en ligne de la Mise en Cohérence des Objectifs du TIPE (MCOT).
- Déclaration du travail en groupe (s'il y a lieu).

ETAPE 2 du mercredi **25 février** 2026 à 9h au mardi **9 juin** 2026 à 14h :

- Éventuels compléments bibliographiques, ou modification des positionnements thématiques.
- Téléversement de la Présentation orale **au format pdf**.
- Saisie en ligne du Déroulé Opérationnel du TIPE (DOT).
- Modification de la déclaration du travail en groupe (s'il y a lieu).

ETAPE 3 du jeudi **11 juin** 2026 à 9h au vendredi **19 juin** 2026 à 14h :

- Validation des Livrables par le professeur encadrant ou la Professeure encadrante TIPE.

Aucune modification des éléments saisis ou téléversés lors d'une ETAPE ne sera possible au-delà de la date de clôture de la dite ETAPE.

Il est de la responsabilité du candidat ou de la candidate de s'assurer que toutes les informations demandées ont été saisies et la présentation correctement téléversée. La candidate ou le candidat devra impérativement **visualiser et valider le téléversement de sa présentation (au format pdf)**. Toute information incomplète ou illisible, ainsi que le non-téléversement des supports de présentation pourra conduire à l'attribution de la note zéro à l'épreuve.

Pour les candidates et les candidats scolarisé·e·s, la validation par le ou la professeur·e (référéncé par le candidat ou la candidate comme encadrant ou encadrante) devra être réalisée sur le site lycees.scei-concours.fr, **durant l'Etape 3**. L'absence ou le refus de validation par le professeur encadrant ou la professeure encadrante pourra conduire à l'attribution de la note zéro à l'épreuve.

Pour les candidates et candidats libres, la validation sera examinée, le jour de l'épreuve, par le Directeur ou la Directrice de l'épreuve, son représentant ou sa représentante lors d'un entretien qui aura lieu avant l'épreuve.

Pour toutes les candidates et tous les candidats, le jour de passage de l'épreuve sera disponible à partir du 16 juin 2026 à 14h sur le site <http://www.scei-concours.fr/>.

L'heure de convocation sera communiquée au candidat ou à la candidate dans un deuxième temps. Pour cela, celui- ou celle-ci devra impérativement, l'avant-veille de son jour de passage de l'épreuve, se connecter sur le site <http://www.scei-concours.fr/> afin d'obtenir l'heure précise à laquelle il ou elle doit se présenter sur le site de l'épreuve.

Le candidat ou la candidate doit se présenter à la date, à l'heure et au lieu indiqués. Aucune demande de changement de date ou d'horaire n'est acceptée.

En cas de problème majeur, la candidate ou le candidat peut contacter la permanence téléphonique au 05 62 47 33 43 (du lundi au dimanche inclus).

Pour accéder au site de l'épreuve, la candidate ou le candidat devra présenter sa convocation téléchargeable sur le site <http://www.scei-concours.fr/> ainsi qu'une pièce d'identité avec **photographie récente** : carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour.

Le candidat ou la candidate peut apporter les documents papier qu'il ou elle aura éventuellement préparé durant l'année (photos, cahier de laboratoire, ...) pour s'en servir, s'il ou elle le désire, comme support à son exposé sur le travail effectué dans l'année. Dans le cadre d'un travail comportant une phase de programmation informatique, le listing du ou des programmes développés devra obligatoirement être présenté aux examinateurs et/ou examinatrices sous format papier pendant l'épreuve. Le candidat ou la candidate devra également les faire figurer en annexe à la suite de ses supports de présentation.

En revanche, la présentation aux examinateurs et/ou examinatrices de tout produit et de tout objet est interdite. Sur le site de l'épreuve (accueil, secrétariat, salle de présentations, ...), il est impossible d'imprimer, de copier ou d'avoir accès à un support numérisé (via clé USB, disque dur, cloud, ...).

L'usage de calculatrice, ordinateur, téléphone, montre connectée ou de tout objet permettant de communiquer est interdit. Ces objets devront être éteints et rangés hors de portée durant l'épreuve.

À son arrivée en salle d'interrogation, la candidate ou le candidat trouvera sa présentation projetée et calée sur la première diapositive. La candidate ou le candidat contrôlera le déroulement de sa présentation via le clavier d'un ordinateur résident. Si elle ou il dispose d'un pointeur laser personnel (de classe 1 ou 2), elle ou il pourra l'utiliser durant sa présentation sous réserve que le support de projection en salle le permette.

5-4 - Thèmes pour les concours 2026

Cycles, boucles.

5-5 - Documentation et recommandations spécifiques à l'épreuve

Il est vivement recommandé aux candidates et candidats de consulter la rubrique TIPE sur le site <http://www.scei-concours.fr/>.

Elles et ils y trouveront toutes les recommandations et consignes : les attendus pédagogiques, des exemples de MCOT et de DOT et le rapport de l'épreuve de l'année précédente

5-6 - Réclamation portant sur l'épreuve de TIPE

Les réclamations portant sur le déroulement de l'épreuve doivent être effectuées par écrit, de préférence sur le lieu même de l'épreuve et remises au Directeur ou à la Directrice de l'épreuve, à sa représentante ou son représentant dans les 48 heures suivant l'interrogation.

Les réclamations portant sur une erreur de report de note de TIPE devront être adressées à partir du site SCEI rubrique TIPE avant le vendredi 24 juillet 2026 14h.

En cas de fraude la Commission Disciplinaire de CentraleSupélec sera saisie.

Pour tout accès à son dossier, il est indispensable de saisir son n° d'inscription unique et son mot de passe.
Seuls les candidates et candidats « classé·e·s » à un ou des concours sont susceptibles d'intégrer une école.

L'intégration dans une école est proposée* en tenant compte :

- du rang de la candidate ou du candidat dans chaque concours ;
- du classement préférentiel des vœux qu'elle ou il aura exprimé ;
- du nombre de places offertes au concours par chaque école.

Il est recommandé aux candidats et candidates de s'informer sur l'ensemble des écoles (y compris sur le coût de la scolarité) avant d'effectuer leur classement préférentiel sur le site internet.

1 - Liste de vœux sur internet : www.scei-concours.fr

Entre le 1^{er} mars et le 24 juillet 2026 à 12h, sur internet exclusivement, les candidats et candidates devront établir une liste de vœux, classée par ordre de préférence, de toutes les écoles qu'ils et elles souhaitent intégrer.

Important : même pour l'intégration dans une seule école, il est obligatoire d'établir sa liste de vœux.

L'absence d'établissement d'une liste de vœux est considérée comme une démission.

ATTENTION :

Après le 24 juillet 2026 à 12h, les candidates et candidats ne pourront ni modifier l'ordre de leurs choix dans leur liste de vœux ni ajouter une nouvelle école.

Les candidates et candidats renoncent à l'intégration dans toute école non classée dans leur liste de vœux.

Dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat ou une candidate, celui- ou celle-ci ne pourra plus avoir accès aux écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux. Une seule proposition d'école sera faite aux candidates et candidats lors de chaque phase de proposition.

2 - Proposition d'intégration sur internet : www.scei-concours.fr

- La 1^{re} proposition d'intégration dans une école pourra être consultée **le mardi 28 juillet à 14h.**

Les candidates et candidats devront impérativement répondre à cette 1^{re} proposition entre le mardi 28 juillet 14h et le jeudi 30 juillet 12h.

- La 2^{ème} proposition pourra être consultée **dès le vendredi 31 juillet à 14h.**

Les candidates et candidats devront impérativement répondre à cette 2^{ème} proposition entre le vendredi 31 juillet 14h et le dimanche 2 août 14h.

- **Les propositions suivantes pourront être consultées à 14h le mardi 25 août, le mardi 1^{er} septembre et le vendredi 4 septembre.**

Les candidates et candidats qui n'ont pas répondu « OUI DEFINITIF » à une proposition précédente devront consulter et impérativement répondre à chaque phase de proposition (que la proposition soit nouvelle ou identique) :

- entre le **mardi 25 août 14h et le jeudi 27 août 14h ;**
- entre le **mardi 1^{er} septembre 14h et le jeudi 3 septembre 12h ;**
- entre le **vendredi 4 septembre 14h et le dimanche 6 septembre 14h.**

Toute absence de réponse dans les délais, à chaque proposition faite sur le site www.scei-concours.fr, entraînera la démission automatique du candidat ou de la candidate.

Rappel : dès lors qu'une proposition d'intégration dans une école aura été faite à un candidat ou à une candidate, celui- ou celle-ci ne pourra plus avoir accès aux écoles situées moins favorablement dans sa liste de vœux.

* **Proposé** : compte-tenu du nombre de places offertes dans chaque école, de la liste de vœux de la candidate ou du candidat et de ses rangs dans les différents concours, l'intégration dans une école est proposée à la candidate ou au candidat.

Lors des phases de réponse, uniquement, les candidates et candidats pourront renoncer en ligne à une, plusieurs ou toutes les écoles mieux classées dans leur liste de vœux. **Ce choix sera alors irréversible.**

Dans le cas où un candidat ou une candidate se voit proposer la meilleure école possible (premier vœu ou autre vœu sans possibilité d'avoir une autre proposition), **il ou elle aura le choix de répondre « OUI MAIS » au lieu de « OUI DEFINITIF » s'il ou elle n'est pas réellement sûr·e d'intégrer l'école proposée.** Il ou elle devra alors préciser la raison pour laquelle il ou elle ne souhaite pas répondre « OUI DEFINITIF » (choix de faire 5/2, université, autre école hors scei, ...).

Attention, la réponse « OUI MAIS » implique que le candidat ou la candidate devra impérativement répondre aux propositions suivantes sous peine de démission.

Les candidates et candidats en « OUI MAIS » ou en « OUI DEFINITIF » absentes ou absents le jour de la rentrée à l'école seront démissionné·e·s de l'ensemble des écoles.

Le non-respect de l'ensemble des règles énoncées ci-dessus entraînera l'exclusion pure et simple de la procédure commune d'intégration dans les écoles.

Aucune école n'a le droit d'obliger un candidat ou une candidate, par quelque moyen que ce soit, à répondre « OUI DEFINITIF », même si la rentrée de cette école a lieu avant le 5^{ème} appel.

Une brochure détaillée, intitulée « intégrer une école », sera disponible sur le site www.scei-concours.fr.

Récapitulatif des frais de dossiers (Montant donné sous réserve de son approbation par le conseil d'administration)		Boursier ou boursière	Non Boursier ou non boursière
Concours Centrale-Supélec	CCS	0 €	240 €
Concours Commun Mines Ponts	Mines Ponts	0 €	360 €
Concours Commun ARTS ET MÉTIERS	C.C. ARTS ET MÉTIERS	0 €	220 €
Concours Commun INP	CCINP	0 €	240 €
Concours ENS Paris-Saclay / Concours ENS Rennes	ENS Paris-Saclay / ENS Rennes	0 €	0 €
Concours École Polytechnique	École Polytechnique	0 €	220 €
Concours POLYTECH	ENSIBS	0 €	130 € (pour les 24 écoles)
	ENSIM		
	EPISEN		
	ESGT		
	ESIROI La Réunion		
	ESIX		
	ISAT		
	ISEL		
	ISIFC		
	Sup Galilée		
Réseau POLYTECH (14 écoles - 42 spécialités)			
Concours Ingeni'UP (FESIC Prépa)	ECAM Louis de Broglie (Rennes)	10 € (pour les 5 écoles)	50 € (pour les 5 écoles)
	ECAM-EPMI Cergy-Pontoise		
	Icam site de Strasbourg-Europe		
	UniLaSalle Beauvais - Sciences de la Terre et Environnement		
	UniLaSalle Amiens		
Concours Mines-Télécom	EIVP - Civil	0 €	290 € (pour les 16 écoles)
	ENAC – Civil		
	ENSSAT		
	ENSTA Formation Ingénieur Défense et Sécurité - Civil		
	ENSTA Formation Ingénieur Défense et Sécurité - Statut IETA		
	ENTPE - Civil		
	ENTPE - Fonctionnaire		
	Géodata Paris (ex ENSG Géomatique) - Civil		
	Géodata Paris (ex ENSG Géomatique) - Fonctionnaire		
	IMT Mines Albi		
	IMT Mines Alès		
	IMT Nord Europe - Civil		
	ISAE-ENSMA		
	ISAE-Supméca		
	Mines Saint-Etienne - ISMIN		
Télécom Saint-Etienne			
Concours Avenir Prépas	BUILDERS Caen / Lyon	10 € (pour les 15 écoles)	65 € (pour les 15 écoles)
	EIGSI La Rochelle / Casablanca		
	EPF Paris Cachan / Troyes / Montpellier / Saint-Nazaire		
	ESIGELEC Rouen / Poitiers		
	ESILV Paris La Défense / Nantes		
	ESTACA Paris-Saclay / Laval / Bordeaux		
Autres Écoles	Aflokkat - MIRA	0 €	20 €
	Groupe INSA	0 €	105 €
	3iL Ingénieurs	0 €	0 €
	Centrale Lyon ENISE	0 €	50 €
	EFREI Paris - Bordeaux	0 €	0 €
	EIL Côte d'Opale	15 €	30 €
	EIA Artois	0 €	0 €
	EIJV Amiens	0 €	30 €
	ELISA Aerospace - Bordeaux - Hauts de France	15 €	35 €
	ESAIP Angers - Aix en Provence	0 €	0 €
	ENSAIT	0 €	30 €
	ENSIL-ENSCI Limoges	10 €	25 €
	ENSISA	10 €	30 €
	ENSM	20 €	40 €
	Lorraine INP - ENSTIB	15 €	30 €
	ESB	15 €	30 €
	ESEO Angers - Paris-Vélizy - Dijon	10 €	25 €
	ESIEE Paris	10 €	20 €
	ESFF	0 €	20 €
	ESTIA - Bidart	0 €	10 €
	ESTP	15 €	85 €
	Grenoble INP-Genie industriel	20 €	72 €
	Bretagne INP-ENIB - Brest	15 €	35 €
	ENI Tarbes - UTTOP	10 €	30 €
	ISEN Yncréa Méditerranée	0€	30€
	ISEN Yncréa Ouest	15€	35€
	Isep - Paris	0 €	0 €
	ISMANS CESI - Le Mans	15 €	35 €
	IMT Nord Europe en partenariat avec ISPA	15 €	35 €
	JUNIA HEI et ISEN – Lille / Bordeaux	0 €	30 €
	PAOLI TECH	0 €	30 €

L'organisation matérielle du concours est assurée par :

ARTS ET MÉTIERS
Direction des concours et recrutements - Banque PT
151 boulevard de l'Hôpital - 75013 Paris
Tél : 01.44.24.61.21
web : <https://artsetmetiers.fr>
e-mail : contact.concours@ensam.eu

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

ARTS ET MÉTIERS École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers
151, Bd de l'Hôpital - 75013 PARIS
Tél : 01 44 24 63 20



ENSEA École Nationale Supérieure de l'Électronique et de ses Applications
6, Av du Ponceau - 95014 CERGY-PONTOISE Cedex
Tél : 01 30 73 62 27



ENSIM École Nationale Supérieure des Ingénieurs de l'Infrastructure Militaire
2 boulevard du Ronceray - BP 93525 - 49035 ANGERS cedex 1
Tél : 02 41 20 73 76



Les admissions à Arts et Métiers par la voie du concours Banque PT concernent le Programme Grande Ecole Arts et Métiers. Les renseignements concernant les études et la vie à l'école peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessus. Il est rappelé qu'aucune condition d'âge n'est exigée (à l'exception du concours ENSIM- parcours ingénieur militaire d'infrastructure – voir B.3) et que nul n'est autorisé à postuler plus de deux fois à l'admission à une formation d'ingénieur d'Arts et Métiers, quelle que soit la voie d'admission.

B - INSCRIPTION

B.1 - Parcours à l'international

Arts et Métiers propose de nombreux parcours à l'international donnant la possibilité de délivrance d'un double diplôme (dans le cadre de son accréditation par la Commission des Titres d'Ingénieur) – Toutes les informations sont sur le site internet <https://artsetmetiers.fr>. Des procédures de sélection sont organisées par Arts et Métiers à différentes étapes de la formation. Toutes les informations nécessaires seront données en temps utile.

Dans le cas particulier du parcours Franco-Allemand à l'université de Karlsruhe, vous aurez la possibilité de vous inscrire à un entretien qui aura lieu pendant les oraux à Arts et Métiers. Si vous êtes retenu(e) sur le parcours Franco-Allemand, vous serez obligatoirement affecté(e) au campus de Metz.

Enfin, vous aurez, si vous le souhaitez, la possibilité de choisir et de classer le vœu « Arts et Métiers – campus de Rabat (Maroc) » qui conduit conjointement au même diplôme d'ingénieur accrédité en France et au diplôme d'ingénieur accrédité au Maroc.

B.2 - Parcours par la voie de l'apprentissage

Le programme Grande École Arts et Métiers est également accessible par la voie de l'apprentissage aux campus d'Angers et de Paris et mène au même diplôme que par la voie étudiante. Les apprenti·e·s signent, avant la fin du 1er trimestre de formation, un contrat de travail (contrat d'apprentissage) avec une entreprise d'accueil. Ils et elles sont accompagné·e·s pour toutes les démarches préliminaires. Ils et elles sont alors apprenti·e·s pendant toute la formation et perçoivent une rémunération qui évolue au cours de celle-ci.

Les candidates et candidats intéressé·e·s doivent sélectionner et classer l'un ou plusieurs des vœux suivants : "Arts et Métiers - voie de l'apprentissage, campus d'Angers" et/ou "Arts et Métiers - voie de l'apprentissage, campus de Paris". Ils et elles doivent également s'inscrire à l'entretien spécifique organisé pendant les oraux au campus de Paris d'Arts et Métiers.

Nombre de places total pour 2026 : 48 (24 au campus d'Angers et 24 au campus de Paris, pour l'ensemble des voies de recrutement. Ces nombres de places, donnés à titre indicatif, sont non contractuels et susceptibles de modifications sans préavis).

B.3 - Parcours Ingénieur Militaire de l'Infrastructure (IMI)

En partenariat avec le ministère des Armées, Arts et Métiers forme les Ingénieurs Militaires de l'Infrastructure (IMI) du Service d'Infrastructure de la Défense (SID), référent Constructions, Immobilier, Energies du ministère. Acteur économique clé, le SID développe et réalise les grands projets infrastructure pour le compte des Armées (Armée de Terre, Marine Nationale, Armée de l'Air et de l'Espace) et des directions et services du ministère (Direction Générale de l'Armement, Service de Santé des Armées, Cyber-Défense, etc). Il intervient sur l'ensemble du cycle de vie des infrastructures.

Les officiers ingénieurs sont en charge des projets de construction et de rénovation, de la maintenance et de l'entretien du parc immobilier et des installations techniques du ministère (data-center, hôpitaux, bases navales, installations industrielles et nucléaires, bases aériennes, installations de production d'énergie, etc...), en métropole, en outre-mer, à l'étranger et sur les théâtres d'opérations et se destinent à des fonctions de direction et d'encadrement.

La scolarité des élèves officiers-ingénieurs comprend :

- une année de formation militaire au sein de l'une des écoles militaires d'officier (Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan, École de l'Air et de l'Espace, École Navale) et d'une unité opérationnelle des armées (Terre, Air, Marine nationale) ;
- trois années de formation académique sur le campus des Arts et Métiers d'Angers.

Les candidates admises et les candidats admis ont un statut militaire et sont rémunéré·e·s comme élèves officiers.

Nombre total de places pour 2026 : 14 (*ce nombre de places, donné à titre indicatif, est non contractuel et est susceptible de modification sans préavis*).

Conditions d'admission au cursus IMI :

- être de nationalité française ;
- être âgé·e de 22 ans au plus, le 1^{er} janvier 2026 ;
- remplir les conditions d'admission à Arts et Métiers ;
- avoir fourni un certificat médico-administratif d'aptitude initiale « au recrutement IMI » ;
- avoir satisfait à l'enquête de sécurité défense ;
- avoir satisfait à l'entretien de motivation.

Entretien de motivation :

Il se déroule devant un jury composé de trois ingénieurs militaires du SID en charge d'évaluer la motivation et l'aptitude du candidat ou de la candidate à exercer le métier d'ingénieur militaire et d'officier.

L'entretien dure 30 minutes et se déroule au moment des épreuves orales d'admission de la Banque PT au campus Arts et Métiers de Paris. Le résultat de cet entretien n'impacte pas la moyenne générale du concours commun.

Dossier de candidature à initier dès les résultats d'admissibilité

1. Le certificat médico-administratif d'aptitude initiale mention « aptitude au recrutement IMI »

Prendre rendez-vous rapidement auprès d'un centre médical des armées pour passer une Visite d'Expertise Médicale Initiale (confer liens ci-dessous pour connaître l'annuaire des centres médicaux).

Date limite de retour le vendredi 24 juillet 2026.

2. Le contrôle élémentaire au recrutement (CER)

Renseigner avec exactitude le formulaire CER pour l'enquête sécurité défense (confer liens ci-dessous pour télécharger le modèle de formulaire et les consignes de remplissage). Fournir la copie du livret de famille ou l'extrait intégral d'acte de naissance - **Date limite de retour le vendredi 24 juillet 2026.**

<https://www.defense.gouv.fr/sga/travailler-au-ministere/recrutement-militaire-civil/recrutement-militaire-au-sga/devenir-ingenieur-militaire>

<https://artsetmetiers.fr/fr/formation/cursus-militaire>

Les pièces justificatives sont à transmettre sous format [*.PDF] à l'adresse mail indiquée ci-après, point d'entrée pour toutes questions relatives au recrutement des IMI.

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Résultats :

La note de chaque épreuve est affectée d'un coefficient et l'admissibilité est prononcée en fonction de la somme des notes calculées après application des coefficients, compte tenu d'une barre d'admissibilité.

Pour chaque groupement d'épreuves, (mathématiques ou sciences physiques ou technologie ou expression) la moyenne sur 20 est calculée en additionnant la note de chacune des épreuves composant le groupement, affectée de son coefficient et en divisant le résultat obtenu par la somme des coefficients du groupement. Toute note de groupement inférieure à un minimum fixé par le Jury est éliminatoire.

E - ADMISSION DANS LES ÉCOLES

Les candidats absents et candidates absentes à une ou plusieurs épreuves orales ne seront pas classé·e·s par le jury d'admission. Ils et elles ne pourront donc pas prétendre à l'accès dans l'une des écoles du concours commun.

À l'issue des épreuves orales les candidates et candidats sont classé·e·s, pour chaque école, jusqu'au rang déterminé par le président du jury, par ordre décroissant du total de points calculés en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- le total des points obtenus pour l'admission.

Si plusieurs candidates et candidats sont crédité·e·s du même total de points, ils et elles sont départagé·e·s et classé·e·s :

- d'abord par ordre croissant d'âge,
- ensuite par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve de français II comptabilisée à l'oral,
- enfin, s'ils ou elles sont toujours à égalité, par ordre décroissant de la (des) note(s) à l'oral de sciences industrielles.

E - AFFECTATIONS DANS LES CAMPUS ARTS ET MÉTIERS

Les candidates et candidats auront à *classer selon un ordre préférentiel les différents campus* entre **le 1^{er} mars et le 24 juillet 2026 à 12h**. Ce classement se fera lors de la procédure par Internet (www.scei-concours.fr) où les candidates et candidats doivent établir une liste de vœux préférentiels des écoles dans lesquelles elles sont admises et ils sont admis.

E.1 - Affectation à l'issue du 1^{er} appel dans les écoles :

- a) Les 10 pour cent des premières et premiers classé·e·s à Arts et Métiers obtiennent le campus de leur choix.
- b) Les candidates et candidats, classé·e·s au-delà, sont affecté·e·s en fonction :
 - du nombre de places disponibles dans chaque campus,
 - de leur(s) campus de référence **s'il(s) figure(nt) à l'une des deux premières places de leur ordre préférentiel des campus (1^{ère} place pour le cursus apprenti),**
 - de leur classement,
 - de leurs choix préférentiels.

E.2 - Affectation à l'issue des appels suivants :

Les candidates et candidats sont affecté·e·s en fonction :

- du nombre de places restant disponibles dans chaque campus,
- de leur classement,
- de leurs choix préférentiels.

Les candidates et candidats qui auraient répondu lors du premier appel « OUI MAIS » ne se verront pas pénalisés pour l'affectation dans un campus Arts et Métiers lors des appels ultérieurs, une place leur sera réservée dans les mêmes conditions qu'indiquées au point E.1.

À l'issue du 1^{er} appel, les candidates et candidats appelé·e·s à Arts et Métiers et qui auront répondu « OUI DEFINITIF » ou « OUI MAIS » pourront prendre connaissance de leur campus d'affectation sur le site <https://affectations.ensam.eu>.

E.3 - Campus de référence (également disponible sur le site Internet <https://artsetmetiers.fr>) :

Les départements non listés dans le tableau n'ont aucun campus de référence. C'est notamment le cas pour l'ensemble des départements d'Ile de France.

Pour le cursus sous statut d'étudiant :

Campus de référence	Départements CPGE d'origine ⁽¹⁾
Aix-en-Provence	04 - 05 - 06 - 07 - 11 - 13 - 20 - 26 - 30 - 34 - 48 - 66 - 83 - 84 - 98
Angers	14 - 22 - 28 - 29 - 35 - 36 - 37 - 41 - 44 - 45 - 49 - 50 - 53 - 56 - 61 - 72 - 79 - 85 - 86
Bordeaux-Talence	03 - 09 - 12 - 15 - 16 - 17 - 19 - 23 - 24 - 31 - 32 - 33 - 36 - 37 - 40 - 46 - 47 - 64 - 65 81 - 82 - 86 - 87 - 97
Châlons-en-Champagne	02 - 08 - 10 - 51 - 52 - 89
Cluny	01 - 03 - 18 - 21 - 25 - 38 - 39 - 42 - 43 - 58 - 63 - 69 - 70 - 71 - 73 - 74 - 90
Lille	02 - 14 - 27 - 50 - 59 - 60 - 61 - 62 - 76 - 80
Metz	54 - 55 - 57 - 67 - 68 - 88 - 90

Indépendamment de l'affectation dans les campus français, les candidats ont la possibilité de classer « Arts et Métiers – campus de Rabat (Maroc) » dans leur liste de vœux.

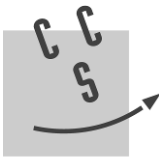
Pour le cursus sous statut d'apprenti : Les candidats choisissent et classent indépendamment chaque vœu associé à chacun des campus (Angers et Paris).

⁽¹⁾ Certains départements peuvent avoir deux campus de référence.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Adresse des écoles

Les demandes de renseignements concernant les études et la vie dans les écoles doivent être directement adressées à celles-ci :

 CONCOURS CENTRALE-SUPÉLEC	CentraleSupélec 3 rue Joliot Curie 91192 Gif sur Yvette cedex Téléphone : 01 75 31 60 00 Site web : http://www.centralesupelec.fr mailto : admissions@centralesupelec.fr
École Centrale de Lille Cité Scientifique - CS 20048 59651 Villeneuve d'Ascq Cedex Téléphone : 03 20 33 54 87 Site web : : https://ecole.centralegille.fr mailto : concours.ecole@centralegille.fr	École Centrale de Lyon 36, avenue Guy de Collongue 69134 Écully Cedex Téléphone : 04 72 18 64 14 Site web : http://www.ec-lyon.fr mailto : scolarite.contact@listes.ec-lyon.fr
École Centrale de Nantes Direction de la Formation 1, rue de la Noë - BP 92101 44321 Nantes Cedex 03 Téléphone : 02 40 37 68 37 Site web : http://www.ec-nantes.fr mailto : direction.formation@ec-nantes.fr	Centrale Méditerranée Technopôle de Château Gombert 38, rue Frédéric Joliot Curie 13451 Marseille Cedex 13 Téléphone : 04 91 05 45 45 Scolarité : 04 91 05 46 06 Site web : https://www.centrale-mediterranee.fr mailto : concours@centrale-med.fr
Institut d'Optique Graduate School 2 Avenue Augustin Fresnel 91127 Palaiseau cedex Téléphone : 01 64 53 31 00 Site web : http://www.institutoptique.fr mailto : admissions@institutoptique.fr	École Centrale Casablanca Ville Verte de Bouskoura, Casablanca - Maroc Téléphone : 212 5 224 93 500 Site web : http://www.centrale-casablanca.ma mailto : contactconcours@centrale-casablanca.ma

B - INSCRIPTIONS

Conditions d'inscription - Conditions d'admission

Aucune condition de nationalité ou d'âge n'est imposée pour s'inscrire à une des écoles du concours Centrale-Supélec.

Les candidats pupilles de la nation sont exonérés de la totalité des frais sur leur demande et au vu de leur extrait d'acte de naissance portant la mention correspondante.

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Résultats

Points de bonification : les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification suivants :

*CentraleSupélec, Centrale Lyon, Centrale Lille, Centrale Nantes, Centrale Méditerranée,
Institut d'Optique Graduate School, Centrale Casablanca*

D - ÉPREUVES ORALES

Classement des candidats

Les candidats absents à au moins une épreuve orale seront éliminés, y compris l'épreuve de langue vivante facultative, pour les candidats l'ayant choisie à l'inscription.

À l'issue des épreuves orales, les candidats sont classés, dans chaque concours, par ordre décroissant du total de points calculé en additionnant :

- le total de points obtenus pour l'admissibilité,
- les notes obtenues aux épreuves orales affectées de coefficients,
- d'éventuels points de bonification.
- une éventuelle majoration liée à l'épreuve de langue vivante facultative.

Si plusieurs candidats sont crédités du même total de points, ils sont départagés et classés :

- d'abord par ordre décroissant de la note obtenue à l'épreuve écrite de rédaction,
- ensuite s'ils ne sont pas départagés, par ordre croissant du total de points obtenus pour l'admissibilité,
- enfin, s'ils sont toujours à égalité, par ordre croissant d'âge.

Points de bonification

Les candidats pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient des points de bonification supplémentaires suivants :

***CentraleSupélec, Centrale Lyon, Centrale Lille, Centrale Nantes, Centrale Méditerranée,
Institut d'Optique Graduate School, Centrale Casablanca***

40

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES



SECRÉTARIAT DU CONCOURS COMMUN MINES PONTS

22 rue du Champ-de-l'Alouette 75013 PARIS

<https://www.concoursminesponts.fr/> - mail : contact@concoursminesponts.fr

Le Concours Commun "Mines Ponts" recrute dans la filière PT au profit des huit écoles suivantes :

École Nationale des Ponts et Chaussées

6 & 8 Avenue Blaise Pascal - Cité Descartes - Champs S/Marne

77455 MARNE LA VALLEE Cedex 2

Tél. : 01 64 15 30 00

<https://www.ecoledesponts.fr/>

ISAE-SUPAERO

10 Avenue Marc Pégélin,

B.P. 54032 - 31055 TOULOUSE Cedex 4

Tél. : +33 (0)5 61 33 80 80

<https://www.isae-supero.fr/>

ENSTA

828 Boulevard des Maréchaux

91120 PALAISEAU

Tél. : 01 81 87 17 40

<https://www.ensta.fr/>

Télécom Paris

19 place Marguerite Perey

C 20031, F-91120 PALAISEAU

Standard : 01 75 31 92 00

<https://www.telecom-paris.fr>

MINES Paris - PSL

60 boulevard Saint Michel 75006 PARIS

Tél. : 01 40 51 90 00

<https://www.minesparis.psl.eu/>

École des MINES DE SAINT ÉTIENNE

158 cours Fauriel F-42000 SAINT ÉTIENNE

Standard : 04 77 42 01 23

<https://www.mines-stetienne.fr/>

École des MINES DE NANCY

Campus Artem - 92, rue du Sergent Blandan

BP 14 234 - 54042 Nancy cedex

Tél. : +33 (0)3 72 74 48 00

<https://mines-nancy.univ-lorraine.fr/>

IMT Atlantique

Campus de Brest - Technopôle Brest Iroise

CS 83818 - 29238 BREST Cedex 3

Tél. : +33 (0)2 29 00 11 11

<https://www.imt-atlantique.fr>

B - INSCRIPTION

B - 1 - CONDITIONS D'INSCRIPTION

B - 1 - 1. GÉNÉRALITÉS

- Aucune condition d'aptitude physique n'est exigée pour s'inscrire au concours. Il est toutefois précisé que chaque école se réserve de subordonner l'admission définitive à une visite médicale concluant à des aptitudes physiques suffisantes.
- L'inscription de candidats qui ne sont pas élèves dans un lycée ou étudiants dans un centre universitaire est autorisée (candidats libres).
- Les modalités du concours sont les mêmes pour tous les candidats quelle que soit leur nationalité.

B - 1 - 2. CONDITIONS D'ÂGE POUR ENTRER DANS LES ÉCOLES

- Aucune limite d'âge n'est imposée pour entrer dans les écoles.

B - 2 - MODALITÉS D'INSCRIPTION - FRAIS DE DOSSIER

- Les frais de dossier sont fixés à 360 euros, quel que soit le nombre des écoles du Concours Commun auxquelles le candidat postule.
- Pour les candidats **Boursiers du gouvernement français** les frais de dossier sont fixés à 0 euros
- Les candidats « pupilles de la nation » ou « pupilles de l'État » sont exemptés des frais de dossiers

C - ÉPREUVES ÉCRITES

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Sont déclarés admissibles les candidats qui sont titulaires d'un premier minimum de points obtenu pour l'ensemble des épreuves d'admissibilité et, en outre, d'un second minimum de points obtenu pour l'ensemble des quatre compositions de mathématiques et de physique. Ces minimums de points sont fixés par le jury.
- Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à 3 à l'épreuve écrite de français est éliminé.
- Les candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient, pour le calcul de l'admissibilité ainsi que pour l'admission, d'une majoration de trente points.
Parmi les autres candidats en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat, ceux qui peuvent justifier de la qualité de boursiers sur critères sociaux, bénéficient de la même majoration de trente points à l'écrit et à l'oral. **Aucune dérogation à cette règle ne sera accordée, et ce, quel qu'en soit le motif.**
- Les candidats bénéficiant d'aménagement sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves, son total de points hors bonifications éventuelles est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admissibilité à la somme des coefficients des épreuves d'admissibilité qu'il a subies. À ce nouveau total s'ajoute une éventuelle bonification.

D - ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

CONDITIONS D'ADMISSION

- Les candidats absents à au moins deux épreuves d'admission sont éliminés.
- Chaque candidat admissible est crédité d'un total de points obtenu par addition :
 - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admissibilité par les coefficients correspondants,
 - du produit des notes attribuées aux épreuves d'admission par les coefficients correspondants,
 - du produit de la note de l'épreuve écrite de français, par le coefficient 3,

- 60 points attribuée aux candidats étant pour la première fois en deuxième année d'études supérieures et parmi les autres candidats en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat, ceux qui peuvent justifier de la qualité de boursiers sur critères sociaux (30 points au titre de l'admissibilité et 30 points au titre de l'admission),
- d'une majoration de points aux candidats ayant passé l'épreuve facultative de langue, de $3(n-10)$, n étant la note sur 20 obtenue pour cette épreuve. Si n est inférieur ou égal à 10, aucune majoration ni diminution n'est appliquée.

- Par ailleurs, les candidats bénéficiant d'aménagement sont classés avec les autres candidats. De ce fait, si un candidat a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves à l'admissibilité, le total des points obtenu pour cette admissibilité est modifié comme indiqué au chapitre "C- épreuves écrites - conditions d'admissibilité". S'il a été dispensé d'une ou plusieurs épreuves comptant pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission), le total, hors bonifications et majorations, des notes obtenues pour l'admission (épreuves orales et épreuves écrites de français comptant pour l'admission) est multiplié par le rapport du nombre total des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) à la somme des coefficients des épreuves d'admission (épreuves orales et épreuve écrite de français comptant pour l'admission) qu'il a subies. À ce total s'ajoutent ses éventuelles majorations et bonifications.

- Le classement est arrêté dans l'ordre décroissant du total des points obtenus comme indiqué ci-dessus. Les candidats ayant obtenu le même total de points sont classés dans l'ordre décroissant de leurs totaux d'admissibilité (majoration éventuelle de 30 points incluse) puis par valeur décroissante du sous total de points obtenus pour l'ensemble des deux épreuves de mathématiques et des deux épreuves de physique et, enfin, si nécessaire par l'ordre croissant d'âge.

CONCOURS ÉCOLE POLYTECHNIQUE

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École polytechnique admet chaque année des élèves français et étrangers issus de la filière PT des classes préparatoires. Toute demande de renseignements doit être adressée à :



Direction du Concours d'Admission

École Polytechnique

91128 PALAISEAU Cedex

Mail : direction-concours@polytechnique.fr

Site Internet : www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur

B - CONDITIONS D'ADMISSION

B – 1 Candidats de nationalité française

1. Être français ou naturalisé français avant la date de la première épreuve du concours.
2. Être âgé de 17 ans accomplis au 1^{er} septembre de l'année du concours et de moins de 23 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours.
3. Être titulaire soit du baccalauréat, soit d'un titre équivalent exigé pour l'accès à l'enseignement supérieur dans un pays étranger.
4. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.
5. N'avoir encouru aucune condamnation, même avec sursis, qui entraînerait la perte de son grade pour un officier de réserve.

B – 2 Candidats étrangers

1. Ne pas être de nationalité française à la date du début de la première épreuve écrite du concours. Seuls pourront être reclassés dans la catégorie générale (français) les étrangers pour lesquels un décret de naturalisation interviendrait avant la date de la première épreuve des épreuves écrites, sous réserve qu'ils remplissent toutes conditions (âge, diplôme, aptitude physique) et aient effectivement composé à l'épreuve de français.
2. Être âgé de moins de 25 ans au 1^{er} janvier de l'année du concours.
3. Remplir les conditions d'aptitude physique fixées par le ministre de la défense.

C - PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les frais de dossier sont fixés à 220 euros (gratuits pour les boursiers du gouvernement français).

D - CONSTITUTION DES DOSSIERS

Pour leur inscription au concours d'admission à l'École Polytechnique, les candidats doivent fournir les documents suivants :

1. Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité. Ce document doit être en langue française ou en langue anglaise (ou accompagné d'une traduction authentifiée en français).
Pour les candidats possédant la double nationalité, française et étrangère, seules les pièces d'identité françaises seront acceptées.
2. Un certificat médical de modèle imposé délivré par un médecin choisi par le candidat et établi sur l'imprimé fourni à cet effet. Ce document spécifique est disponible sur le serveur Internet de l'École Polytechnique www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur (rubrique « inscription ») et sur le serveur SCEI lors de l'inscription en ligne. Il doit être imprimé par les candidats.

– SPÉCIFICITÉS DES ÉPREUVES POUR L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Les candidats admissibles au concours d'admission à l'École Polytechnique devront venir à l'École Polytechnique pour y passer une visite médicale ainsi que les épreuves spécifiques décrites ci-dessous qui s'ajoutent aux épreuves orales organisées par la Banque PT. **Dès la publication des résultats d'admissibilité sur le site Web de la Banque PT, les candidats admissibles devront se connecter sur le site Web de l'École Polytechnique <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/convocations-et-resultats-concours-cpge> pour télécharger leur convocation aux épreuves spécifiques.**

E – 1 ÉPREUVES ÉCRITES DE LA BANQUE

L'épreuve écrite de langue vivante n'est pas comptée pour l'admissibilité et n'intervient que pour l'admission. Pour le calcul du total de points pris en compte pour l'admissibilité, les candidats français inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures bénéficient d'une majoration de 50 points. Cette majoration est ramenée à 30 points pour les candidats inscrits pour la seconde fois en deuxième année d'études supérieures.

Pour les candidats étrangers, l'épreuve écrite de français est facultative.

E – 2 ÉPREUVES ORALES

Les épreuves orales sont celles indiquées avec leurs coefficients dans le tableau 3.4 de la notice générale de la Banque filière PT.

L'épreuve facultative de seconde langue vivante donne lieu à une bonification de points pour l'admission. Si la note N est supérieure à 10, le candidat bénéficie de $4 \times (N-10)$ points supplémentaires.

E – 3 ÉPREUVES ORALES SPECIFIQUES A L'ECOLE POLYTECHNIQUE

L'épreuve d'analyse de documents scientifiques qui remplace l'épreuve de TIPE dure 40 minutes, est organisée à l'École polytechnique. Un dossier comprenant un ou plusieurs textes relevant des domaines de la physique et/ou de la technologie est fourni au candidat sur tablette, qui dispose de deux heures pour préparer un exposé de synthèse de 15 minutes environ.

Il sera suivi d'un entretien de 25 minutes environ avec l'examineur, portant sur le contenu scientifique du dossier et sur la culture générale du candidat. Les sujets des dossiers soumis aux candidats sont choisis sans référence aux thèmes inscrits au programme des activités TIPE des classes préparatoires. L'épreuve permet d'apprécier l'aptitude des candidats à analyser le contenu de textes scientifiques en identifiant les problèmes posés et en examinant les solutions apportées, et à en faire une présentation synthétique. L'entretien permet de vérifier que le candidat a bien compris tous les aspects du thème proposé dans le dossier, en élargissant éventuellement le débat à un domaine scientifique ou technique plus vaste. Les qualités d'expression orale sont largement prises en compte dans la notation de l'épreuve. Cette épreuve est affectée d'un coefficient 12.

L'exposé sera rédigé sur des feuilles de papier A4 et présenté avec l'aide d'une visionneuse mise à disposition par l'Ecole polytechnique. Les commentaires indiqués par le candidat sur le document pourront également être présentés à l'examineur en appui de leur exposé, à l'aide de la visionneuse.

Une épreuve orale d'informatique est organisée à l'Ecole polytechnique, d'une durée de 45 mn, précédée d'une préparation d'une heure. Cette épreuve est affectée d'un coefficient 10.

E – 4 ÉPREUVES D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Ces épreuves auront lieu à l'École Polytechnique la semaine des épreuves orales de l'Ecole polytechnique. La nature des épreuves est la suivante :

- Natation (50 mètres nage libre) ;
- Course de vitesse (100 mètres) ;
- Course de fond (1000 mètres) ;

Les barèmes sont identiques à ceux utilisés pour les candidats des filières MP, MPI et PC qui sont publiés dans l'arrêté du 23 novembre 2001 modifié ou sur <https://www.polytechnique.edu/admission-cycle-ingenieur/candidat-cpge-epreuves-sportives>. Chaque épreuve est notée sur 20 et affectée du coefficient 5/3, soit un coefficient 5 pour l'ensemble des épreuves

F - CLASSEMENT FINAL

À l'issue des épreuves orales, les candidats français sont classés en fonction du total des points obtenus en prenant en compte les épreuves écrites d'admissibilité et d'admission, les épreuves orales d'admission et les épreuves d'éducation physique et sportive. Il s'y ajoute éventuellement des majorations de 120 et 80 points qui remplacent les majorations de 50 et 30 points introduites pour l'admissibilité.

Les candidats étrangers sont classés sur une liste séparée.

G - ADMISSION

Le jury peut rayer de la liste d'admission finale tout candidat ayant obtenu une note inférieure ou égale à 2 sur 20 dans quelque épreuve que ce soit.

Le jury fixe le rang du dernier candidat français et du dernier candidat étranger susceptible d'être admis.

Les candidats admis reçoivent fin juillet leur convocation et leur dossier d'accueil. La rentrée est prévue fin août. Ils sont néanmoins tenus de respecter les modalités de la procédure d'appel commun aux écoles d'ingénieurs.

H - APTITUDE PHYSIQUE

L'admission d'un candidat n'est définitive qu'après constatation que son aptitude physique est conforme aux normes médicales fixées par le ministre de la défense. Cette constatation est faite par le médecin-chef de l'École : les candidats admissibles passent tous la visite médicale d'aptitude avant les épreuves sportives.

Tout candidat qui a des doutes sur son aptitude peut demander avant ou pendant le concours l'avis du médecin-chef de l'École.

Les textes officiels spécifiques à l'École Polytechnique ainsi que toutes les dates concernant le déroulement des épreuves destinées aux admissibles sont consultables sur le site Internet de l'École Polytechnique : <http://www.polytechnique.edu/fr/actes-officiels>.

CONCOURS ENS Paris-Saclay

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCOURS GROUPE PHYSIQUE TECHNOLOGIE

L'École Normale Supérieure de Paris-Saclay associe départements d'enseignement et laboratoires de recherche dont la plupart sont associés au CNRS. À l'issue de leur scolarité, les élèves peuvent opter pour une carrière d'enseignant-chercheur en université ou dans les grandes écoles, de chercheur dans les organismes de recherche, de professeur agrégé (PRAG) dans l'enseignement supérieur, de professeur du second degré nommé dans les classes d'enseignement post - baccalauréat (CPGE-BTS, ...), de cadre supérieur dans des entreprises ou des administrations publiques, comme l'autorise le statut (1987) des élèves de l'école.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'école, la demande doit être adressée à :



ENS Paris-Saclay
4 avenue des Sciences
91190 Gif-sur-Yvette
Téléphone : 01 81 87 49 29
Site WEB: <http://www.ens-paris-saclay.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-1 – Constitution des dossiers

Pour être autorisés à s'inscrire aux concours PT, les candidats doivent pouvoir justifier, lors de l'admission à l'école, soit du baccalauréat soit d'un titre ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence de celui-ci.

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 s'il est ressortissant d'un État membre de la communauté européenne (le candidat étranger qui remplit les conditions de titre peut faire acte de candidature, mais il ne pourra, en aucun cas, être nommé élève de l'école il sera élève hors cadre, à charge pour lui ou pour son gouvernement, d'acquitter ses frais de pension et de scolarité).

Aptitude physique

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983. Une visite médicale est obligatoire pour valider l'intégration à l'école. Cette visite est organisée par l'ENS à la rentrée.

B-2 – Engagement décennal

À son entrée à l'ENS Paris-Saclay le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'école. Il signe un engagement décennal en même temps que son procès-verbal d'installation en tant que fonctionnaire stagiaire.

B-3 – frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
néant	néant

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Pour les modalités de retrait de la convocation et le lieu de passage des épreuves écrites, se reporter aux pages communes de la présente notice.

Les épreuves de Français B (coef. 4) et de Langue vivante A (coef. 1) sont des épreuves écrites d'admission.

Les résultats d'admissibilité sont publiés sur : <http://www.banquept.fr> et <http://www.ens-paris-saclay.fr>.

D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES D'ADMISSION

Ces épreuves se déroulent sur les sites de l'ENS Paris-Saclay et d'ARTS ET MÉTIERS (cf. tableau p 14).

L'épreuve de TIPE est l'épreuve nationale commune.

L'admission est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Les résultats d'admission sont publiés sur : <http://www.Banquept.fr> et <http://www.ens-paris-saclay.fr>.

Gestion des appels et de l'intégration à l'école

Les candidats classés à l'ENS Paris-Saclay sont appelés selon la procédure commune en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.

Les candidats appelés qui confirment définitivement leur admission (réponse OUI DEF sur l'interface SCEI) peuvent retirer un dossier de demande d'hébergement auprès du CROUS.

CONCOURS ENS RENNES

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCOURS GROUPE PHYSIQUE TECHNOLOGIE

Les lauréats du concours intégreront le département Mécatronique de l'école normale supérieure de Rennes avec le statut de normalien fonctionnaire stagiaire.

Persuadée que la pluridisciplinarité est l'une des clés pour comprendre, composer notre monde et impulser des changements, le département de Mécatronique de l'ENS Rennes propose une formation d'excellence, pluridisciplinaire, orientée vers les métiers de la recherche, de l'enseignement-recherche et de l'enseignement. Le département Mécatronique propose ainsi, sur 4 années, une formation originale qui s'appuie sur une double L3, un M1 et un M2 orientation recherche, en partenariat avec l'Université de Rennes, et sur un master 2 SPIA (Sciences Pour l'Ingénieur et Applications), parcours enseignement, permettant de préparer dans d'excellentes conditions l'agrégation externe de sciences industrielles de l'ingénieur, avec trois options (Ingénierie électrique, mécanique ou informatique). L'objectif de la formation est de former des docteurs-agrégés dans le domaine des sciences pour l'ingénieur.

Par essence interdisciplinaire, le département mécatronique offre un parcours de formation par la recherche varié, portant sur :

- une maîtrise des sciences physiques, des disciplines scientifiques associées et de leurs applications
- une bonne connaissance des technologies de pointe,
- une pratique réelle des démarches de conception intégrée.

Les connaissances interdisciplinaires acquises par les normalien.nes au cours de leurs scolarités leur permettent d'envisager des formations doctorales à spectres scientifiques transversaux.

Pour obtenir davantage de renseignements sur l'école, la demande doit être adressée à :



ENS RENNES
11 Avenue Robert Schuman
Campus de Ker Lann
35170 BRUZ - FRANCE
Téléphone : 02 99 05 93 00 - fax : 02 99 05 93 29
Mail : concours@ens-rennes.fr
Site web : <http://www.ens-rennes.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-1 – Constitution des dossiers

Pour être autorisés à s'inscrire aux concours PT, les candidats doivent pouvoir justifier, lors de l'admission à l'école, soit du baccalauréat soit d'un titre ou d'un diplôme admis en dispense ou équivalence de celui-ci.

Le candidat doit satisfaire aux conditions requises pour l'accès à la fonction publique fixées à l'article 5 de la loi du 13 juillet 1983 s'il est ressortissant d'un État membre de la communauté européenne (le candidat étranger qui remplit les conditions de titre peut faire acte de candidature, mais il ne pourra, en aucun cas, être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire de l'école ; il sera élève normalien à titre étranger, à charge pour lui ou pour son gouvernement, d'acquitter ses frais de pension et de scolarité).

B-2 – Statut de normalien et engagement décennal

Les lauréats du concours obtiennent le statut de normalien fonctionnaire stagiaire. Ils sont rémunérés à l'indice 366 (1 801 € brut) jusqu'à la fin de leur scolarité.

En contrepartie, à son entrée à l'ENS Rennes le candidat s'engage à exercer une activité professionnelle dans les services de l'État pendant dix ans au moins à dater de son admission dans l'école. Il signe un engagement décennal en même temps que son procès-verbal d'installation en tant que fonctionnaire stagiaire.

B-3 – Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
Néant	Néant

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.*

Pour les modalités de retrait de la convocation et le lieu de passage des épreuves écrites, se reporter aux pages communes de la présente notice.

Les épreuves de français B (coef. 4) et de langue vivante A (coef.1) sont des épreuves écrites d'admission.

Les résultats d'admissibilité sont publiés sur : <http://www.banquept.fr> et <http://www.ens-rennes.fr>

D - ÉPREUVES ORALES ET PRATIQUES D'ADMISSION

Ces épreuves se déroulent sur les sites de l'ENS Paris-Saclay et d'ARTS ET MÉTIERS (cf. tableau p 14).

L'épreuve de TIPE est l'épreuve nationale commune.

L'admission est prononcée en fonction des notes obtenues affectées des coefficients.

Les résultats d'admission sont publiés sur : <http://www.banquept.fr> et <http://www.ens-rennes.fr>.

Gestion des appels et de l'intégration à l'école

Les candidats classés à l'ENS Rennes sont appelés selon la procédure commune en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.

Les candidats appelés qui confirment définitivement leur admission (réponse OUI DEF sur l'interface SCEI) peuvent retirer un dossier de demande d'hébergement auprès du CROUS.

CONCOURS COMMUN INP

A - INFORMATIONS GENERALES

Les candidats au concours PT ne peuvent pas présenter, la même année, celui des autres filières du Concours Commun INP.

Demande de renseignements à adresser au :



Service du Concours Commun
CS 44410
31405 TOULOUSE CEDEX 4

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B - 1 Conditions d'inscription

- Aucune condition d'âge, de diplôme ni de scolarité n'est exigée.
- Bonification : les candidats inscrits pour la première fois en 2^e année d'études supérieures après le baccalauréat à la rentrée **2025** bénéficient de 70 points à l'admission.
- La procédure d'inscription figure en partie B de la brochure.

B - 2 Frais de dossier

Les candidats boursiers et/ou pupilles de la nation ou pupille de l'État sont exonérés (sous réserve de fournir les pièces justificatives demandées).

	CANDIDATS NON BOURSIERS	CANDIDATS BOURSIERS
FRAIS DE DOSSIER	240 €	0 €

C - EPREUVES ECRITES

La nature et les coefficients des épreuves écrites d'admissibilité sont indiqués au § 7-4 - partie C de la brochure.

Grands admissibles

Sont déclarés admissibles les candidats qui ont obtenu un nombre de points égal ou supérieur à celui fixé par le jury et qui constitue la barre d'admissibilité du concours.

Parmi ces derniers, **le jury peut déclarer certains candidats « grands admissibles », pour les dispenser de passer les épreuves orales, y compris celle des travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE) au titre du CCINP.**

D - EPREUVES ORALES

Les coefficients affectés au Concours Commun INP PT sont indiqués page 16 de la brochure.

LANGUE VIVANTE FACULTATIVE :

Le choix de la langue vivante facultative doit répondre à deux critères :

1 - la langue vivante obligatoire et la langue vivante facultative doivent être distinctes

2 - une des deux langues vivantes choisies doit obligatoirement être l'anglais.

Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte dans le total des points des épreuves orales.

TIPE

Le Concours Commun INP participe à l'épreuve commune de TIPE.

E - ADMISSION

E - 1 Dispositions générales

L'admission définitive dans certaines écoles peut être subordonnée à un examen pratiqué par le médecin rattaché à l'établissement ou par un médecin agréé par ce dernier, à l'issue duquel le candidat devra être reconnu apte à poursuivre sa scolarité dans lesdites écoles.

E - 2 Liste des écoles recrutant sur le Concours Commun INP PT

Ecoles	Adresse	tél.	Places susceptibles d'être offertes
École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (SUPMICROTECH)	26 rue de l'Epitaphe - 25030 Besançon Cedex	03 81 40 27 34	45
École Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique, Télécommunications, Mathématique et Mécanique de Bordeaux (Bordeaux INP - ENSEIRB-MATMECA)	1 avenue du docteur Schweitzer - domaine universitaire - BP 99 - 33402 Talence Cedex	05 56 84 65 00	14
École Nationale Supérieure pour la Performance Industrielle et la Maintenance Aéronautique (Bordeaux INP - ENSPIMA)	Zone aéroportuaire 24 rue Marcel Issartier - 33 700 Mérignac	05 33 51 42 72	3
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen et Centre de Recherche (ENSICAEN)	6 boulevard Maréchal Juin CS 45053 - 14050 Caen Cedex 4	02 31 45 27 70	8
CY TECH Cergy-Pau - départements Informatique et Génie Civil	Avenue du Parc - 95000 Cergy-Pontoise Cedex 2 boulevard Lucien Favre - CS 77563 - 64075 Pau Cedex	01 34 25 10 10 05 59 05 90 90	10
Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications de Clermont-Ferrand (Clermont Auvergne INP - ISIMA)	Complexe des Cézeaux 1 rue de la Chebarde - TSA 60125 - CS 60026 63178 Aubière Cedex	04 73 40 50 00	4
Clermont Auvergne INP - SIGMA - Mécanique	Campus des Cézeaux - CS 20265 - 63178 Aubière Cedex	04 73 28 80 00	54
École Nationale Supérieure de Physique, Electronique Matériaux (Grenoble INP - Phelma)	Grenoble INP Minatech 3 parvis Louis Néel - CS 50257 - 38016 Grenoble Cedex 01	04 56 52 91 00	12
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et de Mathématiques Appliquées (Grenoble INP - Ensimag)	681 rue de la Passerelle - domaine universitaire BP 72 - 38402 Saint-Martin d'Hères Cedex	04 76 82 72 66	10
École Nationale Supérieure de l'Energie, l'Eau et l'Environnement (Grenoble INP - Ense ³)	21 rue des Martyrs - 38000 Grenoble	04 76 82 62 00	20
École Internationale du Papier, de la Communication Imprimée et des Biomatiériaux (Grenoble INP - Pagora)	461 avenue de la Papeterie CS 10065 - 38402 Saint-Martin d'Hères Cedex	04 76 82 69 00	6
Grenoble INP - Esisar	50 rue Barthélémy de Laffemas - CS10054 26902 Valence Cedex 09	04 75 75 94 00	3
ENSIL-ENSCI Limoges - Céramique Industrielle	Parc Ester Technopole 16 rue Atlantis - 87068 LIMOGES CEDEX	05.55.42.36.70	2
École Supérieur de Chimie, Physique, Electronique de Lyon – Sciences du numérique (CPE Lyon)	Domaine scientifique de la Doua - bâtiment 308 43 boulevard du 11 Novembre 1918 - BP 82077 69616 Villeurbanne Cedex	04 72 43 17 03	2
École Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique de Nancy - Energie (Lorraine INP - ENSEM)	2 avenue de la forêt de Haye TSA 60604 - 54518 Vandœuvre les Nancy Cedex	03 83 59 55 43	6
École Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy (Lorraine INP - ENSIC)	1 rue Grandville - BP 20451 - 54001 Nancy	03 72 74 36 00	3
École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Poitiers (ENSI Poitiers)	1 rue Marcel Doré - bâtiment 1 TSA 41105 - 86073 Poitiers Cedex 9	05 49 45 37 19	8
École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg (ENGEE Strasbourg) – statut étudiant	1 quai Koch – BP 61039 - 67070 Strasbourg Cedex	03 88 24 82 82	2
École d'Ingénieurs de l'Université de Toulon (SeaTech Toulon)	Avenue de l'université - 83957 La Garde cedex	04 83 16 66 60	9
École Nationale Supérieure d'Electrotechnique, d'Electronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications de Toulouse (Toulouse INP - ENSEEIHT)	2 rue Charles Camichel - BP 7122 31071 Toulouse Cedex 7	05 34 32 20 00	13
TOTAL			234

CONCOURS Mines-Télécom

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONCOURS Mines-Télécom

Le concours Mines-Télécom donne accès à 16 écoles d'ingénieurs, pour les candidats de la filière PT. Il recrute ces candidats à partir des épreuves écrites gérées par la Banque filière PT auxquelles s'ajoutent des épreuves orales organisées par le concours Mines Télécom.

Les renseignements concernant la formation et la vie à l'école peuvent être demandés directement aux adresses mentionnées ci-dessous.

Écoles		Places offertes (à titre indicatif)
	EIVP - Civil Concours / admissions - 78 - 80 rue Rébeval - 75019 Paris Tél : 01.56.02.61.00 - e-mail : concours@eivp-paris.fr Site : www.eivp-paris.fr	6
	ENAC - Ecole Nationale de l'Aviation Civile - Civil Service Admissions - 7 avenue Édouard Belin CS54005 - 31056 - Toulouse Cedex 4 Tél : 05.62.17.40.00 – e-mail : admission-ieeeac@enac.fr Site : www.enac.fr	2
	ENSATT Service Concours 6 rue de Kerampont - CS 80518 - 22305 LANNION Cedex Tél : 02.96.46.90.60 - e-mail : concours@enssat.fr Site : www.enssat.fr	3
	ENSTA Formation Ingénieur Défense et Sécurité - Civil Service Admissions - 2 rue François Verny - 29806 BREST Cedex 9 Tél. : 02.98.34.87.01 / e-mail : admission@isac-supero.ensta.fr Site : www.ensta-bretagne.fr	3
	ENSTA Formation Ingénieur Défense et Sécurité - Statut IETA Élèves ingénieurs militaires de la Direction Générale de l'Armement Service Admissions - 2 rue François Verny - 29806 BREST Cedex 9 Tél. : 02.98.34.87.01 / e-mail : admission@isac-supero.ensta.fr Site : www.ensta-bretagne.fr	5
	ENTPE - Civil 3 rue Maurice Audin - 69120 Vaulx-en-Velin Tél : +33 (0) 4 72 04 70 70 - e-mail : accueil.DFI@entpe.fr Site : www.entpe.fr	4
	ENTPE - Fonctionnaire 3 rue Maurice Audin - 69120 Vaulx-en-Velin Tél : +33 (0) 4 72 04 70 70 - e-mail : accueil.DFI@entpe.fr Site : www.entpe.fr	5
	Géodata Paris (ex ENSG Géomatique) - Civil Service Admissions - 6 et 8 avenue Blaise Pascal - Cité Descartes - Champ-Sur-Marne - 77455 Marne La Vallée Cedex 2 Tél : 01.64.15.32.38 - e-mail : concours@geodata-paris.fr Site : www.geodata-paris.fr	3

	Géodata Paris (ex ENSG Géomatique) - Fonctionnaire Service Admissions - 6 et 8 avenue Blaise Pascal - Cité Descartes — Champ-Sur-Marne - 77455 Marne La Vallée Cedex 2 Tél : 01.64.15.32.38 - e-mail : concours@geodata-paris.fr Site : www.geodata-paris.fr	1
	IMT Mines Albi Service Admissions - campus Jarlard - 81013 ALBI CT Cedex 09 Tél. : 05 63 49 30 45 / e-mail : infos-formation@mines-albi.fr Site : www.imt-mines-albi.fr	5
	IMT Mines Alès Service Admissions - 6 Avenue de Clavières - 30319 ALÈS Cedex Tél. : 04 66 78 50 58 / e-mail : admissions@mines-ales.fr Site : https://www.imt-mines-ales.fr	23
	IMT Nord Europe - Civil Pôle Scolarité 941 rue Charles Bourseul - CS 10838 - 59508 DOUAI Cedex Tél. : 06 15 31 61 57 / e-mail : ingenieur@imt-nord-europe.fr Site : http://www.imt-nord-europe.fr	5
	ISAE-ENSMA École Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique Téléport2 - 1 avenue Clément Ader - BP40109 86961 Futuroscope Chasseneuil Cedex Tél : 05.49.49.80.80 - e-mail : scolarite@ensma.fr Site : www.ensma.fr	5
	ISAE-Supméca Institut Supérieur de Mécanique de Paris 3 Rue Fernand Hainaut - 93400 Saint-Ouen-sur-Seine Tél : 01 49 45 29 00 / e-mail : service.scolarite@isae-supmeca.fr Site : https://www.isae-supmeca.fr	14
	École des Mines de Saint-Etienne - Cycle ISMIN Campus Aix-Marseille-Provence - 880 avenue de Mimet 13541 GARDANNE Tél : 04 42 61 66 00 - e-mail : admissibles.ismin@emse.fr Site : www.ismin.fr	7
	Télécom Saint-Étienne 25 rue du Docteur Rémy Annino - 42 000 SAINT-ETIENNE Tél : 04 77 91 58 92 - e-mail : concours@telecom-st-etienne.fr Site : www.telecom-st-etienne.fr	5
TOTAL Places Offertes		96

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

Conditions spécifiques d'inscription à l'ENSTA filière sous statut IETA (ingénieur des études et techniques de l'Armement - Direction Générale de l'Armement)

Les candidats doivent réunir les conditions suivantes :

- être de nationalité française,
- jouir de ses droits civiques,
- être âgé de 22 ans au plus au 1er janvier 2026,
- avoir un casier judiciaire sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être en situation régulière au regard de la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant sur la réforme du service national. Informations sur www.defense.gouv.fr, rubrique « Vous et la Défense » - « JDC »,
- satisfaire à la visite d'expertise médicale Initiale (visite gratuite, pas d'épreuve sportive).

Pour plus d'informations, consultez le site internet de l'ENSTA (www.ensta.fr).

Admission : l'admission d'un candidat à l'ENSTA formation IETA n'est définitive qu'après vérification de toutes ces conditions et après constatation à la rentrée que l'aptitude physique est conforme aux normes médicales fixées par le ministre des Armées.

Conditions spécifiques d'inscription pour le recrutement d'élèves ingénieurs fonctionnaires :

Les conditions générales d'accès à la fonction publique doivent être remplies :

- posséder la nationalité française ou celle d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, ou de la Suisse,
- jouir de ses droits civiques,
- avoir un casier judiciaire sans mention incompatible avec l'exercice des fonctions,
- être en situation régulière au regard de la loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 portant réforme du service national. Informations sur www.defense.gouv.fr, rubrique « Vous et la Défense » - « JDC »,
- être physiquement apte à l'exercice des fonctions (l'aptitude physique des personnes handicapées est appréciée par un médecin agréé qui atteste de la compatibilité du handicap avec l'emploi postulé).

Les candidats sont informés qu'en application de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination et que seuls les lauréats remplissant toutes les conditions d'accès à ce concours pourront être nommés.

B-2 Frais de dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	290 €

Les candidats "Pupilles de la nation" sont exemptés des frais de dossier.

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C de la brochure

Une note d'admissibilité est obtenue en prenant en compte l'ensemble des épreuves écrites affectées de leur coefficient.

Une bonification de 15 points est accordée aux candidats pouvant justifier qu'ils sont pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat.

Une bonification de 15 points est accordée aux élèves boursiers (à la date d'inscription au concours) redoublant leur 2ème année d'études supérieures.

Les listes d'admissibilité seront diffusées sur le serveur web : <http://www.concours-mines-telecom.fr/>

Tout candidat ayant obtenu une note inférieure à 3 à l'épreuve écrite de Français, est éliminé.

D - ÉPREUVES ORALES

Une série unique d'épreuves orales :

Ces épreuves orales se répartissent sur 3 sites (Paris, Évry, Champs-Sur-Marne) du mardi 23 juin au vendredi 10 juillet 2026 et se déroulent sur 1 journée complète. Les candidats de la filière PT doivent prendre RDV sur le site du concours, du mardi 16 juin 08h au jeudi 18 juin 18h.

Pour tous renseignements : info@concours-mines-telecom.fr

E - TIPE : Pas d'épreuve d'évaluation de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure

Pour obtenir davantage de renseignements, la notice du Concours Mines-Télécom ainsi que la présentation complète des écoles sont disponibles sur le site :

<https://www.concours-mines-telecom.fr>

Coordonnées du secrétariat concours :

Secrétariat du Concours Mines-Télécom
Service Admissions
9 Rue Charles Fourier
91011 EVRY Cedex
Tél : 01 60 76 45 88 04 66 78 20 14

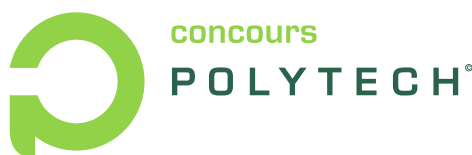
CONCOURS POLYTECH

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le **Concours POLYTECH** permet d'intégrer (en PT) 24 écoles d'ingénieurs des universités : **ENSIBS Lorient, ENSIM Le Mans, EPISEN Créteil, ESGT Le Mans, ESIROI La Réunion, ESIX Normandie Caen/Cherbourg, ISAT Nevers, ISEL Le Havre, ISIFC Besançon, SuP Galilée Villetaneuse** dont 14 écoles du réseau **POLYTECH** : **Polytech Annecy-Chambéry, Polytech Clermont, Polytech Dijon, Polytech Grenoble, Polytech Lille, Polytech Lyon, Polytech Marseille, Polytech Montpellier, Polytech Nancy, Polytech Nantes, Polytech Nice-Sophia, Polytech Orléans, Polytech Sorbonne et Polytech Tours**. Toutes sont des écoles publiques dépendant du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et reconnues par la Commission des Titres d'Ingénieur.

Ces formations sont caractérisées notamment par des spécialisations dans des grands domaines industriels et technologiques. **137** places sont ouvertes au concours.

Pour obtenir davantage de renseignements, contactez :



Concours POLYTECH-Service des admissions

Polytech Clermont-Ferrand

Campus Universitaire des Cézeaux

2, avenue Blaise Pascal TSA 60206

CS 60026

63178 AUBIERE Cedex

☎ 04 73 40 54 13 ou de l'étranger +33 320 417 500 ✉ contact@polytech-concours.org 🌐 demain-ingenieur.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Lors de la pré-inscription, vous choisissez 'Concours POLYTECH'. Le choix des écoles et des spécialités sera exprimé au moment de la saisie de la liste de vœux pour l'affectation.

B-2 Frais de dossier :

Les frais propres au concours sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque). Ils sont de :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	130 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

L'admissibilité au Concours POLYTECH est prononcée en fonction de la somme des notes coefficientées, et compte-tenu d'une barre d'admissibilité définie par le JURY DU CONCOURS POLYTECH. Toute note inférieure à un minimum fixé par le jury peut être éliminatoire. Après la publication sur Internet des résultats, chaque candidat admissible doit impérativement, dès publication des résultats d'admissibilité, réserver un rendez-vous pour le passage de l'épreuve nationale de TIPE.

A l'issue des épreuves écrites, le jury peut déclarer certains candidats « Grands Admissibles » pour les dispenser de l'épreuve du TIPE, seule épreuve orale prise en compte pour le Concours Polytech.

D - ÉPREUVES ORALES : *pas d'autre épreuve orale que le TIPE.*

E - TIPE : *épreuve commune de TIPE.*

Cette épreuve est affectée d'un coefficient 4. Les candidats inscrits pour la première fois en 2^{ème} année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue de l'épreuve de TIPE. Un candidat absent ou une note inférieure à un minimum fixé par le jury à cette épreuve, sont éliminatoires.

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

L'admission se calcule sur un total de 20 coefficients. Le jury établit une liste de candidats classés.

Les résultats sont consultables sur Internet : www.demain-ingenieur.fr et sur les serveurs des opérateurs.

G - LISTE DES ÉCOLES DU CONCOURS et des SPÉCIALITÉS

	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Bretagne-Sud ENSIBS Lorient ➤ Mécatronique (Lorient) 17 bd Flandres Dunkerque - CS 7030 - 56321 Lorient Cedex ☎ 02.97.88.05.59 ✉ contact@ensibs.fr 🌐 ensibs.univ-ubs.fr
	École Nationale Supérieure d'Ingénieurs du Mans ➤ Vibrations Acoustique, Capteurs et Instrumentation, ➤ Informatique : Architecture des Systèmes Temps Réels et Embarqués, Interaction Personnes-Systèmes. Rue Aristote - 72085 LE MANS Cedex 9 ☎ 02.43.83.35.93 ✉ ensim-recrut@univ-lemans.fr 🌐 ensim.univ-lemans.fr
	École Publique d'Ingénieur de la Santé Et du Numérique ➤ Systèmes d'Information. 71, rue Saint-Simon - 94000 CRETEIL ☎ 01.56.72.62.55 ✉ episen@u-pec.fr 🌐 episen.u-pec.fr
	École Supérieure d'Ingénieurs Géomètres et Topographes ➤ Mesure, ➤ Surveillance, ➤ Représentation de la surface de la Terre, ➤ Aménagement du territoire, et ses aménagements, ➤ Expertise foncière et immobilière. 1, boulevard Pythagore - Campus Universitaire 72000 LE MANS ☎ 02.43.43.31.00 ✉ esgt@esgt.cnam.fr 🌐 esgt.cnam.fr
	École Supérieure d'Ingénieurs La Réunion ➤ Agroalimentaire, ➤ Bâtiment et énergie, ➤ Informatique et télécommunications. Campus de Terre Sainte - 40, avenue de Soweto - 97455 SAINT-PIERRE Cedex ☎ (+262) 262 81 83 00 ✉ scolarite-esiroi@univ-reunion.fr 🌐 esiroi.univ-reunion.fr
	École Supérieure d'Ingénieurs de l'Université de Caen Normandie ➤ Génie Industriel, ➤ Génie Nucléaire, ➤ Génie Énergétique, ➤ Mécatronique et Systèmes embarqués. 60, Rue Max-Pol Fouchet - CS 20082 - 50130 CHERBOURG-EN-COTENTIN ☎ 02.33.01.42.00 ✉ esix.scolarite@unicaen.fr 🌐 esix.unicaen.fr

	<i>Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports</i> ➤ MIT : Mécanique et Ingénierie des Transports à dominante mécanique, ➤ ESA : Energétique et Systèmes Autonomes. ➤ Infrastructures et réseaux de Transports ➤ EPEE 49 Rue M^{lle} Bourgeois - BP 31 - 58027 NEVERS Cedex ☎ 03.86.71.50.00 ✉ scolarite.isat@u-bourgogne.fr 🌐 isat.fr
	<i>Institut Supérieur d'Études Logistiques</i> ➤ Génie Logistique, ➤ Mix énergétique et réseaux intelligents. Quai Frissard - BP 1137 - 76063 LE HAVRE ☎ 02.32.74.49.00 ✉ isel@univ-lehavre.fr 🌐 isel.univ-lehavre.fr
	<i>Institut Supérieur d'Ingénieurs de Franche-Comté Spécialité Génie Biomédical</i> ➤ Génie Biomédical. 23 rue Alain Savary - 25000 BESANÇON ☎ 03.81.66.66.90 ✉ isifc@univ-fcomte.fr 🌐 isifc.univ-fcomte.fr
	<i>Ecole d'ingénieurs Sup Galilée – Université Sorbonne Paris Nord</i> ➤ Télécommunications et Réseaux, ➤ Mathématiques Appliquées et Calcul Scientifique, ➤ Energétique – Informatique – Instrumentation. 99 avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 VILLETANEUSE ☎ 01.49.40.35.49 ✉ administration.sup.galilee@univ-paris13.fr 🌐 sup-galilee.univ-paris13.fr

	École polytechnique universitaire de l'Université Savoie Mont Blanc ➤ Bâtiment Eco-construction Energie, ➤ Mécanique - Mécatronique à Annecy ➤ Mécanique - Matériaux composites à Chambéry ➤ Systèmes embarqués Automatisation Capteurs Site d'Annecy : 5 chemin de Bellevue - Annecy-le-Vieux 74940 ANNECY ☎ 04.50.09.66.00 Site de Chambéry : Bât. 2 av. du Lac d'Annecy - 73370 LE BOURGET DU LAC ☎ 04.79.75.94.00 ✉ admission@polytech-annecy-chambery.fr 🌐 polytech-univ-smb.fr
	École polytechnique de l'Université Clermont Auvergne ➤ Génie Civil, ➤ Génie Physique, ➤ Systèmes Embarqués, Energie Electrique et Robotique. Campus des Cézeaux - 2, avenue Blaise Pascal - 63178 AUBIERE ☎ 04 73 40 75 00 ✉ admissions.polytech@uca.fr 🌐 polytech-clermont.fr
	École polytechnique universitaire de Bourgogne ➤ Électronique et Systèmes Numériques ➤ Matériaux ➤ Robotique 9, avenue Alain Savary - 21078 DIJON ☎ 03 80 39 60 09 ✉ polytech-admissions@u-bourgogne.fr 🌐 www.polytech-dijon.org
	École polytechnique de l'Université Grenoble Alpes ➤ Géotechnique et Génie Civil, ➤ Informatique et électronique des systèmes embarqués. 14, place du Conseil National de la Résistance - 38400 ST MARTIN D'HERES ☎ 04.76.82.79.02 ✉ admission@polytech-grenoble.fr 🌐 polytech-grenoble.fr
	École polytechnique de l'Université de Lille ➤ Énergie et industrie du futur, ➤ Génie Civil, ➤ Mécanique, ➤ Internet des objets et cybersécurité. Avenue Paul Langevin - 59655 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex ☎ 03.28.76.73.00 ✉ admission@polytech-lille.fr 🌐 polytech-lille.fr
	École polytechnique universitaire de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ➤ Systèmes Industriels, Robotique. 15 Boulevard Latarjet - 69622 VILLEURBANNE Cedex ☎ 04.26.23.71.42 ✉ admission@polytech-lyon.fr 🌐 polytech.univ-lyon1.fr

 POLYTECH MARSEILLE	École polytechnique de l'Université d'Aix-Marseille ➤ Génie Civil, ➤ Génie Industriel et Informatique, ➤ Mécanique, Énergétique, ➤ Microélectronique, Télécommunications. 163, avenue de Luminy - Case 925 - 13288 MARSEILLE CEDEX 9 ☎ 04.91.82.85.00 ✉ polytech-admission@univ-amu.fr 🌐 polytech.univ-amu.fr
 POLYTECH MONTPELLIER	École polytechnique de l'Université de Montpellier ➤ Mécanique et Interactions. Place Eugène Bataillon - 34095 MONTPELLIER Cedex 5 ☎ 04.67.14.31.60 ✉ admission@polytech-montpellier.fr 🌐 polytech-montpellier.fr
 POLYTECH NANCY	École polytechnique universitaire de l'Université de Lorraine ➤ Énergie, Mécanique, Matériaux et Environnement, ➤ Informatique, Automatique, Robotique, Réseaux, ➤ Management opérationnel, Maintenance et Maîtrise des risques. 2 rue Jean Lamour - 54500 VANDOEUVRE-LES-NANCY ☎ 03.72.74.68.00 ✉ polytech-nancy-concours@univ-lorraine.fr 🌐 polytech-nancy.fr
 POLYTECH NANTES	École polytechnique universitaire de l'Université de Nantes ➤ Électronique et technologies numériques, ➤ Génie Civil, ➤ Génie Électrique, ➤ Informatique, ➤ Thermique, Énergétique, Mécanique. Site de Nantes - Campus Chantrierie - 6 Rue Christian Pauc - 44306 NANTES Cedex 3 ☎ 02.40.68.32.00 Site Saint-Nazaire : Campus Heinlex - 58 rue Michel Ange - 44606 SAINT NAZAIRE Cedex ☎ 02.40.17.81.59 Site de La Roche-sur-Yon : Campus Courtaisière - 18, boulevard Gaston Defferre 85035 LA ROCHE-SUR-YON Cedex ☎ 02.53.80.41.00 ✉ admission@polytech-nantes.fr 🌐 polytech-nantes.fr
 POLYTECH NICE-SOPHIA	École polytechnique universitaire de l'Université Côte d'Azur ➤ Bâtiment, ➤ Électronique et Systèmes Embarqués, ➤ Génie de l'eau, ➤ Informatique, ➤ Robotique - Systèmes autonomes. 930 route des Colles - BP 145 - 06903 SOPHIA ANTIPOLIS cedex ☎ 04.89.15.40.00 ✉ admission@polytech-nicesophia.fr 🌐 polytech-nicesophia.fr

	<i>École polytechnique de l'Université d'Orléans</i> ➤ Génie civil et Environnement, ➤ Matériaux, Mécanique, Mécatronique, ➤ Technologies pour l'Energie, l'Aérospatial et la Motorisation. 8 rue Léonard de Vinci - 45072 ORLÉANS cedex 2 ☎ 02.38.41.70.50 ✉ admissions.polytech@univ-orleans.fr 🌐 polytech-orleans.fr
	<i>École polytechnique de Sorbonne Université</i> ➤ Electronique et Informatique, ➤ Robotique. 4 place Jussieu - Case courrier 135 - 75252 PARIS cedex 5 ☎ 01.44.27.73.13 ✉ admission@polytech-sorbonne.fr 🌐 polytech-sorbonne.fr
	<i>École polytechnique de l'Université de Tours</i> ➤ Génie de l'Aménagement et de l'Environnement, ➤ Mécanique, Conception de Systèmes. 64 avenue Jean Portalis - 37200 TOURS ☎ 02.47.36.14.14 ✉ admission@polytech-tours.fr 🌐 polytech.univ-tours.fr

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Concours Ingéni'Up (FESIC Prépa) regroupe 5 écoles d'ingénieurs : ECAM Louis de Broglie à Rennes, ECAM-EPMI à Cergy, Icam site de Strasbourg-Europe, UniLaSalle Beauvais et UniLaSalle Amiens.

L'ensemble des établissements bénéficient de la qualification EESPIG (Établissement d'Enseignement supérieur privé d'intérêt général), qui se formalise par un contrat pluriannuel avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Les écoles sont membres de la Conférence des Grandes Écoles (CGE) et de la Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif (FESIC).

Leur pédagogie repose sur :

- Une formation pluridisciplinaire
- L'internationalisation des cursus
- Une formation à la recherche et à l'innovation
- Une formation en partenariat avec les entreprises qui contribue à une insertion professionnelle réussie
- Une attention marquée aux valeurs humaines : esprit d'équipe, attention aux autres, éthique professionnelle...



Brochure disponible sur www.concours-ingeniup.fr

Une documentation plus complète sur les différentes formations proposées peut être demandée directement à chacune des écoles du concours.

B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

- L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.
- Le choix des écoles se fait au moment de l'inscription.
- L'inscription au concours Ingéni'Up permet d'être candidat aux 5 écoles.
- Les droits de dossier propres au Concours Ingéni'Up sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription (par carte bancaire ou par chèque bancaire ou postal). Quel que soit le nombre d'écoles que le candidat choisit parmi les 5, les droits s'élèvent à 50 € (10 € pour les boursiers).

C - ÉPREUVES - ADMISSIBILITE - ADMISSION

- Les épreuves écrites retenues par le Concours Ingéni'Up ainsi que leurs coefficients sont indiqués dans la partie C de cette brochure. Le coefficient total des écrits est de 20.

Les épreuves orales retenues par le Concours Ingéni'Up représentent un coefficient de 7.

A la suite des épreuves écrites, le jury établit une liste d'admissibilité commune à toutes les écoles du concours. Chaque candidat déclaré admissible est convoqué par les écoles à un entretien qui se déroule selon une trame commune à l'ensemble des écoles. Les entretiens dans les écoles se dérouleront entre mi-juin et mi-juillet 2026.

A noter : Le jury d'admissibilité peut dispenser des épreuves orales les candidats ayant obtenu des résultats supérieurs à ceux de la barre fixée par le jury (grand admis).

L'appel dans les écoles se fait selon la procédure commune d'intégration décrite en partie E de cette brochure.

Informations spécifiques :

Pas de bonification. Toute note inférieure ou égale à 5/20 est examinée par le jury et peut être éliminatoire.

Spécialités et/ou mots clés :

Valeurs humaines (ouverture d'esprit, travail en équipe, solidarité).

Accompagnement individuel, écoles qualifiées EESPIG, CTI, CGE, international, Séjours à l'étranger, Apprentissage, double diplôme, associations.

Les 5 écoles du Concours Ingéni'Up (FESIC Prépa) : 45 places offertes

École	Noms et coordonnées	Places offertes
	ECAM Louis de Broglie Formation généraliste, intégrant en transverse sur les différentes disciplines les mécanismes et leviers de la transition énergétique : Matériaux, Génie Industriel et Mécanique, Informatique et Télécommunications, Entrepreneuriat, Innovation. Stratégie d'entreprise, Gestion, organisation et management des entreprises. Langues et ouverture internationale. 2 Ctr Antoine de Saint-Exupéry - 35170 Bruz Tél : + 33 (0) 2 99 05 84 00 www.ecam-rennes.fr / Contact : contact@ecam-rennes.fr	10
	ECAM-EPMI Cergy-Pontoise Energétique et ville du Futur, Génie industriel, Systèmes électriques, Bâtiment Travaux publics, Développement durable, Technologies de l'Information, Organisation et management des entreprises 13 Bd de l'Hautil - 95000 Cergy Tél : +33 (0) 1 30 75 60 40 http://www.ecam-epmi.fr / Contact : contact@ecam-epmi.com	15
	Icam site de Strasbourg-Europe Modules possibles en 4^{ème} année : Innovation et propriété intellectuelle, Management des systèmes d'information industriels, Lean Management, Matériaux développement durable. 2 Rue de Madrid - 67300 Schiltigheim Tél : + 33 (0) 3 90 40 29 90 / www.icam.fr / Contact : contact.admissions@icam.fr	10
	UniLaSalle Beauvais - Sciences de la Terre et Environnement Géoressources énergétiques, Mines et matériaux, Eau, Environnement, Géotechnique, Risques naturels, Géophysique, Système d'Information géographique, Géologie numérique, Entrepreneuriat, Recherche 19 Rue Pierre Waguet - 60000 Beauvais Tél : + 33 (0) 3 44 06 76 02 www.unilasalle.fr / Contact : admissions.beauvais@unilasalle.fr	5
	UniLaSalle Amiens forme des ingénieurs généralistes dans l'énergie et le numérique, rapidement opérationnel dans l'un des domaines suivants : - Energie Electrique et Développement Durable - Energétique et Bâtiments intelligents - Réseaux Informatiques et Objets Connectés - Production Automatisée et Usine Connectée. 14 Quai de la Somme - 80080 Amiens Tél : + 33(0) 3 22 66 20 00 www.esicee-amiens.fr / Contact : information@esicee-amiens.fr	5

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Concours AVENIR PREPAS regroupe 6 grandes écoles d'ingénieurs réparties sur 15 campus distincts : L'EIGSI La Rochelle/Casablanca, l'EPF Cachan/Troyes/Montpellier/Saint-Nazaire, l'ESIGELEC Rouen/Poitiers, l'ESILV Paris-La Défense/Nantes, BUILDERS Caen/Lyon et l'ESTACA Paris-Saclay/Laval/Bordeaux.

Toutes ces écoles sont habilitées à délivrer le diplôme d'ingénieur par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) et sont membres de la Conférence des Grandes Ecoles (CGE).

Les Grandes Ecoles d'ingénieurs membres du Concours Avenir y proposent un enseignement de haut niveau dans les domaines de compétences parmi les plus recherchés du marché et forment des diplômés opérationnels dans les secteurs technologiques de pointe : E-Santé, Big Data, Energie, Cybersécurité, Systèmes embarqués, Environnement, Aéronautique, Ecoconstruction, Automobile, Objets connectés, Finance quantitative, Bâtiment intelligent, Espace, Mécatronique, Technologies numériques, Ouvrages d'art, Intelligence artificielle, Agriculture & Food, Design Industriel, Maritime, Ferroviaire, Conception mécanique etc.

Toutes les écoles du Concours Avenir Prépas proposent des formations d'excellence essentiellement basées sur une pédagogie par projet, le développement de l'esprit d'innovation, des expériences internationales obligatoires, plusieurs stages tout au long du cursus et un niveau d'anglais minimum au moment du diplôme.

Toujours positionnées dans des environnements privilégiés et particulièrement bien équipés, nos écoles permettront aux étudiants de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions (laboratoires de pointe, FabLab, incubateurs pour Start-up, Learning Center etc.).

La vie associative proposée dans l'ensemble des écoles du Concours Avenir Prépas permet également à chaque étudiant de s'épanouir pleinement en pratiquant une activité sportive, culturelle, événementielle, humanitaire ou technique souvent complémentaire à ses études.



Brochure disponible sur www.concoursavenir.fr

Une documentation plus complète de chaque école peut être demandée directement à celles-ci.

B - INSCRIPTION et FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Le choix des écoles se fait au moment de l'inscription. Les candidats sont soumis aux formalités d'inscription du portail www.scei-concours.fr et aux règlements et modalités générales décrits dans la présente notice.

B-2 Frais de Dossier

Les frais de candidature au concours Avenir Prépas sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription. Ces frais sont uniques et ne sont pas liés au nombre d'écoles choisies.

Informations spécifiques :

Les candidats ayant obtenu un total de points supérieur à la barre fixée par certaines écoles sont dispensés des épreuves orales (grands admis). Les autres candidats « admissibles » sont invités à passer un entretien complémentaire.

Pas de bonification.

Tout étudiant n'ayant pas participé à une épreuve (obligatoire) ne sera pas classé.

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves écrites retenues par les écoles du Concours Avenir Prépas ainsi que leurs coefficients sont indiqués plus haut dans cette brochure.

D - ÉPREUVES ORALES

À la suite des épreuves écrites, chaque jury des écoles du Concours Avenir Prépas établit une liste d'admissibilité. Chaque candidat déclaré admissible par une école est convoqué par elle à passer un oral qui se déroule dans ses locaux. Chaque école organise ainsi son propre oral. Pour en connaître les modalités précises, il est conseillé de contacter les écoles concernées ou de consulter leur site internet.

École	Nom et coordonnées	Spécialités /programmes
 Builders ÉCOLE D'INGÉNIEURS Attention nouveau logo	BUILDERS Ecole d'ingénieurs 1 rue Pierre et Marie Curie 14610 Epron 4 rue Maurice Moissonnier 69120 Vaultx en Velin Tel : 02 31 46 23 00 E-mail : concours@builders-ingenieurs.fr Site : www.builders-ingenieurs.fr Caen : 3 places Lyon : 2 places	Grande Ecole gérée par une association à but non lucratif, spécialisée dans la construction durable. : - Bâtiments intelligents, SMART construction - Infrastructures décarbonées (nucléaire) - Ouvrages d'art - Ouvrages maritimes - Matériaux alternatifs et biosourcés - Conception numérique - Entrepreneuriat et innovation - Urbanisme architecture - Efficacité énergétique
 EIGSI ÉCOLE D'INGÉNIEURS LA ROCHELLE • CASABLANCA	EIGSI La Rochelle 26 rue de Vaux de Foletier 17041 La Rochelle cedex 1 Tel : 05 46 45 80 05 E-mail : admissions@eigsi.fr Site : www.eigsi.fr EIGSI La Rochelle : 13 places EIGSI Casablanca : 1 place	- Ingénierie de la conception et industrialisation mécanique - Robotique et intelligence embarquée - Energies et Environnement - Management de la performance industrielle - BTP - Management de la supply chain & transport international - Ingénierie informatique, IA et cybersécurité - Bio-technologies et médecine augmentée - Intelligence artificielle & Big Data
 epf ÉCOLE D'INGÉNIEUR-E-S Creating the future together	EPF Campus de Paris-Cachan 55 avenue du Président Wilson 94230 Cachan Campus Troyes 2 rue Fernand Sastre 10430 Rosières-près-Troyes Campus Montpellier 21 boulevard Berthelot 34000 Montpellier Campus Saint-Nazaire 5 esplanade Germaine Tillion 44600 Saint-Nazaire Tel : 01 41 13 01 51 E-mail : service.admissions@epf.fr Site : www.epf.fr EPF Paris-Cachan : 12 places statut étudiant, 6 places statut apprenti (4^{ème} et 5^{ème} année) EPF Troyes : 12 places statut étudiant, 6 places statut apprenti (4^{ème} et 5^{ème} année) EPF Montpellier : 12 places statut étudiant, 6 places statut apprenti (4^{ème} et 5^{ème} année) EPF Saint-Nazaire : 12 places statut étudiant, 6 places statut apprenti (4^{ème} et 5^{ème} année)	Aéronautique & Espace Digital Transformation and Supply Chain Systèmes Numériques Intelligents e-santé et Biomécanique Matériaux & Structures Durables Data Sciences Énergie et Environnement Ingénierie & Architecture Durable Design Industriel Durable Industries Aéronautiques et Navales Responsables Toutes les majeures peuvent être réalisées dans le <u>parcours FISEA</u> (Statut <u>Apprenti</u> en 4^{ème} et 5^{ème} année - frais de scolarité pris en charge par l'entreprise d'accueil en 4^{ème} et 5^{ème} année).

	Campus ESIGELEC Rouen - Siège social Technopôle du Madrillet - Avenue Galilée - BP 10024 - 76801 SAINT-ÉTIENNE-DU- ROUVRAY Cedex Tel : 02 32 91 58 58 Campus ESIGELEC Poitiers Technopôle du Futuroscope - Arobase 6 - 6 Avenue Galilée – 86360 CHASSENEUIL- DU-POITOU Tel : 02 32 91 54 54 E-mail : admission@esigelec.fr (Rouen) admission.poitiers@esigelec.fr (Poitiers) Site : www.esigelec.fr Campus ESIGELEC Rouen : Statuts Etudiant et Apprenti Campus ESIGELEC Poitiers : Statut Apprenti uniquement <i>ESIGELEC Rouen & Poitiers : 10 places</i>	Un choix parmi 14 dominantes : Sur le Campus de Poitiers : (bilingues Anglais, Français) • Intelligence Artificielle et Big Data • Développement Logiciel : Test et Qualité Sur le Campus de Rouen : (bilingues Anglais, Français) • Big Data pour la Transformation Numérique • Ingénierie des Services du Numérique • Cybersécurité des Réseaux et de l'IOT • Ingénieur d'Affaires Informatique et Telecom • Ingénieur Finance • Electronique des Systèmes pour l'Automobile et l'Aéronautique • Digitalisation, Automatisation, Robotique et Intelligence Artificielle • Génie Électrique et Transport • Énergie et Développement Durable • Ingénieur d'Affaires Distribution d'Énergie et Signaux • Mécatronique et Systèmes Embarqués • Ingénierie des Systèmes Embarqués Mobiles Autonomes et Connectés
	ESILV Paris La Défense CAMPUS DU PARC – 41 Allée le Corbusier, 92000 Nanterre Tel : 01 81 00 83 34 Nantes CAMPUS DE LA CHANTRERIE – 9 Rue Alfred Kastler, 44300 Nantes Tel : 02 30 79 04 45 E-mail : admissions@esilv.fr Site : www.esilv.fr <i>ESILV Paris La Défense : 36 places</i> <i>ESILV Paris La Défense FISEA : 3 places</i> <i>ESILV Nantes : 4 places</i>	Aérospace & Défense Objets Connectés & Cybersécurité Data et Intelligence Artificielle Ingénierie Financière Cloud Computing & Cybersécurité Actuariat Fintech Modélisation et Mécanique Numérique Industrie et Robotique Creative Technology Énergie et Villes Durables MedTech & Santé Ingénierie Logicielle & IA* Conception Mécanique et Industrie Durable* Eco-Innovation* *campus de Nantes uniquement

	CAMPUS PARIS-SACLAY 12 avenue Paul-Delouvrier CS 20749 Montigny 78066 Saint-Quentin-en-Yvelines Tel : 01 75 64 50 41 E-mail : candidatures@estaca.fr / Site : www.estaca.fr <i>ESTACA Paris-Saclay :</i> - <i>filière aéronautique 1 place</i> - <i>filière automobile 1 place</i> - <i>filière ferroviaire 1 place</i> - <i>filière spatiale 1 place</i> <i>ESTACA Laval :</i> - <i>filière aéronautique 3 places</i> - <i>filière navale 3 places</i> - <i>filière automobile 3 places</i> <i>ESTACA Bordeaux :</i> - <i>filière Aéronautique 23 places</i>	Aéronautique Automobile Spatial Ferroviaire Naval
---	--	--

CONCOURS AFLOKKAT - MIRA

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

AFLOKKAT - MIRA est une école d'ingénieurs à taille humaine tournée vers les technologies du futur : **Robotique et Intelligence Artificielle**. Notre mission est de former des ingénieurs capables d'imaginer, concevoir et déployer des systèmes robotiques autonomes et collaboratifs, au service des grands défis de demain dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de l'agroalimentaire et du BTP.

Située à Ajaccio, au cœur de la Méditerranée, l'école est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) et reconnue par l'État. Son environnement d'apprentissage repose sur une proximité forte entre étudiants et enseignants, des équipes pédagogiques bienveillantes, et une ambiance collaborative propice à la réussite et à la créativité.

L'ingénieur MIRA se distingue par sa maîtrise technique, son ouverture internationale (formation trilingue) et sa conscience éthique et environnementale. Il intègre dans chacun de ses projets les principes de durabilité, d'écoconception et de responsabilité sociétale.

La formation du cycle ingénieur (année 3 à 5) repose sur **une pédagogie par projet** (plus de 20 projets sur 3 ans) et un accès privilégié à **un laboratoire technologique de pointe**. Elle est proposée en formation initiale sous **statut étudiant** (FISE) ou en formation initiale sous **statut apprenti** (FISA). Une période à l'étranger est obligatoire, favorisant l'ouverture culturelle et la mobilité internationale. Les frais de scolarité sont consultables sur notre site internet.

Le cursus s'articule autour de cinq grandes unités d'enseignement :

- **Informatique et mathématiques** : Développement d'applications Web et mobiles, Intelligence artificielle et apprentissage automatique, Vision par ordinateur et traitement d'images, Big Data et IA embarquée, ...
- **Physique et sciences de l'ingénieur** : Électronique et conception de cartes, Asservissements et contrôle de systèmes, Prototypage rapide, Modélisation et simulation par éléments finis
- **Robotique** : Conception et programmation de systèmes robotiques et IoT, Interaction Homme-Robot et interfaces multimodales, Navigation autonome et robotique mobile, Robotique bio-inspirée et contrôle d'essais de robots
- **Sciences de l'entreprise et entrepreneuriat** : Gestion de projet et innovation technologique, Management et entrepreneuriat
- **Sciences humaines et sociales** : Esprit critique et culture de la recherche, Éthique, durabilité et approche systémique

Deux majeures permettent aux étudiants d'affiner leur expertise à partir de la 4^e année :

- **Human-Centered Robotics (HCR)** : Interaction Homme-Robot, Robotique sociale, Interfaces Homme-Machine (IHM).
- **AI for Mobile Robots (AIMR)** : Navigation autonome, Robotique bio-inspirée, Contrôle d'essais de robots, IA embarquée.

Ouverture et pluridisciplinarité

MIRA s'inscrit dans un écosystème éducatif pluridisciplinaire, rassemblant également des formations en informatique et IA, communication, design, et marketing digital. Cette complémentarité favorise les projets transverses, l'esprit d'innovation et la culture entrepreneuriale des étudiants.

MIRA, l'école d'ingénieurs d'Ajaccio : une formation d'excellence, humaine et innovante, pour des ingénieurs connectés aux technologies et aux enjeux du monde de demain.



<https://mira-ingenieurs.com/>

Email : admission@aflokkat.com

Tel : 04 95 28 73 67

AFLOKKAT - MIRA

Siège social

Centre A Stella, Lieu-dit Effrico
20167 SARROLA-CARCOPINO

<https://aflokkat.com/>

École d'ingénieurs MIRA

Bâtiment CampusPlex

Cours Napoléon

20000 AJACCIO

Journée Portes ouvertes le 7 février 2026 à Ajaccio

B- INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER : L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure. Lors de la pré-inscription, vous choisissez AFLOKKAT - MIRA. Les frais de dossier s'élèvent à :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *Se reporter au tableau des coefficients en partie C. Le jury fixe une barre d'admissibilité.*

D - ÉPREUVES ORALES : les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier électronique. L'entretien porte essentiellement sur la motivation et le projet professionnel. Les épreuves sont organisées par l'école et auront lieu du **29 juin au 10 juillet 2026 à Ajaccio et en visioconférence**. Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

Les candidats sont classés selon les résultats des notes d'écrit (70%) et d'oral (30%). Il y a 5 places disponibles FISE/FISA. Les résultats sont notifiés par écrit ou courrier électronique aux candidats classés.

CONCOURS Groupe INSA

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le Groupe INSA rassemble 7 INSA et 5 écoles partenaires dont 3 recrutent en commun avec les INSA pour la filière PT. Le recrutement en 3ème année du cursus d'ingénieur en 5 ans s'appuie sur le dossier scolaire et les notes aux épreuves écrites, éventuellement complétés par un entretien noté : 50 % pour les écrits, 40 % pour le dossier scolaire et 10 % pour l'entretien.

Seuls les candidats qui sont les mieux pré-classés selon le dossier scolaire sont convoqués à l'entretien. Il n'y a pas de notion d'admissibilité et les candidats qui ne sont pas convoqués à l'entretien poursuivent le concours sans cet élément.

Chaque domaine de formation organise sa sélection et donne lieu à un classement différent.

Les éléments pris en compte pour le dossier scolaire sont collectés via un "espace personnel du candidat" géré par le Groupe INSA. Les modalités détaillées du recrutement sont consultables sur le site internet du groupe INSA à l'adresse suivante : <https://www.groupe-insa.fr/preparer/comment-candidater/les-procedures/integrer-le-groupe-insa-en-3e-annee/2-annees-de-cpge-hors-prepa-ats>.

Pour obtenir davantage de renseignements, merci de vous adresser aux coordonnées suivantes :



Service Admission du Groupe INSA
Campus LyonTech-La Doua
9 allée du Rhône - 69628 Villeurbanne Cedex
Tel : 04 72 43 81 25 - mail : admiss@groupe-insa.fr

Liste des Domaines : Biotechnologies-Santé / Energétique, Génie Chimique, Environnement / Génie Civil, Urbanisme, Topographie / Génie Electrique, Electronique, Automatique / Génie Mécanique, Génie Industriel et Mécatronique / Génie Physique et Matériaux / Informatique, Mathématique, Modélisation.

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale. Lors de la pré-inscription, vous choisissez "Groupe INSA" et sélectionnez les domaines des formations auxquelles vous souhaitez postuler. Le choix détaillé des spécialités et établissements s'effectue lors du classement de vos vœux (voir le chapitre E décrivant la procédure d'intégration dans les écoles). Pour s'inscrire par cette voie, il faut obligatoirement avoir suivi deux années de CPGE dont math. spé. PT (ou PT*). Les candidats qui sont actuellement dans une autre formation (par exemple, licence, autre école d'ingénieur, ...) mais après avoir réalisé ces deux années de CPGE dont math. spé. PT (ou PT*) sont autorisés à postuler par cette voie.

Candidat boursier	Candidat non boursier
0 €	105 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Le jury du concours classe les candidats selon les notes écrites et le dossier scolaire ainsi que, pour les convoqués, la note donnée à l'entretien. Les candidats convoqués sont ceux qui sont les mieux préclassés selon le dossier scolaire. Pour connaître l'ensemble des modalités d'analyse des dossiers dont les coefficients appliqués aux épreuves écrites : <https://www.groupe-insa.fr/preparer/comment-candidater/les-procedures/integrer-le-groupe-insa-en-3e-annee/2-annees-de-cpge-hors-prepa-ats>

D - ORAL

Les convocations seront affichées sur l'espace personnel du candidat géré par le Groupe INSA. Les entretiens se dérouleront durant la 1ère quinzaine de juin dans les 7 INSA (convocation selon adresse postale indiquée sur SCEI et capacité d'accueil des centres).

L'entretien ne porte pas sur les connaissances académiques des candidats. Il vise à mieux connaître le candidat et à évaluer certains savoir-être. Les candidats non convoqués et les candidats absents ne seront pas refusés et poursuivent le concours sans ce bonus.

E - RESULTATS

Le classement final des candidats par domaine (dossier scolaire + épreuves écrites + éventuellement entretien) est publié sur l'espace personnel du candidat géré par le Groupe INSA et par la Banque PT lors de la publication des résultats d'admission.

F- PARTICULARITÉ ET STATISTIQUES

Bonification :

Les candidats n'ayant pas redoublé la 2^e année de CPGE bénéficient de 5 % de bonification (sur le score dossier scolaire et le score des épreuves écrites).

Les candidats inscrits en classe étoilée en 2^{ème} année de CPGE bénéficient d'un bonus (10%) qui s'applique uniquement sur le dossier scolaire, pas sur les notes aux épreuves écrites.

Les 2 bonifications sont cumulatives.

Critères éliminatoires :

Écrits : toute épreuve non effectuée est affectée de la note zéro. Le jury peut fixer une note éliminatoire à certaines épreuves ou au score total obtenu aux épreuves écrites.

Oral : pas de critère éliminatoire.

Statistiques : nombre d'intégrés, pour l'ensemble des domaines, en 2025 : 105

Liste des écoles recrutant sur le concours Groupe INSA :

Écoles	Spécialités	Domaines
ESITech Rouen	Physique pour la Santé	Domaine Biotechnologies-santé
INSA Centre Val de Loire	Génie des Systèmes Industriels	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Maîtrise des Risques Industriels	Domaine Génie physique et matériaux
INSA Hauts-de-France	Audiovisuel et Multimédia	Domaine Génie électrique, électronique, automatique
	Systèmes Embarqués et Télécommunications	Domaine Génie électrique, électronique, automatique
	Génie Civil et Bâtiment	Domaine Génie civil, urbanisme, topographie
	Génie Industriel	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Informatique Industrielle et Automatique	Domaine Génie électrique, électronique, automatique
	Mécanique et Energétique	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Mécatronique	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
INSA Lyon	Génie Electrique	Domaine Génie électrique, électronique, automatique
	Génie Industriel	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Génie Mécanique	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Matériaux	Domaine Génie physique et matériaux
	Télécommunications	Domaine Informatique, mathématique, modélisation
INSA Rennes	Electronique et Informatique Industrielle	Domaine Génie électrique, électronique, automatique
	Electronique et Télécommunication	Domaine Génie électrique, électronique, automatique
	Génie Mécanique et Automatique	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Génie Physique et Matériaux	Domaine Génie physique et matériaux
	Informatique	Domaine Informatique, Mathématique, Modélisation
INSA Rouen Normandie	Génie Civil et Urbain	Domaine Génie civil, urbanisme, topographie
	Informatique et technologies de l'information	Domaine Informatique, mathématique, modélisation
	Génie des procédés et gestions des risques	Domaine Energétique, Génie chimique, Environnement
	Mécanique	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
INSA Strasbourg	Génie Civil	Domaine Génie civil, urbanisme, topographie
	Génie Electrique	Domaine Génie électrique, électronique, automatique
	Génie Mécanique	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Mécatronique	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Plasturgie	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
	Topographie	Domaine Génie civil, urbanisme, topographie
INSA Toulouse	Automatique et Electronique	Domaine Génie électrique, électronique, automatique
	Génie des procédés et Environnement	Domaine Energétique, Génie chimique, Environnement
	Génie Mécanique	Domaine Génie mécanique, génie industriel et mécatronique
ISIS Castres	Informatique pour la Santé	Domaine Informatique, mathématique, modélisation
Sup'ENR Perpignan	Energétiques et Energies renouvelables	Domaine Energétique, Génie chimique, Environnement

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

3iL Ingénieurs forme des Ingénieurs généralistes du numérique, des professionnels capables d'innover et de relever les défis d'aujourd'hui et de demain. Labellisée **EESPIG**, l'école associe innovation et éthique, en intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et technologiques.

Grâce à des **parcours personnalisables**, chaque étudiant construit son cursus à la fois académique et expérientiel, ancré dans la réalité des entreprises et des laboratoires de recherche.

Ces compétences très recherchées par les entreprises permettent à 45 % des diplômés d'être recrutés dès la fin de leur stage/mission de fin d'études et près de 97 % d'être en poste dans les six mois.

Une pédagogie fondée sur la rigueur et l'innovation :

L'encadrement personnalisé, assuré par des enseignants-chercheurs et des experts du monde industriel, permet à chacun de développer un haut niveau de compétence scientifique et technique, tout en acquérant les qualités humaines indispensables à l'ingénieur moderne : esprit d'équipe, responsabilité, adaptabilité et ouverture internationale.

Des parcours d'excellence au cœur du numérique :

La formation ingénieur s'articule autour de quatre grands parcours de spécialisation à forte dimension scientifique et technologique : - **Robotique, IA et Systèmes embarqués ; Business Intelligence et Big Data ; Cybersécurité ; E-Santé.** Ces parcours sont complétés par des modules d'approfondissement de haut niveau : **développement Java professionnel, sécurité avancée, gouvernance de la cybersécurité, ingénierie des données, objets connectés et IoT**, etc.

L'école encourage également la mise en pratique par le biais d'événements majeurs : Challenges scientifiques, Nuit de l'Info, Journée d'Art et d'Expression, hackathons et compétitions technologiques qui stimulent la créativité et l'esprit d'innovation. 3iL Ingénieurs dispose dans ses locaux d'un **incubateur** permettant à ses élèves de bénéficier d'une aide pour tous les porteurs de projets innovants (technologiques ou d'usage).

Une ouverture internationale affirmée :

Avec plus de **60 partenaires académiques et industriels** à travers le monde et plus de **30 doubles diplômes** (Canada, Roumanie, Angleterre, États-Unis...), 3iL Ingénieurs offre à ses **étudiants et alternants** une réelle ouverture internationale.

3iL c'est :

- Une **équipe enseignante impliquée**, investie et disponible tout au long du cursus.
- Une **école à taille humaine** pour des compétences d'envergure et très recherchées.
- **3 campus : Limoges** (élèves sous statut étudiant et apprenti), **Rodez et Nantes** (élèves sous statut apprenti).



3iL Ingénieurs

3iL Ingénieurs site de Limoges - 43 Rue de Sainte-Anne, 87000 Limoges, France
Tél : 05 55 31 67 17 – Courriel : admission@3il.fr - <https://www.3il-ingenieurs.fr/>

3iL Ingénieurs site de Rodez - 5 Rue de Bruxelles, 12000 Rodez, France
Tél : 05 55 31 67 17 – Courriel : admission@3il.fr - <https://www.3il-ingenieurs.fr/>

3iL Ingénieurs site de Nantes - 3 Rue Michael Faraday, Saint-Herblain, France
Tél : 05 55 31 67 17 – Courriel : admission@3il.fr - <https://www.3il-ingenieurs.fr/>

Journées Portes Ouvertes :

Campus de Limoges : : samedi 29 novembre 2025, samedi 24 janvier 2026

Campus de Rodez : samedi 31 janvier 2026

Campus de Nantes : samedi 6 décembre 2025, samedi 14 mars 2026

B - INSCRIPTION et FRAIS DE DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Le choix des écoles se fait au moment de l'inscription. Les candidats sont soumis aux formalités d'inscription du portail www.scei-concours.fr et aux règlements et modalités générales décrits dans la présente notice. **Il n'y a pas de frais de dossier.**

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *Se reporter au tableau des coefficients en partie C 7.4 de la présente notice.* Le jury fixe une barre d'admissibilité ainsi qu'une barre pour les « Grands Classés ». Ces derniers seront dispensés des épreuves orales. Il n'y a pas de bonification. Tout étudiant n'ayant pas participé à une épreuve (obligatoire) ne sera pas classé.

D - ÉPREUVES ORALES

A l'issue des épreuves écrites les candidats admissibles recevront une invitation pour s'inscrire à l'entretien de motivation (à l'exception des « Grands classés ») qui se tiendra en présentiel à Limoges ou Paris selon leur convenance. Le coefficient appliqué pour l'entretien de motivation est 12.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la présente notice ; les résultats seront notifiés par mail aux candidats classés.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Centrale Lyon ENISE est l'école interne de Centrale Lyon, École **d'ingénieur publique accréditée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur avis de la commission des titres d'ingénieurs (CTI)**. Ses élèves ingénieurs sont des étudiants de Centrale Lyon. L'Ecole forme des ingénieurs en 3 spécialités : le **génie civil**, le **génie mécanique** et le **génie physique, option génie sensoriel®**.

La spécialité "Génie civil" a pour objectif de former des ingénieurs capables de relever les défis de la construction moderne et de répondre aux besoins du secteur du bâtiment et des travaux publics par l'acquisition de compétences variées. Les futurs ingénieurs sont formés à différents domaines tels que le calcul des structures, la géotechnique, les matériaux, les méthodes et technologies de construction...En 3^e année, les élèves ont le choix entre 3 parcours d'approfondissement : **1/ Bâtiment**, **2/ Écoconstruction Bois, Environnement** ; **3/ Ouvrages et Travaux publics**.

La spécialité "Génie Mécanique" a pour objectif de former des ingénieurs capables de développer, de modéliser, et de concevoir de nouveaux produits et processus industriels pour répondre aux enjeux de demain. Les élèves sont formés dans l'éco-conception et l'éco-fabrication de produits innovants, la modélisation numérique, l'usinage ...En 3^e année, les élèves ont le choix entre 3 parcours d'approfondissement : **1/ Conception & simulation** ; **2/ Production & industrialisation** ; **3/ Génie industriel**.

La spécialité "Génie physique, option génie sensoriel®" a pour objectif de former des ingénieurs capables de placer la perception humaine, le confort et l'émotion au cœur du processus de conception. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire qui a pour objectif de former les étudiants au design, aux sciences de l'ingénieur, aux technologies immersives.

Les élèves acquièrent une expertise pour conceptualiser, concevoir et développer des produits, systèmes ou logiciels, pour développer des interfaces immersives en réalité virtuelle et pour innover et collaborer au sein d'équipes pluridisciplinaires (designers, marketeurs, neuroscientifiques, ergonomes). En 3^e année, les élèves ont le choix entre 2 parcours d'approfondissement : **1/ Innovation, Design, Fabrication** ; **2/ Sciences du numérique**.

Mobilité internationale : Les étudiants doivent effectuer au moins un semestre à l'étranger sous forme d'un stage ou dans le cadre d'un échange académique (semestre ou double diplôme) dans une université partenaire (exemple Canada, Ecosse, Allemagne, Espagne...)

Passerelles possibles : Centrale Lyon ENISE est une école interne de centrale Lyon, les élèves bénéficient de passerelles vers d'autres cursus de Centrale Lyon, notamment pour obtenir le diplôme ingénieur généraliste. Ils ont également la possibilité de remplacer leur dernière année de cursus par une année dans le cycle ingénieur généraliste de Centrale Lyon ou une autre école partenaire : ENTPE, INSA Lyon, Mines Saint-Étienne. Ils ont la possibilité de bénéficier du partenariat avec l'emlyon business school dans le cadre d'un double diplôme ou dans le cadre d'un échange académique.

Alternance : Grâce au vaste réseau d'entreprises de l'École, les élèves ont la possibilité d'effectuer leur 3^e année du cycle ingénieur en alternance sous la forme contrat de professionnalisation. D'autre part, Centrale Lyon ENISE propose les diplômes d'ingénieur sous statut apprenti (candidature sur plateforme propre : <http://candidature.ec-lyon.fr>).



**CENTRALE LYON
ENISE**

Centrale Lyon ENISE
58 rue Jean Parot, 42023 Saint-Etienne
Tél : 04 77 43 84 84
<https://enise.ec-lyon.fr/>

Journées portes ouvertes :
28 janvier et les JPO du 28 février
Webinar : dates sur le site de l'Ecole

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	50 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *Se reporter au tableau des coefficients en partie C. Le jury fixe une barre d'admissibilité.*

D - ÉPREUVES ORALES : Pas d'épreuve orale (les candidats sont classés selon les résultats des écrits).

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

Selon les résultats des notes d'écrit, les candidats sont classés sur des listes par spécialité. Les résultats sont notifiés par écrit aux candidats classés.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES



EFREI - Paris - 32 Av. de la République, Villejuif, France
01 88 28 90 01 - e-mail : admissions@efrei.fr - www.efrei.fr

EFREI - Bordeaux - 83 rue Lucien Faure, Bordeaux, France
05 82 06 01 62 - e-mail : admissions@efrei.fr - www.efrei.fr

Grande Ecole d'ingénieurs généraliste et numérique de l'université Panthéon-Assas, l'Efrei est habilité par la Cti depuis 1957 et couvre de nombreux domaines en lien avec les nouvelles technologies, des systèmes embarqués à la robotique, de la cybersécurité à la data, en passant par la réalité virtuelle, la bio-informatique et le développement logiciel.

Grâce à sa méthodologie en mode projet, et à l'accent mis sur les soft skills, l'Efrei forme des ingénieurs compétents, passionnés des nouvelles technologies, et ouverts sur le monde, avec une forte culture générale et managériale. Cette expertise est très recherchée par les entreprises, ce qui se reflète dans le taux d'insertion de 98%, et une rémunération moyenne de 49 900€ (avec prime) l'année suivant la fin d'études.

Non-profit et labellisée EESPIG, l'école place l'étudiant au cœur de ses projets, et investit dans ses campus, installés à Paris et à Bordeaux. Par une stratégie de rénovation sur 5 ans, l'Efrei offre des locaux remis à neuf, un Student Hub de 600m² dédié à la vie étudiante, un Innovation'Lab high-tech, mais également un incubateur de start-up, un laboratoire de recherche, une cafétéria étudiante, salle de sport et un matériel informatique moderne.

L'Efrei propose plusieurs parcours :

Dès la 2ème année du cycle ingénieur, les étudiants choisissent un domaine d'expertise parmi 16 majeures (Transports Intelligents, Cybersécurité, Bio-Informatique, Robotique & Drones, IT for Finance, Data & IA etc.) puis ils renforcent leur spécialisation en choisissant parmi 17 options en dernière année. Ce cycle apporte aux élèves-ingénieurs les compétences et l'expertise nécessaires pour affiner et réaliser leur projet professionnel.

A l'international, dès la 1ère année du cycle ingénieur (ING-1), les étudiants Efrei passent un semestre à l'étranger. Ils ont également l'occasion d'effectuer un deuxième séjour à l'international sous différentes formes : semestre d'échange, doubles diplômes, stages, recherche...

L'alternance est possible dès la 2ème année du cycle ingénieur pour les 3 majeures suivantes, dans les parcours Big Data et Machine Learning, Réseaux et sécurité, et Logiciels et SI. En dernière année, toutes les majeures peuvent être suivies en contrat de professionnalisation.

Les étudiants Efrei peuvent également développer des doubles compétences, avec 18 doubles diplômes en France, en partenariat avec de grandes écoles de management ou d'ingénieurs, et 37 doubles diplômes à l'international, dans 12 universités. Ces doubles diplômes peuvent permettre de devenir ingénieur-manager, une forte valeur ajoutée pour les étudiants.

L'Efrei bénéficie d'une vie étudiante très active grâce à ses 65 associations, qui font vivre le campus autour de thématiques variées : sport, théâtre, musique, engagement écologique, jeux vidéo, cultures du monde, et bien d'autres.

Journées portes ouvertes :

Campus de Paris : Samedi 29 novembre 2025, Samedi 20 décembre 2025, Samedi 17 Janvier 2026, Samedi 14 février 2026

Campus de Bordeaux : Samedi 22 novembre 2025, Mercredi 10 décembre 2025, Samedi 24 Janvier 2026, Samedi 28 février 2026

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Le choix des écoles se fait au moment de l'inscription. Les candidats sont soumis aux formalités d'inscription du portail www.scei-concours.fr et aux règlements et modalités générales décrits dans la présente notice. **Il n'y a pas de frais de dossier.**

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients

D - ÉPREUVES ORALES

L'épreuve orale est un entretien de motivation individuel portant sur la personnalité et l'adéquation du projet professionnel du candidat avec les parcours proposés. Les candidats seront convoqués à la mi-juin pour leur épreuve orale. Le classement de l'admission est établi sur la base de la moyenne des écrits (50% de la note) et de la moyenne des oraux (50% de la note).

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Manager des projets, Manager des hommes, Participer à l'innovation et à la créativité, Évoluer à l'international...

L'EIL Côte d'Opale est une **école d'ingénieurs publique** proposant une formation généraliste en sciences et technologies avec **3 spécialités : Génie Énergétique et Environnement, Génie Industriel et Informatique.**

La spécialité « Génie Énergétique et Environnement » (Dunkerque) a pour objectif de former des ingénieurs capables de concevoir, intégrer, améliorer et exploiter les systèmes de production et de consommation d'énergie afin d'optimiser les performances de l'entreprise, et de l'accompagner dans le cadre de la transition énergétique. En 3^{ème} année, choix entre 3 parcours : génie nucléaire ou filière batterie ou décarbonation.

La spécialité « Génie Industriel » (Saint-Omer - Longuenesse) a pour objectif former des ingénieurs capables de concevoir, intégrer, exploiter, gérer et améliorer les systèmes de production afin d'optimiser les performances de l'entreprise dans les différents secteurs de l'industrie en intégrant la dimension humaine, sociale, économique, juridique et environnementale dans un contexte de transition numérique et écologique. En 3^{ème} année, choix entre 3 parcours : industrie 4.0 ou logistique ou écologie industrielle.

La spécialité « Informatique » (Calais) a pour objectif de former des ingénieurs capables d'intervenir lors de la conception, la mise en œuvre, l'exploitation et l'intégration de systèmes numériques d'information et de communication dans leur environnement. Les métiers liés à l'informatique nécessitent des compétences dans les Sciences et Technologies. En 3^{ème} année, choix entre 3 parcours : intelligence artificielle ou data science et véhicules autonomes.

En complément de l'enseignement de ces 3 spécialités scientifiques et technologiques, l'élève ingénieur est formé aux grandes fonctions de l'entreprise : droit et innovation, entrepreneuriat, marketing et communication, recherche et développement, ressources humaines.

Pour les 3 spécialités : 1 semestre d'études et/ou stage ou encore 1 double diplôme à l'étranger – 2 langues vivantes : LV1 : Anglais – LV2 : Allemand, Espagnol, Italien, et Français (pour les non francophones). Partenariats internationaux : Algérie, Australie, Belgique, Bénin, Cameroun, Canada, Chine, Chypre, Croatie, Espagne, Finlande, Georgie, Hongrie, Liban, Lituanie, Maroc, Pologne, Portugal, Roumanie, Sénégal, Suède, Tunisie, Turquie, Vietnam, ...

Optez pour l'alternance :

L'école propose une formation en apprentissage appelée Formation Initiale sous Statut d'Etudiant puis d'Apprenti (FISEA) pour ses 4 spécialités en cycle ingénieur. Pour plus d'informations : <https://eilco.univ-littoral.fr/cycle-ingenieur-par-apprentissage/>

Contrat de professionnalisation en 3ème année du cycle ingénieur.

Pour obtenir davantage de renseignements et demander la brochure de présentation complète de l'école, merci de vous adresser aux coordonnées suivantes :



<https://eilco.univ-littoral.fr>
concours@eilco.univ-littoral.fr

École d'Ingénieurs du Littoral Côte d'Opale
Campus de Calais : Spécialité Informatique

50 Rue Ferdinand Buisson – CS 30613 – 62228 CALAIS CEDEX
Tél : 06 14 06 46 47

Journée Portes Ouvertes :

Samedi 7 février 2026 de 9h à 16h30 sur les 4 campus.

Campus Saint-Omer - Longuenesse : Spécialité Génie Industriel

La Malassise – CS 50109 - 62968 LONGUENESSE CEDEX
Tél : 06 14 06 46 47

Journées d'immersion des lycéens :

Entre le 16 et le 20 février 2026 de 9h30 à 16h30 à Calais et à Dunkerque. Inscription sur <https://journeesimmersion.univ-littoral.fr>

Campus de Dunkerque : Spécialité Génie Énergétique et Environnement

280 Avenue de l'Université – 59140 DUNKERQUE
Tél. : 06 14 06 46 47

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : Se reporter au tableau des coefficients en partie C. Le jury fixe une barre d'admissibilité.

D - ÉPREUVES ORALES : les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier. L'entretien de motivation a lieu du **29 juin au 7 juillet à Paris et/ou à Longuenesse et/ou à Calais et/ou Dunkerque au choix du candidat.** Il se déroule sur une demi-journée. Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

Selon les résultats des notes d'écrit et d'oral, les candidats sont classés sur des listes par spécialité. Les résultats sont notifiés par écrit aux candidats classés.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES



Ecole d'ingénieur spécialisée dans le domaine de l'ingénierie aéronautique, des drones, du spatiale et des transports du futur, accueille des passionnés qui souhaitent **contribuer à relever les défis** environnementaux et climatiques, économiques et sociétaux, internationaux et de civilisation, **contribuer à un monde plus sûr**, plus durable et plus solidaire.

Une formation scientifique et technique de très bon niveau, une culture du « Comment faire autrement », imagination et innovation pour réinventer l'avion du futur, le transport aérien, les drones, les accès à l'espace et ses applications pour la Terre et l'environnement, la mobilité de demain.

De la conquête de l'espace aux innovations du quotidien, l'aérospatial a toujours été au cœur du progrès scientifique et technique.

La formation d'**ingénieur système** s'ouvre sur 3 options en fin de 2^{ème} année du cycle ingénieur :

- Ingénierie des Systèmes Aéronautiques
- Ingénierie des Missiles et Systèmes Spatiaux
- Ingénierie des Drones et Systèmes Autonomes Collaboratifs

ELISA Aerospace propose des formations d'excellence basées sur une pédagogie par projet, le développement de l'esprit d'innovation, des expériences internationales obligatoires (avec possibilité de double diplôme selon le cas), plusieurs stages tout au long du cursus et un bon niveau d'anglais (TOEIC) et de français (VOLTAIRE) exigé au moment du diplôme.

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 Frais de dossier : Les frais de dossier sont valables pour une inscription quel que soit le ou les sites candidats d'ELISA Aerospace (Bordeaux et/ou Hauts de France)

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *Se reporter au tableau des coefficients en partie C du présent document.*
Le jury fixe une barre d'admissibilité.

D - ÉPREUVES ORALES [coef. 12]

A la suite des épreuves écrites, le jury d'ELISA Aerospace établit une liste d'admissibilité. Les candidats déclarés admissibles sont invités à passer les épreuves orales qui se déroulent dans ses locaux de Bordeaux ou des Hauts de France. Ils recevront à cet effet un e-mail indiquant la procédure à suivre pour s'inscrire. Les épreuves orales se dérouleront du 15 juin jusqu'au 3 juillet 2026. L'épreuve orale comprend un Entretien de motivation, des questions d'actualité concernant les domaines de l'aéronautiques ou du spatial, une présentation du TIPE. Les épreuves orales sont aussi un temps privilégié pour visiter l'école et avoir un échange avec les élèves-ingénieurs. Les candidats sont amenés, lors de leur oral, à préciser le site d'affectation (Bordeaux ou des Hauts de France) sur lequel ils souhaiteraient poursuivre leurs études.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E du présent document*

Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de la moyenne générale comprenant les notes des épreuves écrites [**coef. 24**] et celle de l'orale [**coef. 12**]. La barre d'admis est définie par le jury.

Les candidats classés recevront la notification de leur statut de « classé » par e-mail et sont appelés pour l'intégration selon la procédure commune du SCEI (Service Concours Ecoles Ingénieurs) en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels. Lors de leur confirmation en OUI DEFINITIF les candidats confirment le site d'affectation choisi.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES



ESAIP Campus Ouest - 18, rue du 8 mai 1945 - 49124 St-Barthélemy d'Anjou
Tel : 02.41.96.65.10 - e-mail : accueil@esaip.org - www.esaip.org

ESAIP Campus Méditerranée - 851 allée de Pomone - Bâtiments B & C - 13090 Aix-en-Provence
Tel : 04.65.26.01.91 - e-mail : accueil@esaip.org - www.esaip.org

Créée en 1988 près d'Angers, l'ESAIP est un Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé reconnu par l'Etat et qualifié d'intérêt général. L'ESAIP est habilitée par la Commission des titres Ingénieurs et fait partie de la Conférence des grandes écoles. L'ESAIP porte une offre de formation Ingénieurs professionnalisante. Elle a à cœur de former des **Ingénieurs ouverts sur le Monde et la société au service de l'Avenir Responsable**.

L'ESAIP propose 2 filières Ingénieur : Numérique et Gestion des risques & Environnement

Spécialisation dans le Numérique :

- Big Data et Data sciences
- Cyber sécurité et réseaux
- Objets connectés et systèmes intelligents
- Intelligence artificielle
- Transition numérique

Spécialisation en Gestion des risques & Environnement :

- Performance et organisation QHSE
- Prévention des risques industriels et naturels
- Maîtrise des énergies
- Environnement et économie circulaire
- Transition environnementale et énergétique
- Sécurité globale et gestion de crise

En plus, vous choisissez une mineure qui vous permet de découvrir un secteur d'activité : conseil, santé, banque, finance et assurance, entrepreneuriat, environnement industriel, recherche et innovation, silver economy, économie sociale et solidaire, territoire intelligent et milieux maritimes et portuaires.

APPRENTISSAGE ET ALTERNANCE : Apprentissage (3 ans) ou contrat de professionnalisation (1 an)

Informations spécifiques :

- TOEIC obligatoire (800) – 2 langues étrangères obligatoires : Anglais/Allemand, Espagnol, Italien
- 2 séjours d'études à l'étranger minimum (10 mois)
- 11 mois de stage dont un stage à l'étranger obligatoire minimum
- 100% d'insertion en moins d'un mois en moyenne salaire d'embauche moyen = 40K€
- Possibilité bi-diplôme en Management et/ou à l'international

B - INSCRIPTION et FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

Les candidats sont soumis aux formalités d'inscription du portail www.scei-concours.fr et aux règlements et modalités générales décrits dans la présente notice.

B-2 Frais de Dossier

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	0 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : Les épreuves écrites retenues ainsi que leurs coefficients sont indiqués plus haut dans cette brochure.

D - ÉPREUVES ORALES : Les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier électronique. L'entretien de motivation a lieu du **18 juin au 02 juillet 2026 à Saint Barthélemy d'Anjou ou à Aix-en-Provence au choix du candidat**. Le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve. Le coefficient de l'épreuve ORAL est 10.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'EIA a pour objectif de former des ingénieurs spécialisés dans la transition énergétique vers un monde plus électrique. Dans un avenir plus respectueux de l'environnement, l'électricité représentera une large part de l'énergie consommée.

Durant leur formation, les élèves ingénieur acquièrent des compétences spécifiques largement développées autour des courants forts (électrotechnique, électronique de puissance, variation de vitesse des moteurs électriques, production et distribution électrique, réseaux électriques) qui sont particulièrement adaptées pour gérer la production éolienne, photovoltaïque ou nucléaire et l'utilisation efficace de l'électricité dans l'électromobilité ou les nouveaux modes de chauffage. Sont également enseignées les techniques associées de régulation automatique, programmation, informatique, mesures électriques, logiciels de calcul, simulation de phénomènes électromagnétiques. L'étude des normes, de l'efficacité énergétique, des impacts environnementaux et du stockage de l'énergie sont également au programme. Ne sont pas oubliées les sciences humaines comme le droit de l'environnement ou du travail, le management, la gestion, la finance, la communication et bien sûr les langues vivantes.

À l'issue de la formation, l'ingénieur maîtrisera les métiers du génie électrique : la production, le transport, la distribution et l'utilisation de l'énergie électrique et sera capable de mener des projets de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat dans un contexte de développement durable.

De nombreux atouts sont proposés par l'EIA :

- La voie FISEA (Formation d'Ingénieur sous Statut Étudiant en Apprentissage) : à plein temps en 1ère année, en alternance par contrat d'apprentissage en 2e et 3e années.
- Des débouchés importants et en développement dans un domaine d'avenir.
- De nombreux travaux pratiques.
- Une évaluation par contrôle continu.
- Des équipes historiquement spécialisées en génie électrique sur le site de Béthune, des enseignants chercheurs en lien avec la recherche et les technologies avancées.
- La possibilité de poursuite d'études en doctorat, un important laboratoire de recherche sur place.
- Une partie des enseignements effectués par des professionnels, de nombreux liens avec les entreprises.

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

Journées portes ouvertes : 07/02/26 sur site à Béthune (62)



Bâtiment Robert HAZEBROUCK
Rue de l'Université
62400 BETHUME
mail : admission-eia@univ-artois.fr
web : www.eia.univ-artois.fr

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	0 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *Se reporter au tableau des coefficients en partie C. Le jury fixe une barre d'admissibilité.*

D - ÉPREUVES ORALES : les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier électronique. L'entretien de motivation a lieu du **29 juin au 10 juillet 2026 à Béthune ou en Visio au choix du candidat**. Le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

Selon les résultats des notes d'écrit et d'oral, les candidats sont classés et les résultats sont notifiés par écrit aux candidats classés.

CONCOURS EIJV

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'EIJV est une école d'ingénieurs publique de l'Université de Picardie Jules proposant une formation d'ingénieurs avec 4 spécialités : « Cybersécurité », « Supply Chain & Logistique », « Génie Énergétique et Environnement » et « Numérique, santé et IA ». Pour les 4 spécialités : 1 stage à l'étranger de 9 semaines, 2 langues vivantes : LV1 : Anglais et LV2 : Allemand, Espagnol.

La spécialité « Cybersécurité » (Amiens) a pour objectif de former des spécialistes des problématiques liées à la sécurité informatique afin de former à un large panel de métiers de ce secteur comme RSSI, Spécialiste SOC, Cryptologue, Pentesteur, Consultant Cyber, ... En 3^{ème} année, choix entre 3 mineures : Protocoles avancées et Cryptographie avancée.

La spécialité « Supply Chain & Logistique » (Saint-Quentin) a pour objectif de répondre aux besoins des entreprises dans l'ère de la digitalisation des mobilités et de la Supply Chain. En 3^{ème} année, choix entre 2 mineures : Manager ou Intégrateur de l'innovation digitale.

La spécialité « Génie Énergétique et Environnement » (Amiens) a pour objectif de former des spécialistes maîtrisant l'ensemble des aspects de la chaîne énergétique, de la production d'énergie à la consommation, en passant par le stockage et la distribution. Un choix d'options en 3^{ème} année permet d'affiner la spécialisation.

La spécialité « **Numérique, Santé et IA** » (Amiens) vise à former des ingénieurs capables de concevoir et manipuler des dispositifs de collecte, stockage, analyse et traitement des données de santé en tenant compte des besoins du patient, de la sécurité et de la confidentialité.

Alternance :

L'école propose uniquement des formations en apprentissage appelée Formation Initiale sous Statut d'Étudiant puis d'Apprenti (FISEA) pour ses 4 spécialités en cycle ingénieur. La première année est donc réalisée en formation initiale classique et les deux années suivantes en apprentissage dans une entreprise.

Pour obtenir davantage de renseignements et demander la brochure de présentation complète de l'école, merci de vous adresser aux coordonnées suivantes :



<https://eijv.u-picardie.fr>

Journée Portes Ouvertes :

Samedi 7 février 2026 de 9h à 16h30

École d'Ingénieurs Jules Verne

Tél : 03 22 82 70 31

concours@eijv.eu

Site d'Amiens : Spécialité Cybersécurité

45 Rue Saint-Leu - 80000 Amiens

Site de Saint-Quentin : Spécialité Logistique

Creatis, 6 Av Archilède - 02100 Saint-Quentin

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *Se reporter au tableau des coefficients en partie C. Le jury fixe une barre d'admissibilité.*

D - ÉPREUVES ORALES : les candidats admissibles à l'oral sont convoqués par courrier électronique. L'entretien de motivation a lieu du **26 juin au 17 juillet en visioconférence**. Pas de bonification, le jury peut fixer une note éliminatoire à l'épreuve.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

Selon les résultats des notes d'écrit et d'oral, les candidats sont classés sur des listes par spécialité. Les résultats sont notifiés par écrit ou courrier électronique aux candidats classés.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ENSAIT forme près de 70% des ingénieurs textiles français et 15% des ingénieurs textiles européens. Le secteur textile est en pleine mutation, notre école a su s'adapter à cette nouvelle donne internationale. L'ENSAIT recrute sur 2 filières : **Formation Initiale** (Banque PT et épreuves orales) et **Formation par Apprentissage** (concours spécifique à l'ENSAIT accessible en parallèle au concours formation initiale pour les candidats PT, avec sélection par dossier et épreuves orales; plus d'information sur <https://www.ensait.fr/concours/toutes-formations-scientifique-bac-2-3/formation-par-apprentissage/>). La formation d'ingénieur ENSAIT vise à former des ingénieurs polyvalents, autonomes, sensibles au développement durable et préparés au monde de l'entreprise dans des secteurs très diversifiés.

- Année 1 : Bases de l'ingénieur ENSAIT & Esprit professionnel ! Fondamentaux des technologies textiles. 2 mois stage technicien.
- Année 2 : Un parcours personnalisé ! Choix entre 2 parcours : Majeure ITT Ingénierie Textiles Techniques / Majeure IMS Ingénierie Mode et Services. 2^e semestre international (100% des élèves en semestre académique à l'étranger). 3 mois stage d'assistant ingénieur.
- Année 3 : Dans chaque majeure, choix de 2 domaines parmi 4. ITT : Composites / protection et confort / matériaux et procédés verts durables / Textiles intelligents. IMS : qualité et certification / commerce connecté / supply chain / mode et luxe. Stage ingénieur 6 mois

L'ENSAIT compte plusieurs centaines d'entreprises et une quarantaine d'universités étrangères partenaires. Elle intègre des doubles diplômes internationaux, 2 doubles cursus accessibles aux étudiants 3^e année : Master Dispositifs Médicaux et Biomatériaux avec l'Université de Lille et Master Ingénierie des Matériaux et des Surface avec Arts et Métiers.

Le cursus par apprentissage, sur la base d'une alternance de périodes ENSAIT/Entreprise d'environ 6 semaines, mène au même diplôme, permet aux élèves d'acquérir une très forte expérience en entreprise et d'avoir un salaire pendant 3 ans. Notre laboratoire de recherche, le GEMTEX, permet de contribuer à la recherche et l'innovation, afin de coller au mieux aux attentes de l'industrie.

Journées portes ouvertes : 29/11/25 & 07/02/26 sur site à Roubaix ; 13/12/25 & 24/01/26 en webconférence



ENSAIT - Secrétariat du Concours - 2 allée Louise et Victor
Champier - BP 30329 59056 Roubaix cedex 1
Tél : 03 20 25 89 55 - www.ensait.fr - e-mail : concours@ensait.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

- B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*
- B-2 Frais de dossier : Etudiant boursier = 0 € - Etudiant non boursier = 30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury du concours ENSAIT fixe la barre d'admissibilité aux épreuves orales. L'ENSAIT organise des épreuves orales spécifiques d'admission. Les candidats les mieux placés à l'issue des épreuves écrites sont considérés comme « grands admissibles » et seront classés sans avoir à passer les épreuves orales. La notification de leur statut de « grand admissible » leur sera communiquée par e-mail. Pas de points de bonification pour les candidats 3/2.

D - ÉPREUVES ORALES

Les candidats admis à passer les épreuves orales recevront un e-mail pour s'inscrire à l'une des demi-journées proposées sur notre site <http://concours-initiale-cpge.ensait.fr>. Les épreuves orales se dérouleront du 15 juin jusqu'au 8 juillet 2026. Chaque candidat participe aux 2 épreuves : Entretien de motivation, questions d'actualité et de culture générale [coef. 10] – Entretien en anglais, évaluation de la capacité à converser sur des sujets ou des thématiques [coef. 10]. Les épreuves orales s'effectuent à l'ENSAIT (avec visite et échange avec les élèves-ingénieurs) ou à la demande du candidat à distance en visioconférence.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Une barre d'admission et une note éliminatoire aux épreuves d'anglais et d'entretien sont fixées par le jury. Les candidats classés recevront la notification de leur statut de « classé » par e-mail. Les candidats classés à l'ENSAIT sont appelés pour l'intégration selon la procédure commune du SCEI (Service Concours Ecoles Ingénieurs) en fonction de leur classement, du nombre de places offertes et de leurs vœux préférentiels.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ENSIL-ENSCI Ecole d'ingénieurs de Limoges est une école publique à vocation polytechnique qui forme des ingénieurs polyvalents ayant acquis des compétences particulières dans sept spécialités attractives et porteuses d'avenir : **Mécatronique, Génie Civil, Céramique Industrielle**, Génie de l'eau et Environnement, Électronique et Télécommunications, Matériaux, et Photonique.

Un tiers de l'enseignement est dispensé en tronc commun apportant un ensemble de compétences générales très apprécié des employeurs, en complément de la spécialisation offerte par chaque spécialité.

Les étudiants doivent effectuer une partie de leur formation à l'étranger : séjour d'études, préparation d'un double diplôme, stages. L'école, accompagne ses élèves-ingénieurs et propose de nombreux partenariats internationaux (plus de 100) dont elle poursuit l'extension. Les élèves-ingénieurs peuvent préparer en parallèle un diplôme de Master dans les domaines de l'Ecole ou un master en en management de l'entreprise. Ils peuvent également développer leurs compétences professionnelles par la réalisation d'un contrat de professionnalisation.

Au cœur de l'écosystème riche de la technopole de Limoges, les élèves-ingénieurs de l'école ont un accès direct à l'innovation et l'entrepreneuriat ; le statut d'étudiant-entrepreneur est proposé dans le cadre du dispositif PEPITE.

L'école offre 4 places pour les candidats PT dans la spécialité **Mécatronique** (Banque Filière PT), 2 places pour les candidats PT dans la spécialité **Génie Civil** (Banque Filière PT) et 2 places dans la spécialité **Céramique Industrielle** (Concours Commun INP).

Frais de scolarité : droits universitaires (628 € en 2025-2026)

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école aux coordonnées suivantes :



ENSIL-ENSCI

Parc Ester Technopole

16, rue Atlantis

87 068 LIMOGES Cedex

Tél : 05 55 42 36 70

E mail : communication.ingenieur@unilim.fr

Site web : www.ensil-ensci.unilim.fr

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	25 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, *se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients.*

Le jury du Concours fixe une barre d'admissibilité.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVES ORALES

Pas d'épreuve orale (les candidats sont classés selon les résultats des écrits).

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

Depuis 1861, l'**ENSISA - École Nationale Supérieure d'Ingénieurs Sud-Alsace**, forme des ingénieurs pluricom pétents aux métiers de la recherche et du développement, des études et de la production. L'ENSISA est une école publique de l'Université de Haute-Alsace, partenaire du Groupe INSA et membre fondateur du réseau Alsace Tech. Reconnue et habilitée par la Commission des titres d'ingénieurs (CTI), elle permet aux élèves-ingénieurs d'être préparés à devenir les cadres de demain, diplômés pour façonner l'avenir de tous dans **cinq spécialités de formation**.

L'ENSISA offre de **grandes possibilités de professionnalisation** : projets polyvalents, challenge entrepreneurial, stages sur les trois années (ouvrier, pré-ingénieur et ingénieur), contrat de professionnalisation ou apprentissage. **L'international** est au cœur des préoccupations, les élèves-ingénieurs ont l'opportunité d'effectuer une partie de leur cursus soit par un semestre d'études à l'étranger, soit par la préparation d'un double diplôme dans une des universités partenaires de l'ENSISA ou par un stage. **Forte d'un réseau de plusieurs centaines d'entreprises partenaires**, les élèves sont accompagnés par la cellule relations école-entreprises de l'ENSISA ainsi que par les équipes pédagogiques pour construire leur projet professionnel en fonction de leurs envies, compétences et capacités.

Si la **recherche** intéresse les étudiants, ils peuvent également préparer en parallèle de leur 3^e année un diplôme de Master dans les domaines de l'école. Grâce aux deux laboratoires de recherche (IRIMAS et LPMT) adossés à l'ENSISA, les élèves sont plongés au cœur de projets structurants, en lien avec les sujets de recherche effectués dans ces lieux.

⇒ Les élèves-ingénieurs de l'ENSISA en plus d'être formés à la spécialité qu'ils ont choisie, sont sensibilisés aux questions de développement durable, de management, de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat.

Pour 2026, l'ENSISA offre 25 places dans les spécialités suivantes : Automatique & systèmes embarqués (6 places), Informatique & réseaux (6 places), Mécanique (9 places) et Textile & fibres (4 places).

Frais de scolarité : droits universitaires (628 € en 2025/26)

Pour plus de renseignements, consultez le site web, suivez l'ENSISA sur les réseaux sociaux ou adressez-vous directement au pôle admission et recrutement :



ENSISA - admission et concours
 12 rue des Frères Lumière - 68093 MULHOUSE Cedex
 Tél : 03 89 33 66 77 - Fax : 03 89 33 63 39
 E-mail : admission-concours.ensisa@uha.fr - Internet : www.ensisa.fr
 RS : <https://linktr.ee/ENSISA>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B-2 Frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
10 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Le jury fixe une barre d'admissibilité. Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études après le baccalauréat bénéficient de 15 points de bonification à l'issue des épreuves écrites. Les résultats d'admissibilité seront communiqués individuellement aux candidats par courrier électronique.

D - ÉPREUVES ORALES :

L'épreuve orale est organisée sous la seule responsabilité de l'ENSISA. Elle aura lieu à Mulhouse, dans les locaux de l'école, entre mi-juin et début juillet 2026. Cette épreuve comporte un test d'anglais de type TOEIC ainsi qu'un entretien d'évaluation qui a pour objectif d'évaluer l'ouverture d'esprit, les aptitudes et les motivations du candidat pour le métier d'ingénieur.

Seront prises en compte pour le classement pour moitié la moyenne de l'écrit et pour moitié la note de l'épreuve orale. Sont classés les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure à un seuil fixé par le jury. Les résultats du classement seront communiqués individuellement aux candidats par courrier électronique.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E.*

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Ecole Nationale Supérieure Maritime est une école d'ingénieur qui propose, dans son site de Nantes, des parcours d'ingénieur, spécialité Génie Maritime, qui visent à former des ingénieurs à l'interface des activités maritimes et terrestres correspondant aux besoins de l'industrie et des activités maritimes connexes.

L'orientation prise par ces formations est en adéquation avec les domaines innovants à fort potentiel de développement en France, et notamment :

- la protection de l'environnement marin;
- la production et le stockage d'énergie ;
- le développement des énergies marines renouvelables,
- l'efficacité énergétique et écologique des navires marchands.

Ces formations dispensées à l'Ecole Nationale Supérieure Maritime de Nantes concernent les secteurs de :

- La conception, l'exploitation, la maintenance et l'optimisation des navires « propres », tant au niveau de leur construction, de leur propulsion et production d'énergie, du stockage du combustible que des sous-systèmes du navire (Parcours Eco Gestion du Navire ou EGN);
- Le déploiement, l'exploitation et la maintenance des installations de production d'énergie offshore : secteurs « oil and gaz » et « énergies marine renouvelables (éolien, hydrolien, énergie thermique des mers) » (Parcours Déploiement et Maintenance des systèmes Offshore ou DMO).
- Le choix du parcours s'effectuera lors de la deuxième année du cycle ingénieur. La première année étant consacrée à une maritimisation des futurs ingénieurs.

Pour plus d'information, consultez notre site web ou adressez-vous directement à l'école.



ENSM - Site de Nantes

Campus de l'École Centrale - Bâtiment C

1, rue de la Noë - 44300 NANTES

bef.nantes@supmaritime.fr - www.supmaritime.fr

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure

B-2 Frais de dossier

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
20 €	40 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Une note d'admissibilité est obtenue en prenant en compte l'ensemble des épreuves écrites affectées de leur coefficient.

Les résultats d'admissibilité seront communiqués individuellement aux candidats par courrier électronique.

D - ÉPREUVES ORALES :

Les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites recevront un courrier les invitant à un entretien organisé par l'ENSM à Nantes. Cet entretien a pour objectif de mettre en avant leur personnalité et leurs motivations. L'épreuve aura lieu entre mi-juin et fin juin.

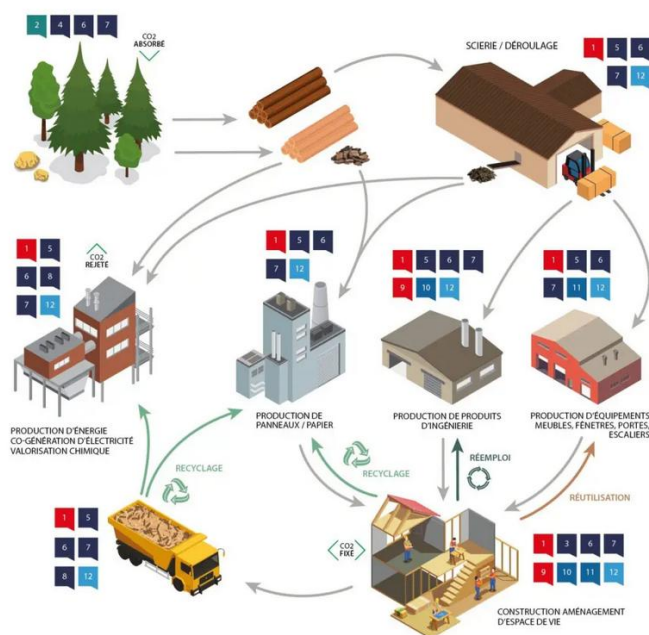
Pour l'admission, l'épreuve orale (entretien) a le même poids que l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité. Une note inférieure ou égale à 8 sur 20 à l'entretien est éliminatoire.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

École interne du Collégium Lorraine-INP de l'Université de Lorraine, l'ENSTIB est la **seule Grande École publique française** à former des ingénieur(e)s en mesure de mener des projets aux profils disciplinaires variés, dans tous les secteurs socio-économiques et industriels de la filière bois. L'ingénieur(e) ENSTIB s'engage pour un usage innovant, éthique, solidaire, frugal et pragmatique des matériaux bois et biosourcés et partage leurs valeurs, leur vision et leur expertise, au sein d'une filière qui constitue un modèle exemplaire de développement durable et d'économie circulaire. La formation ingénieur peut être suivie au choix sous statut étudiant ou par apprentissage.



4 secteurs d'activités principaux se distinguent :

- **Matériaux biosourcés** (chimie du bois, bioraffineries, matériaux éco-composites)
- **Ecoconstruction** (génie civil, bâtiment durable, aménagement)
- **Bois énergie - Thermique habitat - Environnement**
- **Ingénierie des Systèmes Industriels** (logistique, fabrication automatisée et numérique, robotique, productique).

l'ENSTIB, ce sont les étudiants qui en parlent le mieux ! :



De nombreux **double diplômes** sont proposés en France et à l'étranger (AGROPARISTECH, ingénieur-architecte avec l'ENSA Nancy, Master BioWare, Canada, Chili, Allemagne, Suisse, Suède, réseau Agreenium, ...).

96 % des étudiants formés à l'ENSTIB travaillent dans les grands secteurs d'activité de l'industrie du bois. Le temps moyen d'obtention du premier emploi est de 9 jours et le taux d'emploi à 3 mois est de 100%.

Journées Portes Ouvertes les vendredis d'Octobre à Mars :

<https://www.enstib.univ-lorraine.fr/fr/nous-contacter/portes-ouvertes/>



École Nationale Supérieure des Technologies et Industries du Bois

27, rue Philippe Seguin - 88051 ÉPINAL / Tél : 03 72 74 96 00

email : enstib-concours@univ-lorraine.fr - Web : <http://www.enstib.univ-lorraine.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures bénéficient de 15 points de bonification. Les résultats de l'admissibilité sont notifiés par courrier électronique courant juin (convocation).

D - ÉPREUVES ORALES

L'entretien d'admission spécifique se déroule à ÉPINAL fin juin. Le candidat choisira la date et l'heure de passage de l'entretien. L'entretien porte essentiellement sur la motivation (20 min). Il est précédé d'une épreuve écrite comportant une synthèse de texte et un test d'anglais (de type TOEIC).

E - TIPE : l'ENSTIB n'utilise pas les notes de l'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESB forme des spécialistes du bois, agiles et engagés.

Nos élèves ingénieur.e.s ont à cœur de transformer le monde et ses usages, en maîtrisant les subtilités d'un matériau hautement durable : le bois.

À l'ESB, les élèves apprennent à relever les défis d'ingénierie et de recherche, d'aujourd'hui et de demain. Les projets étudiants passent toujours par la case atelier, nous multiplions les partenariats avec les entreprises et nous centrons nos recherches sur des défis industriels concrets.

Les élèves-ingénieurs formés à l'ESB (**statut étudiant et apprentissage**) intègrent une **formation pluridisciplinaire** avec une dominante qu'ils choisissent en cours de formation :



Ressources



Commerce



Industrie



Bâtiment

Les étudiants ont accès à de nombreux équipements pour explorer, concevoir et prototyper, fabriquer et tester, pour agir sur le climat avec les biosourcés.

Débouchés : ingénieur méthodes et/ou production, ingénieur qualité, ingénieur maîtrise d'ouvrage, ingénieur travaux, ingénieur bureau d'études, ingénieur achat et approvisionnement, ingénieur d'affaire, ingénieur R&D

Ouverture à l'international : Intégrer l'ESB c'est aussi 35 partenaires à l'international parmi les plus prestigieuses universités du monde et 4 doubles diplômes (Brésil, Canada, Chili, Suisse).

L'ESB est une grande école (CGE) labélisée EESPIG, sous contrat avec le ministère de l'Agriculture (MASA), accréditée par la Commission des titres de l'ingénieur (CTI) à délivrer le diplôme d'ingénieur.



ESB - Ecole d'Ingénieurs en sciences & technologies du bois et des matériaux biosourcés

Atlanpôle – BP 10605 - Rue Christian Pauc/ 44306 Nantes cedex 3

Tél. 02 40 18 12 12 | www.esb-campus.fr | admission@esb-campus.fr

- Journée Portes ouvertes : samedi 24 janvier 2026 de 9h00 à 15h30
- Ateliers d'accompagnement à la recherche d'entreprise : dates à consulter sur notre site
- Rendez-vous individualisés sur demande (par mail ou téléphone)

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 *Frais de dossier : se reporter au tableau récapitulatif des frais de dossiers*

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients

D - ÉPREUVES ORALES

Les épreuves orales se déroulent 2^e quinzaine de juin. Les candidat·es admissibles seront invité·es par mail, à choisir leur date de venue. Les épreuves orales portent principalement sur la motivation et le projet professionnel.

Le classement de l'admission est établi sur la base de la moyenne des écrits (50% de la note) et de la moyenne des oraux (50% de la note). Tout candidat n'ayant pas participé à une épreuve (écrite ou orale) ne sera pas classé.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie F de la brochure.*

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Expertise, inclusivité et durabilité : depuis 1956, ESEO forme des ingénieurs qui façonnent le monde par leur maîtrise de l'informatique et de l'électronique. Nous préparons nos étudiants à des métiers passionnants dans tous les secteurs d'activité, en construisant un parcours qui leur ressemble.

Changez le monde, devenez ingénieurs

De grands défis nous attendent : santé, énergie, climat, sécurité, inclusion, nouvelles mobilités... La révolution numérique (digital, électronique, monde connecté) offre un potentiel d'innovation infini dans tous les domaines. Les étudiants qui aspirent à devenir ingénieurs doivent être prêts à affronter ce monde en perpétuelle évolution. ESEO offre une formation axée sur la maîtrise des nouvelles technologies, en tenant compte des enjeux de développement durable et de responsabilité sociétale, afin de rendre nos environnements personnels et professionnels plus vivables.

Une réputation d'excellence académique et technique

Notre école est reconnue par la Commission des Titres d'Ingénieur depuis 1956. Cette accréditation appuie la qualité et l'adéquation de la formation proposée dans notre école d'ingénieurs généralistes des nouvelles technologies. Elle renforce la reconnaissance nationale et internationale des diplômes et favorise la compétitivité des diplômés. Reconnue d'Utilité Publique, ESEO est une école d'ingénieurs à but non lucratif disposant du label national EESPIG, « Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général ».

ESEO Angers : 10 bd Jeanneteau – 49100 Angers // Portes ouvertes 13 décembre & 24 janvier

ESEO Dijon : 11 rue Sully – 21000 Dijon // Portes ouvertes : 06 décembre & 17 janvier

ESEO Paris-Vélizy : 13 avenue Morane Saulnier – 78140 Vélizy Villacoublay // Portes ouvertes : 10 janvier



B - INSCRIPTIONS / FRAIS DE DOSSIER

B-1 *L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.*

B-2 *Frais de dossier : se reporter au tableau récapitulatif des frais de dossiers*

C - EPREUVES ECRITES : *se reporter au tableau des coefficients*

D - EPREUVES ORALES

Les épreuves orales se dérouleront sur le mois de juin. Les candidats déclarés admissibles seront convoqués à un entretien qui se déroulera dans les locaux des écoles d'Angers, Paris-Vélizy ou Dijon ou en visio devant un jury pouvant réunir enseignants et cadres d'entreprises. L'entretien portera principalement sur la motivation et le projet professionnel du candidat.

Le coefficient de l'entretien sera de 15. Il représente 1/3 de la note finale.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Grande école d'ingénieurs créée en 1904, **ESIEE Paris forme des ingénieur·es généralistes répondant aux enjeux des transitions numériques et environnementales**, avec des spécialisations variées, reconnu·es pour leurs compétences de haut niveau en sciences, technologies et management.

21 filières de spécialisation dans les domaines : • Informatique, cybersécurité, intelligence artificielle • Systèmes électroniques et embarqués • Industrie 4.0, génie industriel, génie mécanique • Transition énergétique, génie civil • Santé numérique et biotechnologies.

Il existe deux voies d'accès à ESIEE Paris, **la voie généraliste et la voie « filière data - FISEA »**. Il est possible de candidater aux deux voies en parallèle, sans frais de concours additionnels, et les épreuves orales sont communes. La « filière data - FISEA » centrée sur les données et IA garantit une place en apprentissage pour les 2 dernières années après une année sous statut étudiant. L'apprentissage est également possible par la voie généraliste, mais sans garantie et dans la limite des places disponibles.

Un lien fort avec les entreprises : 25% des enseignements en cycle ingénieur sont assurés par des professionnels et 650 entreprises accueillent les stagiaires et jeunes diplômés ESIEE. L'école s'appuie sur un réseau de plus de 16000 anciens élèves. ESIEE Paris compte parmi ses diplômés Marcel Dassault et Yann Le Cun.

Un environnement d'études privilégié

Située à 15 minutes de Paris, ESIEE Paris est au cœur du **Campus de l'Université Gustave Eiffel** dans un vaste bâtiment à l'architecture futuriste. L'école offre un cadre d'études agréable et de nombreux équipements : espaces verts, salles de cours, amphithéâtres, plateformes technologiques, Fablab', équipements sportifs (gymnase, mur d'escalade, piscine, ...), locaux associatifs, espaces de détente et de restauration (tarif CROUS) ...

Une large ouverture internationale

L'expérience à l'international de 3 mois minimum est obligatoire. ESIEE Paris s'appuie sur 120 partenaires dans 45 pays sur tous les continents (Etats-Unis, Canada, en Europe, en Asie, en Amérique du Sud...) et propose 18 doubles diplômes. ESIEE Paris propose offre la possibilité de suivre une filière internationale dispensée en langue anglaise (« artificial intelligence and cybersecurity »).

Un parcours personnalisé

Les étudiants peuvent personnaliser leur parcours grâce aux enseignements optionnels, aux stages, aux projets et aux 30 doubles-diplômes proposés en France et à l'étranger. Ils affinent ainsi leur projet professionnel et leur profil métiers : ingénieur études et développement, ingénieur recherche et innovation, ingénieur manager, entrepreneur.

Une vie associative et sportive riche : Avec plus de 30 clubs et associations dans différents domaines, le BDE ESIEE Paris propose un large choix d'activités extra-scolaires.



ESIEE Paris - 2 Bd Blaise Pascal - 93162 Noisy le Grand 01.45.92.65.00 - e-mail : contact@esiee.fr - <http://www.esiee.fr>

Dates journées portes ouvertes :

Samedi 6 décembre 2025, samedi 17 janvier 2026, samedi 14 février 2026

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C.* Il n'y a pas de bonification.

D - ÉPREUVES ORALES : Du 22 juin au 8 juillet, dispositif d'une demi-journée dans les locaux de ESIEE Paris : entretien individuel de motivation (50% de la note) et atelier collaboratif animé par des ingénieurs diplômés ESIEE Paris (50% de la note). L'admission est établie en prenant la moyenne des écrits (2/3 de la note) et des oraux (1/3 de la note). Tout candidat n'ayant pas participé aux oraux ne sera pas classé.

E - TIPE : *ESIEE Paris n'utilise pas les notes de l'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.*

A – INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fondée à Paris en 1923, reconnue par l'Etat en 1925 en tant qu'école d'ingénieurs, l'École Supérieure de Fonderie et de Forge (ESFF) est habilitée par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur). Elle est rattachée par convention à L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM).

Elle est labellisée EESPIG (Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général) et EUR-ACE.

Sa vocation est de former les ingénieurs et les cadres supérieurs pour les industries de la transformation des matériaux métalliques, en particulier par fonderie et par forgeage. Pour atteindre ses objectifs, l'ESFF dispense un enseignement équilibré, fondé sur des connaissances scientifiques solides, indispensables à la compréhension de mécanismes physiques fondamentaux et à l'application intelligente de techniques modernes (CAO, modélisation, simulation numérique, etc.) mais aussi de travaux pratiques variés (fonderie, forge, soudage, métallographie, ...) avec ses partenaires académiques.

Elle contribue aux **enjeux stratégiques nationaux** qui se répartissent en grands marchés entre l'énergie nucléaire et renouvelable, les transports aéronautiques, automobiles, ferroviaires et navals ; la mécanique et engins agricoles, les travaux publics mais aussi l'industrie du luxe ou l'industrie culinaire avec sans cesse une recherche de **l'optimisation des produits par la maîtrise des métiers**.

Elle est aujourd'hui située à Sèvres jusqu'au 31/07/2026 et s'installera sur **le campus Arts et Métiers de Châlons-en-Champagne** à partir du 01/09/2026 dans de nouveaux locaux. Cette nouvelle installation permettra de placer l'école au cœur d'un écosystème dynamique avec l'ENSAM et le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques) mais aussi offrir une **vie étudiante agréable** dans une agglomération très dynamique.

La formation est réalisée par la voie de l'apprentissage avec le CFAI Mecavenir de Puteaux. Les périodes d'alternance sont entre 1 et 5 mois en entreprise au fur et à mesure des 3 années d'études (voir détail site internet <https://www.esff.fr>).

Les élèves de l'école sont rémunérés selon les modalités définies par le code du travail. **L'ESFF propose un grand nombre de sociétés d'apprentissage aux élèves admis. La mobilité internationale est obligatoire avec une période minimum de 9 semaines sur les trois ans, facilitée par le réseau d'entreprises partenaires.**
Aucun droit de scolarité n'est perçu ni par l'école ni par une autre instance.

L'école offre 11 places pour les candidats de la filière PT.

La formation conduit au diplôme d'ingénieur de l'ESFF en convention avec L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM).

Pour obtenir davantage de renseignements, demander la brochure de présentation complète de l'école :



ESFF – 44 avenue de la Division Leclerc – 92310 Sèvres

Tél : 01 55 64 04 40

E mail : contact@esff.fr

Site web: <https://www.esff.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier : étudiant boursier = 0 € ; étudiant non boursier = 20 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves sont choisies dans la Banque PT, *se reporter au tableau reprenant les matières et les coefficients (en partie C de ce livret).*

D - ÉPREUVES ORALES

L'ESFF organise une seule épreuve orale d'admission (un entretien de motivation) dans les locaux de l'école à **Sèvres entre mi-juin et mi-juillet**. Plusieurs dates sont proposées aux candidats avant leur convocation définitive. Pour l'admission, cet entretien de motivation a le même poids que l'ensemble des épreuves écrites d'admissibilité.

E - TIPE : l'ESFF n'utilise pas les notes de l'épreuve commune de TIPE.

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E du livret.

CONCOURS ESTIA



A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ESTIA, École Supérieure des Technologies Industrielles Avancées est une **grande école d'ingénieurs généralistes**, accréditée par la CTI et membre de la **Conférence des Grandes Écoles**. C'est un **Établissement d'Enseignement Supérieur Consulaire (EESC)**, à but **non lucratif** et d'**intérêt général**, et associé à l'**Université de Bordeaux**. Partenaire du **Groupe ISAE**, elle s'appuie sur un réseau académique et industriel solide, en France comme à l'international.

Située dans un environnement privilégié, au cœur de la Technopole Izarbel à Bidart (Biarritz), l'école bénéficie d'un écosystème riche en entreprises innovantes et plateformes technologiques.

L'école propose 25 places aux élèves de la filière PT.

L'ingénieur ESTIA est un généraliste international, formé dans une approche **pluridisciplinaire** et **systémique** associant sciences de l'ingénieur, management et langues. Les enseignements couvrent un large spectre technologique : mécanique, électronique, génie électrique, énergies, systèmes embarqués, robotique, informatique et numérique.

La formation, **trilingue (français, anglais, espagnol)**, intègre une mobilité internationale obligatoire. **Tous les étudiants préparent un double diplôme** (Master of Science britannique ou Master Universitario espagnol), en plus du diplôme d'ingénieur sans rallonger le temps d'études.

Parcours possible par l'apprentissage, pour tous, avec les mêmes opportunités académiques et professionnelles.

Pour obtenir la plaquette de présentation ou des renseignements, vous pouvez contacter l'école aux coordonnées suivantes : Tél : 05 59 43 84 82 / email : s.bouzenade@estia.fr / site : <http://www.estia.fr>

B - INSCRIPTION ET FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	10 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : Se reporter au tableau concernant les coefficients des épreuves.

D - ÉPREUVES ORALES : Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, l'ESTIA informera les candidats, qui recevront un mail mi-juin les invitant à choisir la date et le lieu de leurs oraux.

Ces entretiens se déroulent à Paris et à Bidart.

Un candidat n'ayant pas présenté une épreuve écrite ou orale ne sera pas classé.

Trois épreuves d'admission sont prévues :

Tests psychotechniques, entretien en français et entretien en anglais. Ces épreuves sont spécifiques à l'ESTIA.

Matière	Tests raisonnement et logique	Entretien français	Entretien anglais	Total
Coefficient	10	10	10	30

Tests psychotechniques : Les différentes épreuves ont pour objectif d'évaluer votre personnalité, votre capacité à raisonner et votre logique. Elles se présentent sous la forme de 3 questionnaires en ligne.

L'entretien en français (15 min) : L'épreuve a pour objectif d'évaluer les qualités d'expression du candidat, sa curiosité, son esprit critique ainsi que la cohérence de son argumentation et de ses motivations. Le candidat se présente, expose ses expériences et projets, puis répond à des questions portant sur l'actualité et son avenir professionnel.

L'entretien en anglais (15 min) : l'épreuve consiste à évaluer le niveau linguistique du candidat.

Deux centres d'oraux sont proposés, au choix : l'un à l'école à Bidart, l'autre à Paris.

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E "des conditions générales"*

Le jury d'admission de l'ESTIA établit par ordre de mérite la liste des candidats qui peuvent bénéficier de la procédure centralisée d'appel, le classement sera envoyé par courrier électronique aux candidats.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le secteur de la construction est le premier employeur en France, avec environ 60 000 à 80 000* emplois créés tous les ans. Ingénieur ou ingénieur-architecte, économiste de la construction, chef de chantier, conducteur de travaux, concepteur ou installateur de solutions d'énergie renouvelable, BIM manager, géomètre-topographe, télépilote de drone, chargé d'études, chargé de programmes immobiliers... Tous ces métiers ont un fort impact dans la transition écologique & numérique.

L'ESTP, Grande école d'ingénieurs de la construction, forme depuis 1891 les futurs cadres du secteur et bénéficie d'un statut d'établissement d'enseignement supérieur privé sous statut associatif, dont les missions d'intérêt général sont reconnues par l'État depuis 1921.

Depuis la création de l'école en 1891, 50 000 diplômés nous ont fait confiance et constituent aujourd'hui l'ESTP Alumni ; réseau des anciens qui participe activement à l'employabilité et la qualité de l'insertion professionnelle ainsi qu'à la reconnaissance et la notoriété de l'ESTP et de ses diplômés en France et à l'international. Le titre d'ingénieur délivré est habilité par la Commission des Titres d'Ingénieur depuis 1934.

L'ESTP propose sur ses campus de Cachan, Dijon, Orléans et Troyes un diplôme d'ingénieur généraliste de la construction avec le choix d'un parcours thématique à partir du 4^{ème} semestre => Construction durable / Aménagement urbain et mobilité / Travaux publics décarbonés / Transition énergétique de la construction / Transition numérique de la construction.

Grâce à son enseignement généraliste, ses parcours thématiques et ses options, l'ESTP déploie **un programme RSE ambitieux** et participe à relever les défis environnementaux, sociétaux et technologiques du secteur de la construction ; secteur lui-même positionné comme acteur pour la planète.

Ouverte au monde de l'entreprise, à l'international et à la recherche, l'ESTP permet à ses diplômés de s'orienter vers la construction, l'aménagement du cadre de vie, l'urbanisme ou l'immobilier mais de rejoindre aussi l'industrie, le conseil, l'audit, la finance.

Points forts :

- 58% des diplômés ont une proposition de CDI avant la fin de leurs stages de fin d'études
- 95% ont trouvé un emploi moins de 4 mois après la sortie de l'école
- Salaire moyen à l'embauche déclaré : **46 K€ bruts** primes incluses
- **42 semaines de stages en entreprise** sur les trois années du cursus ingénieur
- Une communauté ESTP composée de plus de **35 000 alumni actifs** assure un ancrage et une forte proximité avec les entreprises.
- Un cursus 100% anglophone « Civil Engineering » est proposé sur le campus de Cachan dès la 1^{ère} année.
- **121 partenariats à l'international dans 53 pays** pour des échanges et doubles diplômes parmi les universités les plus prestigieuses (Berkeley, MIT, Imperial College, Shanghai, KTH, Dresde...).
- Une école reconnue depuis 2006 pour le **double diplôme ingénieur architecte** en partenariat avec l'ENSA PLV et l'ESA dispensé sur le campus de Cachan.
- De nombreux **doubles diplômes en France** en partenariat avec Centrale Supélec, ENSAM, IFP School, Sciences Po, EDHEC, ESCP Europe, EM Lyon, HEC, ESSEC Business School, Arts et Métiers, Ecole des Ponts ParisTech...

L'école offre au total 105 places pour les profils issus de la filière PT réparties sur ses 4 campus :

50 sur le campus de Cachan / 20 sur le campus de Dijon / 15 sur le campus d'Orléans / 20 sur le campus de Troyes



Votre contact :

ESTP - 28 avenue du Pdt Wilson - 94234 Cachan Cedex
 Christophe RICHER - Responsable recrutement et relations candidats
 mail : admissions@estp.fr - Tél : 01 49 08 56 50 - site web : www.estp.fr

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier : étudiant boursier = 15 € étudiant non boursier = 85 €

B-3 Frais de scolarité : 9 950 € (rentrée 2026). **Cette année l'ESTP attribuera une bourse couvrant l'intégralité des frais de scolarité de la 1^{ère} année aux candidats grands admissibles étant boursiers CROUS échelons 4 à 7.**

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C. Aucune bonification n'est accordée.

D - ÉPREUVE ORALE : pas d'épreuve orale obligatoire. L'ESTP propose uniquement aux admissibles une épreuve orale facultative et spécifique permettant d'obtenir un bonus de 80 points sur le classement final d'admission. Il s'agit d'un entretien collectif de 6 candidats autour d'une mise en situation permettant d'évaluer certains savoir-être. Un lien pour choisir la date et le créneau est envoyé à chaque candidat admissibles après les résultats des épreuves écrites. **Les candidats n'ayant pas pris rendez-vous ou absents ne seront pas refusés et poursuivent le concours sans ce bonus.**

E - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E de la brochure.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Grenoble INP - Génie industriel est une école du groupe Grenoble INP.

Appuyée sur les valeurs d'engagement, d'équipe, d'audace et d'exigence, l'école ambitionne de former des ingénieures et ingénieurs en conception et en organisation industrielle ; pour une entreprise performante, compétitive et durable. Pour ce faire, l'école offre une formation pluridisciplinaire, où se côtoient l'apprentissage des sciences et des technologies de l'ingénieur, les sciences sociales et de management, la modélisation avancée, les projets collectifs et les réalisations pratiques.

Dans notre école, enseignants et élèves se situent au plus près des recherches scientifiques et technologiques, mais aussi au plus près des meilleures pratiques des entreprises. Grâce à nos laboratoires de recherche, à nos plateformes technologiques, à notre Club des industriels, à notre réseau international Cluster, les élèves se situent au cœur de la conception des produits, des technologies et de l'usine de demain.

Pendant leurs études, tous nos élèves font un stage ou une partie de leurs études à l'international. L'école offre de nombreux doubles diplômes dans le monde.

Sortis de notre école, après un premier poste souvent en réalisation de haute technologie, nos ingénieures et ingénieurs font des brillantes carrières en conception et organisation industrielle dans tous les secteurs d'activité. Ils se retrouvent en majorité dans des grandes entreprises multinationales. Au-delà de leur diversité, leur métier est toujours l'innovation, la dynamique industrielle vers une meilleure performance au service de l'homme et de la société.

Nombre de places offertes : 12

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Etudiant boursier	Etudiant non boursier
20€	72 €

C - ÉPREUVES

L'école fait partie du groupe Grenoble INP. Les coefficients d'écrit pour l'admissibilité à Grenoble INP – Génie industriel sont ceux des Concours Communs Polytechniques (se reporter au tableau 7.4 de la partie C - page 13 et 14).

Résultats : Le jury de concours fixe la barre d'admissibilité aux épreuves orales.

Sont déclarés admissibles les candidats ayant une note supérieure ou égale à la barre d'admissibilité fixée par le jury. Les résultats d'admissibilité sont publiés sur Internet : <https://genie-industriel.grenoble-inp.fr>

D - ÉPREUVES ORALES

Convocation : Chaque candidat sera convoqué individuellement par l'école.

Épreuve : L'épreuve orale est organisée sous la seule responsabilité de l'école.

L'épreuve orale se déroulera de mi-juin à début juillet à Grenoble. L'épreuve se déroule sous forme d'une demi-journée intégrant une phase de découverte du génie industriel et une phase d'orientation et de sélection. Elle est composée d'exercices individuels et collectifs et d'entretiens. Le candidat aura notamment à se présenter devant un jury pour exprimer et démontrer ses motivations, ses expériences et ses compétences. L'évaluation se fait sur la base de 9 critères validés par l'école et ses partenaires industriels comme prérequis pour le génie industriel. Le jury est composé d'industriels, souvent anciens élèves et d'enseignants de l'école.

E - TIPE : Pas d'épreuve d'évaluation des TIPE.

F - ADMISSION : La procédure d'intégration est indiquée en partie E des conditions générales.

Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de la note obtenue à l'oral.

Les résultats sont publiés sur Internet : <https://genie-industriel.grenoble-inp.fr>

Pour en savoir plus visitez notre site : <https://genie-industriel.grenoble-inp.fr>

CONCOURS Bretagne INP- ENIB

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bretagne INP est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche public, qui réunit deux écoles d'ingénieurs (l'ENIB et l'ESIAB) ainsi que l'IAE, pour former des ingénieurs et des managers engagés, solidaires et adaptés aux défis d'un monde en transition, capables de proposer des modèles alternatifs au sein des organisations. L'École nationale d'ingénieurs de Brest est affiliée au groupe Mines Télécom. L'ENIB compte 778 étudiants, pour 2/3 recrutés en post-bac et pour 1/3 à bac+2. Elle propose un unique diplôme d'ingénieur généraliste en électronique, informatique et mécanique. Les semestres 5 et 6, première année du cycle d'ingénieur, proposent des tronc communs aménagés en fonction de la formation d'origine. Les S7 et S9 sont des semestres de spécialisation. La formation est tournée vers le monde de l'entreprise ; le S8 est consacré à un stage d'assistant ingénieurs (avec un complément de cours en sciences humaines et sociales) et le S10 à un stage ingénieur. A noter que tous les semestres fonctionnent au printemps comme à l'automne ; les rentrées décalées et les permutations de semestre sont possibles. La pédagogie privilégie les projets, le travail collaboratif et la créativité, avec des classes à petits effectifs. La dernière année du cycle d'ingénieur est également proposée en alternance, sous la forme de contrat de professionnalisation. Les élèves ont la possibilité d'effectuer un double parcours, soit entrepreneuriat (DU ou Master IAE, le statut d'étudiant-entrepreneur est proposé dans le cadre du dispositif PEPITE Bretagne), soit recherche (l'ENIB délivre quatre masters en photonique, ingénierie de conception, informatique, télécommunication), soit à l'international (une trentaine d'accord de double diplôme). L'ENIB est labellisée "Bienvenue en France", 30% de ses diplômés sont des internationaux. Le diplôme généraliste permet aux éniébiens d'être présents dans la plupart des secteurs industriels, avec une majorité dans les transports, les TIC services, le conseil et les bureaux d'études. 68% des élèves trouvent leur premier emploi avant la sortie de la fin de leur scolarité.

La mobilité internationale est obligatoire et est d'une durée minimale d'un semestre (soit 30 ECTS), soit sous la forme d'un stage en laboratoire ou entreprise, soit d'un semestre académique, soit dans le cadre d'un double diplôme.

Le lien formation-recherche est fort à l'ENIB. L'école a développé une forte expertise dans les domaines suivants : i) La réalité virtuelle et augmentée pour la formation, les loisirs et la culture, ii) Les sciences de l'ingénieur, de l'image et du numérique pour la biologie et la santé, iii) Les matériaux et systèmes adaptatifs pour les environnements marins, iv) Les dispositifs photoniques et numériques pour les communications à très haut débit, v) L'intelligence artificielle.

L'ENIB conduit ses travaux de recherche au sein de deux UMR CNRS (IRDL et LabSTICC) et participe au développement d'un laboratoire international avec le CNRS en Australie. L'école est également tutelle de deux écoles doctorales et est membre d'un Institut Carnot, d'une école université de recherche (IsBLUE), d'une SATT (Ouest valorisation), d'un pôle de compétitivité (I&R), d'un LabEx (CominLabs), d'une Equipex (Continuum). En outre, elle héberge le site brestois d'un IRT (b-com). Plusieurs entreprises de haute technologie ont été créées sur la base des recherches développées à l'ENIB, notamment Virtualys, Cervval, Diateam ou Elliptika.

La vie de Campus est très importante à l'ENIB. L'engagement associatif est valorisé et l'engagement sociétale est obligatoire à travers le dispositif "Ingénieur Honnête Homme"™. L'éthique de l'ingénieur et les enjeux de décarbonation de l'économie occupent une place centrale dans la formation des éniébiens. L'école se situe sur une technopole sur un site exceptionnel au bord de l'océan, en bout de rade de Brest.

Pour obtenir de plus amples renseignements, ou recevoir la brochure de l'école :



Bretagne INP- ENIB (Service Scolarité)

Technopôle Brest-Iroise - CS 73862

29238 Brest Cedex 3

Tel : +33 02 98 05 66 16/17- mail : scolarite@enib.fr - www.enib.fr

JOURNEE PORTES OUVERTES : SAMEDI 31 JANVIER 2026 9H-17H

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale **décrite** en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C.

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient de **20 points de bonification** à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVE ORALE : épreuve spécifique à l'ENIB

Convocation : à la suite des épreuves écrites, le jury établit une liste de grand(e)s admissibles, qui sont dispensé(e)s d'épreuves orales, et une liste d'admissibles. Les admissibles seront contactés et devront retenir une date de passage à l'épreuve orale qui se déroulera fin juin/juillet 2026, en présentiel ou en visioconférence.

Épreuve : les candidats sont évalués sur la motivation, l'ouverture d'esprit, la compréhension des enjeux d'éthique de l'ingénieur, ainsi que la qualité d'expression. L'entretien d'une durée de 15 minutes (avec une partie présentation, suivie de questions) est un poids égal à la moitié de celui des épreuves écrites (coef. : 12).

Résultats : le jury du concours fixe la barre d'admission puis arrête la liste des candidats classés. Les résultats définitifs seront consultables sur le site <http://www.banquept.fr>.

E - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Tarbes est **une école publique**. Elle est devenue école interne de la 4^{ème} UT en France : l'**Université de Technologie Tarbes Occitanie Pyrénées (UTTOP)**. Elle forme des **ingénieurs généralistes en génie mécanique et génie industriel**. Flexibles, adaptables et ouverts à l'international, ils sont capables de concevoir, de mettre en œuvre et de conduire les systèmes industriels complexes et les équipements de production, dans le respect de l'environnement et de la sécurité. L'apprentissage de compétences métiers est accompagné de l'acquisition de qualités de savoir être, savoir agir et interagir, manager et surtout évoluer.

Secteurs d'activités

 Industrie automobile, aéronautique, navale et ferroviaire

 Construction, BTP

 Industrie chimique

 Énergie

 Métallurgie

 Industrie alimentaire

En tant qu'ingénieurs généralistes, ils travaillent dans des secteurs d'activité très variés, et dans différents services tels que la Production-Exploitation, R&D, Méthodes, Contrôle de production, Conseil-Expertise, Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement-Normalisation, Informatique Industrielle, Affaires, Innovation, Procédé et matériaux...

Ils peuvent également s'orienter vers la maîtrise d'ouvrage, une direction générale ou chef de projet. 99% des diplômés ont trouvé un emploi.

Sous statut **étudiant ou apprenti**, la formation est répartie en 6 semestres.

Parallèlement à un enseignement théorique, scientifique et technique, l'**enseignement pratique** représente env. 60% de la formation : travaux pratiques, pédagogie par projet, conférences industrielles.

A partir du semestre 7, l'étudiant choisit entre **5 options** : Génie Mécanique (GM), Génie Industriel (GI), Bâtiment et Travaux Publics (BTP), Conception des Systèmes Intégrés (CSI), Génie des Matériaux de Structure et Procédés (GMSP).

En adéquation avec le milieu industriel, l'élève effectue **2 stages** en entreprise de 5 à 6 mois chacun.

La **recherche** irrigue aussi la formation : plus de 50 enseignants-chercheurs, 6 unités de recherche, des départements scientifiques dont « **Mécanique-Matériaux-Procédés** » et « **Systèmes** ». Elle fédère entre autre des activités de fabrication additive, intelligence artificielle, simulation et jumeaux numériques autour de deux axes transverses « **Procédés Additifs Intelligents, de la Matière au Système** » et « **Jumeau Numérique** ». Des doubles diplômes ou des thèses sont possibles.

La **mobilité internationale** s'effectue en général à partir de la 4^{ème} année. Elle dure minimum 16 semaines.

<https://www.enit.fr/fr/relations-internationales/partir-a-l-etranger.html>

- Plus de 160 universités partenaires (Erasmus+, FITEC, BCI) pour effectuer 1 semestre de cours
- European Project Semester : projets industriels en anglais,
- 16 Doubles diplômes : Argentine-Brésil-Colombie-Maroc-Canada
- Stages en entreprise



Pour obtenir de plus amples renseignements contactez le service admissions :

Tel : +33(0)5 62 44 27 04/05 - mail : admissions@enit.utttop.fr

Téléchargez la plaquette formation : <https://www.enit.fr/fr/formations/diplome-d-ingenieur.html>

JOURNEE PORTES OUVERTES : VENDREDI 30 ET SAMEDI 31 JANVIER 2026

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale **décrite** en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
10 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C.

20 points de bonification pour les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le bac

D - ÉPREUVE ORALE : épreuve spécifique à l'ENIT

Convocation : à la suite des épreuves écrites, le jury établit une liste de grands admissibles (dispensés d'épreuves orales) et d'admissibles. Les candidats recevront un mail informant du résultat d'admissibilité. Les admissibles devront prendre rendez-vous en ligne pour choisir la date de l'épreuve orale qui se déroulera fin juin-début juillet en présentiel ou en visioconférence.

Épreuve orale : évaluation sur la motivation, l'ouverture d'esprit, la qualité d'expression ; durée de 25 min., coefficient 10.

Résultats : le jury du concours fixe la barre d'admission puis arrête la liste des candidats classés. Les résultats définitifs seront consultables sur le site <http://www.banquept.fr>

E - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.

Tout candidat admis au concours peut intégrer la formation sous statut étudiant ou sous statut apprenti (sous condition).



L'ÉCOLE
DES INGÉNIEURS
DU NUMÉRIQUE



A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ISEN Méditerranée est un établissement d'enseignement supérieur reconnu, ouvert en 1991 et qui accueille plus de 850 élèves sur ses deux campus situés à Toulon et Marseille.

L'ISEN Méditerranée fait partie des 204 grandes écoles d'ingénieurs françaises. Son statut est associatif, à but non lucratif et elle est labellisée d'intérêt général EESPIG.

L'ISEN promet à chaque élève, chaque talent, chaque futur professionnel d'être accompagné tout au long de son parcours de formation, un parcours qui correspond autant à ses envies qu'aux besoins des entreprises et de la société.

L'ISEN est accréditée par la CTI, Commission des Titres d'Ingénieurs (certification et gage de qualité d'enseignement).

Le cycle ingénieur est composé de 3 années. La 1^{ère} année est une charnière en termes d'acquisitions de compétences.

En 4^e ou 5^e année le choix porte sur l'approfondissement dans un domaine parmi les options : Cybersécurité, E-santé, dispositifs numériques & IA, Ingénierie d'affaires & IA, Ingénierie logicielle & IA, Objets connectés intelligents, Robotique, Smart energy et Systèmes embarqués intelligents.

Le savoir-être et les connaissances scientifiques et techniques en électronique, informatique, intelligence artificielle et gestion de projet sont mis à contribution lors de « Garage Week », d'« Innovation week », de projets techniques ou de hackathons.

Les élèves font concrètement l'expérience de leur futur métier : la pédagogie par projets couvre l'ensemble des compétences que doit acquérir le futur ingénieur du numérique.

L'ensemble des options sont ouvertes à l'apprentissage avec la possibilité d'effectuer le cursus en alternance sur 1, 2 ou 3 ans.

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification.

D - ÉPREUVES ORALES : * Entretien (coef. 25) durée 30 min

Tout candidat n'ayant pas participé à une épreuve (écrite ou orale) ne sera pas classé. Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites via SCEI, chaque candidat admissible est invité par mail à prendre rendez-vous pour son épreuve orale. Contact avec l'école : isenmed@yncrea.fr. **Les épreuves orales se tiendront sur l'un des campus de l'ISEN à partir de début juin 2026.**

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E. Pas de note éliminatoire.

Pour nous rencontrer en journées portes ouvertes : les samedis 15 novembre 2025, 13 décembre 2025, 24 janvier 2026, 7 février 2026 et 7 mars 2026.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.isen-mediterranee.fr>

Contactez-nous par mail : isenmed@yncrea.fr ou par téléphone : 04 94 03 89 50.

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'ISEN Ouest est une école d'ingénieur généraliste sous contrat avec l'Etat. L'établissement forme 1400 élèves à Brest, Caen et de Nantes.

La formation d'ingénieur ISEN Ouest place l'étudiant au cœur des technologies et de l'intelligence artificielle. Elle ouvre à tous les secteurs d'activités.

Le cycle ingénieur se déroule sur trois années et combine solides bases scientifiques, projets techniques, stages en entreprise, alternance (possible) et ouverture internationale.

Dès la première année du cycle ingénieur, les étudiants sont amenés à réaliser des projets concrets incluant la maîtrise des technologies et de l'Intelligence Artificielle. En 2^e année, les élèves choisissent parmi 16 domaines professionnels répartis dans les campus du Grand Ouest :

Technologies Médicales et de Santé – Numérique, Environnement et Développement Durable – Cybersécurité – Intelligence Artificielle – Développement Logiciel – Robotique / Drones – Robotique / Usine du Futur – Énergie – Énergie électronucléaire – Mobilité électrique – Systèmes embarqués – Objets connectés – Marine Technologies – Ingénierie de projets et d'affaires – Agriculture et Numérique – Finance.

L'école entretient des liens étroits avec le monde industriel et les laboratoires de recherche autour des thématiques de l'électronique, de la robotique, de l'intelligence artificielle, de l'énergie et de l'environnement.

L'insertion professionnelle est excellente : 70 % des étudiants signent un contrat avant l'obtention du diplôme et 95 % sont en emploi deux mois après la sortie, pour un salaire moyen annuel de 40 000 € (enquête CGE 2025, promotion 2024).

Les vastes campus de l'ISEN Ouest offrent un environnement propice à l'innovation et à la vie associative, dans un cadre tourné vers les enjeux technologiques et sociétaux d'aujourd'hui.



Contacts et informations

ISEN Ouest

Site : www.isen-ouest.fr

Brest : 20 rue Cuirassé Bretagne - 29228 Brest Cedex 2

Caen : 16 Quai Amiral Hamelin - 14000 Caen

Nantes : 330 avenue du Champ de Manœuvres - 44470 Carquefou

JOURNÉES PORTES OUVERTES 2025-2026

Brest : 29 novembre 2025, 31 janvier 2026

Caen : 13 décembre 2025, 7 février 2026

Nantes : 6 décembre 2025, 24 janvier 2026, 7 mars 2026

B - INSCRIPTIONS ET FRAIS DE DOSSIER

B-1. L'inscription suit la procédure générale décrite dans la partie B de la brochure Banque PT.

B-2. Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES

Les épreuves écrites sont celles définies par la Banque PT (voir tableau des coefficients en partie C).

Les candidats inscrits pour la première fois en deuxième année d'études supérieures après le baccalauréat bénéficient d'une bonification de 20 points à l'issue des épreuves écrites.

D - ÉPREUVE ORALE : Épreuve spécifique à l'ISEN Ouest

Convocation : à l'issue des épreuves écrites, le jury établit une liste de grands admissibles (dispensés d'oral) et une liste d'admissibles convoqués à un entretien (fin juin / début juillet, en présentiel ou visioconférence).

Contenu de l'épreuve : L'entretien individuel, d'une durée de 15 minutes, évalue la motivation, la curiosité scientifique, la compréhension des enjeux technologiques et environnementaux, ainsi que la qualité d'expression.

Cette épreuve compte pour la moitié du poids des épreuves écrites (coefficient 12).

Résultats : Le jury fixe la barre d'admission et arrête la liste des candidats classés. Les résultats sont publiés sur le site www.banquept.fr.

E - ADMISSION

La procédure d'intégration suit les modalités décrites dans la partie E de la brochure Banque PT.



A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Créée en 1955 au sein de l'Institut Catholique de Paris, l'Isep célèbre 70 ans d'Excellence Académique et fait partie du Top 10 des Ecoles d'Ingénieurs Généralistes d'Informatique et du Numérique, elle couvre l'ensemble des dernières technologies du numérique sur des métiers en très forte expansion.

Notre devise est « Le numérique au service de l'humain ». Ses 1550 étudiants (dont 420 apprentis) bénéficient de 2 sites exceptionnels d'accès facile, l'un au cœur de Paris et l'autre à Issy-les-Moulineaux dans un parc arboré d'1 hectare à 20 minutes en métro du premier.

L'Isep forme des ingénieurs du numérique capables d'imaginer et de concevoir des solutions numériques innovantes et responsables pour des secteurs tels que la santé, la défense, l'information, l'industrie, les transports, le conseil, la finance, les smart cities, etc. La première année consiste en un tronc commun, les années 2 et 3 permettent de développer une expertise parmi les 11 « parcours » suivants :

- Architecte et Sécurité des SI
- Cybersécurité
- Software Engineering
- Conception de Systèmes Embarqués
- Business Intelligence
- Intelligence Artificielle
- Innovation et Création d'Entreprise
- Management et Protection des Données à Caractère Personnel
- Biomedical Engineering en partenariat avec l'Université Paris Cité
- Ergonomie - Cyberspace, Behavior and E-Therapy en partenariat avec l'Université Paris Cité
- Ergonomie – Facteurs Humains, Santé et Technologie avec l'Université Paris Cité

Les étudiants peuvent choisir d'effectuer leur Cycle Ingénieur en statut apprenti sur 3 ans ou 2 ans. En statut étudiant, chaque étudiant effectue 2 stages longs ainsi qu'1 semestre à l'international, au sein de l'une des 160 universités partenaires de l'Isep. L'Isep compte 10000 diplômés en France et à l'International (Isep Alumni).

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	0 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Pas de bonification.

D - ÉPREUVES ORALES : * Entretien (coef. 25) durée 30 min

Tout candidat n'ayant pas participé à une épreuve (écrite ou orale) ne sera pas classé. Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites via SCEI, chaque candidat admissible est invité par mail à prendre rendez-vous pour son épreuve orale. Contact avec l'école : admissions@isep.fr. **Les épreuves orales se tiendront sur les campus de l'Isep à partir de mi-juin 2026**

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E. Pas de note éliminatoire.

Pour nous rencontrer en journées portes ouvertes : les samedis 22 novembre 2025, 13 décembre 2025, 24 janvier 2026, 14 février 2026.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, rendez-vous sur notre site internet : <https://www.isep.fr/>

Contactez-nous par mail : admissions@isep.fr ou par téléphone : 01 49 54 52 00

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

ISMANS CESI, est une école d'ingénieurs située au Mans, créée en 1987. Depuis sa création, l'école a diplômé près de 1500 apprenants qui travaillent actuellement au sein des industries. Nous accompagnons aujourd'hui de futurs ingénieur-e-s **sous statut étudiant ou alternant pour des entreprises de différents domaines : transports** (automobile, aéronautique, spatial et ferroviaire), **équipementiers, BTP / construction, agroalimentaire, luxe, énergie, sociétés de conseils, pharmaceutique, médical, R&D...** Notre mission est de former des ingénieur-e-s en « **Modélisation, calcul et Optimisation** », « **Excellence Opérationnelle** », « **Matière et Energie** » et « **Technologies avancées du sport Mécanique** ». Nos ingénieur-e-s sont capables **d'oser, inventer et concevoir les mobilités de demain.**

Les principaux atouts de ISMANS CESI :

- Diplôme reconnu par la CTI et par la CGE – 97% des diplômés sont en poste 6 mois après leur formation
- 1 école : 4 parcours avec plusieurs périodes d'immersion en entreprise (stages et/ou contrat en alternance)
- Réseau de 200 entreprises & ouverture à l'international avec des partenariats académiques et universitaires (minimum 16 semaines) & accueil d'étudiants internationaux
- L'expertise des enseignants (mécanique, modélisation, optimisation, performances industrielles, excellence opérationnelle, énergie, sciences de l'ingénieur et sciences physiques, sport mécanique...)
- Possibilité de réaliser sa 5^{ème} année sous un contrat de professionnalisation.
- Une approche pédagogique qui combine des enseignements théoriques avec des projets concrets
- Une école à taille humaine et intégrée au sein du campus de Le Mans Université
- Une vie associative étudiante rythmée et riche en activités

L'Ecole est située au Mans, à 55 minutes de Paris en train et 2 heures en voiture de la mer. Elle bénéficie des avantages du campus universitaire du Mans et d'un coût de vie très abordable (loyer mensuel environ 300€/mois).

L'école a de nombreuses accréditation : CTI, CGE, CDEFI, diplôme d'ingénieur contrôlé par l'État et label EUR-ACE. L'école est habilitée par l'état pour accueillir des étudiants boursiers.

En complément d'une formation théorique de haut niveau réalisée par des experts, des mises en situations concrètes sont réalisées dans le cadre de stages chaque année et de projets co-encadrés par nos enseignants et partenaires industriels :

- **Modélisation, Calcul et Optimisation Mécanique** (*statut étudiant uniquement. La dernière année peut être réalisée en alternance sous contrat de professionnalisation.*)
- **Excellence opérationnelle** (*statut étudiant uniquement. La dernière année peut être réalisée en alternance sous contrat de professionnalisation.*)
- **Matière et énergie** : La 4^{ème} année se réalise en lien avec le Master 1 Matériaux de Le Mans Université. La 5^{ème} année se réalise en substitution au sein de l'Université de Sherbrooke au Canada avec possibilité d'obtenir une Maîtrise en chimie avec cheminement en nanomatériaux et caractérisation de pointe - *statut étudiant uniquement*
- **Technologies avancées du sport Mécanique** : (*statut étudiant uniquement. La dernière année peut être réalisée en alternance sous contrat de professionnalisation.*)

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
15 €	35 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : *se reporter au tableau des coefficients en partie C*

Pas de bonification. À l'issue des épreuves écrites les candidats peuvent être déclarés « Grands Admissibles » par le jury et dispensés des épreuves orales.

D - ÉPREUVES ORALES : * Entretien (coef. 25) durée 30 min

Tout candidat n'ayant pas participé à une épreuve (écrite ou orale) ne sera pas classé. Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites via SCEI, chaque candidat admissible est invité par mail à prendre contact avec l'école à contact@ismans.cesi.fr pour retenir une date de passage à l'épreuve orale sur notre campus au Mans (seulement 55 minutes en TGV de Paris) : du **lundi 15 Juin au vendredi 03 Juillet 2026.**

E - TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E. Pas de note éliminatoire.*

Pour nous rencontrer :

- Portes ouvertes : les samedis 06 décembre 2025, 31 janvier 2026, 07 février 2026, 07 mars 2026
- Salons & forums étudiants : nous contacter

Pour obtenir des renseignements complémentaires, rendez-vous sur notre site internet : <https://ismans.cesi.fr/>

Brochure de l'école disponible en bas de la home page dans l'onglet « toutes nos brochures ».

CONCOURS IMT Nord Europe en partenariat avec ISPA Spécialité Matériaux, Plasturgie et Composites

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

25 ans de collaboration ont abouti en 2014 à un partenariat sur ce cursus ingénieur, devenu diplôme de l'IMT Nord Europe, Ecole de l'Institut Mines Télécom, 1^{er} groupe français d'écoles d'ingénieurs et de management. Cette alliance permet aux élèves de bénéficier de l'expertise et des réseaux des deux structures, pendant et après le cursus. La formation proposée est pluridisciplinaire. Les ingénieurs issus de ce cursus sont des généralistes de la plasturgie, formés à la maîtrise et au respect des enjeux environnementaux. Elle s'appuie sur une solide culture scientifique, technologique, managériale et environnementale.

Elle repose sur 8 unités d'enseignement : UE Matériaux / UE Procédés de fabrication / UE Conception de produit / UE Sciences de l'ingénieur / UE Efficience industrielle / UE Management, culture internationale / UE Développement Durable / UE Projets.

L'ouverture et l'expérience internationales sont des marqueurs du cursus. Une période de 9 à 12 semaines à l'étranger (plus de 30 pays possibles) peut être réalisée au sein d'entreprises ou de centres de recherche, avec le soutien potentiel de bourses. La formation, qui se déroule principalement sur le site ISPA à Alençon, est proposée **uniquement par la voie de l'apprentissage** et conduit au diplôme d'ingénieur de l'IMT Nord Europe « Spécialité Matériaux, Plasturgie Composites » en partenariat avec ISPA. Les ingénieurs formés sont aptes à occuper des fonctions de Chefs de projet, Ingénieur Recherche et développement, Ingénieur Eco-Conception, Ingénieur Méthodes ou industrialisation, Ingénieur de production ou qualité dans les secteurs d'activité suivants : automobile, aéronautique, agro-alimentaire, cosmétique, médical, sports et loisirs...

Contrat d'Apprentissage : La formation par la voie de l'apprentissage se déroule en alternance école entreprise sur un rythme 1 mois/1 mois. L'apprenti ingénieur IMT Nord Europe, suit majoritairement sa formation sur le site ISPA d'Alençon et est rémunéré par l'entreprise avec laquelle il est en contrat. Pour finaliser leurs contrats, les élèves intégrés bénéficient de mises en relations avec les nombreuses entreprises industrielles partenaires : l'accompagnement personnalisé mis en place comprend un séminaire gratuit de recherche d'entreprise, coaching, atelier de CV, visites d'entreprises et Job dating. Recruté(e) par une entreprise pour le cursus, l'apprenti(e) est un(e) salarié(e) en formation, visant l'obtention de compétences et d'un diplôme. Booster d'employabilité, l'alternance complète des approches théoriques par des expériences de terrain développées au sein d'équipes professionnelles pluridisciplinaires. Pour plus d'informations sur les modalités du contrat d'apprentissage, veuillez consulter les sites web [IMT Nord Europe](https://imt-nord-europe.fr) - <https://imt-nord-europe.fr> et ISPA [Ingénieur PMC | Plasturgie et Matériaux Composites \(IMT Nord Europe\) | ISPA \(groupe-ispa.fr\)](https://groupe-ispa.fr)

Insertion professionnelle : Acteur clé de l'innovation sur tous les champs d'application de ces matériaux, le diplômé dirigera des équipes pluridisciplinaires, en s'appuyant sur sa vision globale, scientifique et technologique, et sa forte capacité d'adaptation. Les diplômés trouvent rapidement un emploi dans un panel large d'entreprises P.M.I. ou groupe, en France ou à l'étranger. Les diplômés s'intègrent dans le réseau des 13 000 Alumni de l'IMT. Ils bénéficient aussi de la force du réseau plasturgie de l'ISPA implanté dans le monde entier et fédéré autour d'une identité forte, vecteur d'une forte employabilité.

Poursuite d'études : année de spécialisation ou doctorat possible dans les domaines de la qualité, du design produit, recyclage et économie circulaire...

IMT Nord Europe en partenariat avec l'ISPA (Institut Supérieur de Plasturgie Appliquée)



Pôle Universitaire d'Alençon - Campus de Damigny - 61250 DAMIGNY

Tél : 09 71 00 99 56 / loriane.blossier@imt-nord-europe.fr

<https://imt-nord-europe.fr> – <https://groupe-ispa.fr>

B - INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier : Étudiant boursier 15 € - Étudiant non boursier 35 €.

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

À l'issue des épreuves écrites les candidats déclarés grands admis par le jury sont dispensés des épreuves orales.

Pas de bonification.

D - ÉPREUVES ORALES : Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, les candidats seront invités par mail mi-juin à choisir la date et le lieu de leur entretien en ligne sur le site de l'ISPA. Les entretiens se déroulent à Paris – Alençon et Douai.

Un candidat n'ayant pas présenté une épreuve écrite ou orale ne sera pas classé.

E - TIPE : pas d'épreuve commune de TIPE

F - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E.- Pas de note éliminatoire.

Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de la note obtenue à l'oral. Les résultats sont publiés par mail.

Portes ouvertes ISPA à Alençon : 13 décembre 2025 et 7 février 2026. Visite possible en dehors de ces dates sur RDV.

CONCOURS JUNIA HEI / ISEN – Lille et Bordeaux

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES : JUNIA HEI / ISEN – Lille et Bordeaux

JUNIA est une grande école d'ingénieurs qui forme des talents capables d'accompagner les grandes transitions industrielles, numériques et environnementales. Via la Banque PT, deux diplômes d'ingénieur accrédités par la CTI sont accessibles à Lille et Bordeaux : le programme HEI (ingénieur généraliste) et le programme ISEN (ingénieur du numérique).

Le programme Grande Ecole HEI : Le cycle ingénieur généraliste

Vous aimez relever des défis et toucher à des sujets variés ? Vous voulez apprendre à comprendre, relier et piloter des projets complexes ? C'est exactement le rôle d'un ingénieur généraliste. Le cycle HEI de JUNIA vous permet de développer cette polyvalence : un socle scientifique et technique solide, puis le choix parmi 14 domaines couvrant l'énergie, la santé, le bâtiment, la mécanique, le textile ou le numérique. Les domaines sont : Bâtiment Aménagement Architecture, BTP, Chimie innovante et transition écologique, Conception mécanique, Electricité et transition énergétique, Informatique et technologies de l'information, Ingénierie médicale et santé, Management des opérations industrielles et logistiques, Mécatronique robotique, Smart and resilient Cities, Technologies innovation et management international textile, Entrepreneurat Intrapreneuriat Extrapreneuriat, Management option Finance, Management option Trade & Consumer.

Cette ouverture vous prépare à devenir des ingénieurs polyvalents, capables de vous adapter aux grandes transitions industrielles, numériques et environnementales. Votre formation, ancrée dans les sciences et le management, vous prépare à occuper des postes variés : chef de projet, consultant, responsable technique, manager d'équipe... Les diplômés du programme HEI de JUNIA évoluent dans tous les secteurs, de l'industrie à la finance, en passant par la construction durable, la santé et les nouvelles technologies.

Au-delà des savoirs techniques, vous développerez les compétences transversales les plus recherchées : pilotage de projet, communication, créativité, management. L'agilité et l'adaptabilité s'acquièrent par la pratique, grâce aux projets concrets menés en équipe. Enfin, la maîtrise de l'anglais et une ouverture internationale dès le cursus complètent cette formation, pour faire de vous des ingénieurs responsables, engagés et capables d'avoir un impact partout dans le monde.

Le programme Grande Ecole ISEN : Le cycle ingénieur pour le numérique

Vous êtes curieux de l'univers du numérique, de l'informatique, de l'électronique, de la cybersécurité ou du big data ? Même sans savoir encore quel sera votre futur métier, vous avez envie d'explorer ces domaines et de comprendre leur impact sur le monde. Le programme ISEN de JUNIA vous donne les clés pour aborder les enjeux scientifiques et techniques du numérique et commencer à vous y projeter.

Dès la première année, vous suivez une formation pluridisciplinaire : systèmes électroniques, développement informatique et réseaux, nanosciences, traitement du signal et des images, automatique, robotique... Ce socle solide prépare aux deux années suivantes, où vous approfondirez vos choix de professionnalisation. En parallèle, une attention particulière est portée aux disciplines transversales : management, gestion de projet, communication et connaissance de l'entreprise.

Parce qu'il n'y a pas qu'un seul profil d'ingénieur du numérique, le programme ISEN de JUNIA propose 12 domaines de professionnalisation. Ces spécialisations, ancrées dans la recherche et les projets concrets, permettent de construire progressivement votre expertise : Electronique & systèmes embarqués, robotique, data-IA, systèmes d'information, développement intelligent & systèmes sécurisés, Finance, cybersécurité, ingénierie logicielle... Autant de parcours qui donneront de la valeur à votre diplôme et vous prépareront à accompagner les grandes transitions numériques et technologiques.

B - INSCRIPTIONS et FRAIS DE DOSSIER

- L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.
- Les frais propres au concours sont perçus directement par le service gestionnaire de la banque PT, au moment de la confirmation d'inscription. Ils sont de :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

À l'issue des épreuves écrites les candidats déclarés grands admis par le jury sont dispensés des épreuves orales. Pas de bonification.

D - ÉPREUVES ORALES : Dès la diffusion des résultats des épreuves écrites, les candidats seront invités par mail mi-juin à choisir la date et le lieu de leur entretien en ligne sur le site de JUNIA. Les entretiens se déroulent sur les campus de Lille ou Bordeaux en présentiel ou en Visio. L'objectif est de mieux connaître la personnalité du candidat, sa motivation mais surtout de mieux l'orienter.

E - ADMISSION : la procédure d'intégration est indiquée en partie E. - Pas de note éliminatoire.

Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de la note obtenue à l'oral. Les résultats sont publiés par mail.

Portes ouvertes JUNIA

Lille : 18 octobre 2025, 29 novembre 2025, 31 janvier 2026 et 7 mars 2026. Visite possible en dehors de ces dates sur RDV.

Bordeaux : 22 novembre 2025, 24 janvier 2026 et 7 mars 2026. Visite possible en dehors de ces dates sur RDV.



Contact : 03.28.38.48.58 - e-mail : information-orientation@junia.com - <https://www.junia.com>

A - INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'École d'ingénieurs Paoli Tech est habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieurs depuis 2011, à délivrer le titre d'ingénieur en spécialité **Énergétique** et a intégré en 2019, le réseau « Arts & Métiers Partenaires ». C'est une école interne de l'Université de Corse.

Les objectifs de l'École sont de former les futurs acteurs de la transition énergétique en développant une approche globale dans la maîtrise et la gestion de l'énergie, la construction durable et les énergies nouvelles. Après le tronc commun des deux premières années d'école d'ingénieurs, deux expertises sont proposées en dernière année :

- **L'expertise « Smart-Grids »** qui met l'accent sur la conception et le dimensionnement des réseaux électriques intelligents ainsi que sur la production et le stockage d'énergie à source renouvelable et les avancées technologiques associées.
- **L'expertise « Smart-Buildings »** qui s'intéresse tout particulièrement à la création de bâtiments écologiques et intelligents et à la rénovation du parc existant (*études thermiques, matériaux bio-sourcés, BIM*).

En dernière année, d'autres expertises sont possibles sur les campus Arts & Métiers partenaires.

Le **taux d'insertion** en milieu professionnel des deux dernières promotions (*à 6 et 18 mois*) est de **100%**.

La taille humaine de la formation offre une relation privilégiée entre l'équipe pédagogique et les étudiants, permettant le suivi personnalisé de chaque élève-ingénieur. Pour garantir un accès équitable aux outils pédagogiques, l'École met à disposition de chaque élève ingénieur, qui en fait la demande, un ordinateur hybride (*PC tablette*) et l'utilisation de tous les logiciels utiles à la formation se fait via des machines virtuelles accessibles à distance. Enfin, Paoli Tech se situe à Corte, une ville étudiante et dynamique, au cœur d'une région de montagnes et de lacs offrant ainsi aux étudiants un cadre de vie exceptionnel.

Nombre de places offertes : 5

B – INSCRIPTION et FRAIS de DOSSIER

B-1 L'inscription suit la procédure générale décrite en partie B de la brochure.

B-2 Frais de dossier :

Étudiant boursier	Étudiant non boursier
0 €	30 €

C - ÉPREUVES ÉCRITES : se reporter au tableau des coefficients en partie C

Sont déclaré(e)s « grands(es) admissibles », les candidat(e)s ayant obtenu une moyenne fixée par le jury. Les « grands (es) admissibles » sont dispensés d'épreuves orales.

D - ÉPREUVES ORALES

Pas d'épreuve orale (les candidats sont classés selon les résultats des écrits).

E – TIPE : *pas d'épreuve commune de TIPE.*

F - ADMISSION : *la procédure d'intégration est indiquée en partie E*

Le jury du concours arrête la liste des classés en fonction de l'épreuve orale.



PAOLI TECH
ÉCOLE D'INGÉNIEURS

École d'Ingénieurs PAOLI TECH

Campus Grimaldi 20250 CORTE

Tel : 04 95 45 02 48

<http://paolitech.universita.corsica>

e-mail : candidature.paolitech@univ-corse.fr



Banque Filière Physique-Technologie (PT)

L'ENSAM est responsable de traitement de vos données dans le cadre de vos inscriptions, ses informations légales sont :

L'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), Etablissement Public de recherche à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) et Grand Etablissement au sens de l'article L.717-1 du Code de l'éducation, régi par le décret n°2012-1223 du 02 novembre 2012 modifié, N° SIREN : 197 534 720 dont le siège est situé 151, Boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris, Représentée par Monsieur Laurent CHAMPANEY, en sa qualité de Directeur Général

L'ENSAM traite vos données dans le respect du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (dit « **RGPD** ») et de la loi 78-19 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Référence du traitement : 2024-73



Quelles données ?

Vos données (dites « **Données** ») sont collectées par l'intermédiaire des éléments que vous avez fournis lors de votre candidature sur la plateforme de concours SCEI¹ à savoir :

- | | |
|---|--|
| – code candidat, | – relevés de notes, |
| – nom, prénoms, | – lettre de motivation, |
| – nationalité, | – titre de séjour, |
| – numéro INE | – CV, |
| – adresse, | – engagement des entreprises pour les apprenants, |
| – téléphone, | – justification de participation à la journée citoyen, |
| – e-mail, | – numéro de sécurité social |
| – pièce d'identité, | – avis du médecin SCEI ou médecin de la MDPH (en cas de handicap), |
| – date de naissance, | – statut boursier, |
| – pays et lieu de naissance (commune, département), | – informations bancaires pour paiement par carte, |
| – sexe | – Résultats des candidats au concours, notes aux épreuves et classement, |
| – formation en cours, | – Décisions d'admission et procès-verbaux du Jury |
| – filière, | – Catégorie socio-professionnelle des parents. |
| – établissement d'origine, | |
| – statut (apprenti, étudiant), | |
| – attestations, | |
| – niveau de langue, | |
| – parcours académique, | |
| – diplômes, | |
| – Log de connexion, | |

¹ Service de Concours Ecoles d'Ingénieurs (SCEI) porté par l'Institut National Polytechnique de Toulouse (Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel situé 6 allée Emile Monso – 31 400 Toulouse – numéro SIREN : 193 113 818) agissant en qualité de partenaire de l'ENSAM dans le cadre du Concours de la Banque PT.



Pour quelle durée ?

Vos Données sont :



collectées et traitées pendant la période de concours chaque année dans la « base active »,



archivées pour cinq (5) ans à compter de la clôture de la période de concours dans la « base archives », seules les décision d'admission et procès-verbaux du Jury sont conservées pour une durée de 50 ans



puis
supprimées



Pourquoi ?

L'ENSAM traite vos Données afin de gérer la Banque Filière PT pour l'ensemble des concours partenaires comprenant les sous-finalités suivantes :

- gérer dossiers d'inscription,
- percevoir les frais d'inscription,
- organiser des épreuves écrites (gestion de l'ensemble de la logistique comprenant la phase d'inscription à la production des documents finaux pour les délibérations, listings de notes, liste des candidats classés, histogrammes...),
- organiser des épreuves orales (gestion informatique, traitement des résultats...),
- constituer des preuves en cas de recours des candidats,
- gérer le précontentieux et le contentieux.

Le traitement de vos Données est fondé selon les finalités sur les missions de service public de l'ENSAM et sur l'exécution des mesures contractuelles du règlement de concours Banque PT.



Qui a accès à vos données ?

Seules les personnes et les directions au sein de l'ENSAM ci-après listées auront accès à vos Données, dans le cadre de leur fonction et en conformité avec sa politique d'habilitation :

- Pour la base active :
 - la Direction des concours et recrutement de la Direction Générale Adjointe à la Formation de l'ENSAM
 - la Direction des Systèmes d'Information de l'ENSAM
- Pour la base archives :
 - la Direction des concours et recrutement de la Direction Générale Adjointe à la Formation de l'ENSAM
 - la Direction des Systèmes d'Information de l'ENSAM
 - le Service Droit Administratif et Contentieux de la Direction Financière Juridique et des Achats

En dehors de l'ENSAM, l'ensemble des institutions partenaires organisatrices des concours liés à la Filière Banque PT auxquels vous vous êtes inscrits ont accès à vos Données pour l'organisation du passage de ses épreuves écrites et orales et la sélection des candidats par ces derniers. L'ENSAM n'est pas responsable des traitements effectués par ces dernières sur vos Données, ces institutions sont exclusivement et entièrement responsables du traitement de vos Données qu'elles effectuent pour leur propre compte et définissent individuellement les finalités et les moyens de traitement de vos Données.

Vos Données sont-elles transférées en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen ?



Aucun transfert de vos Données à des destinataires en dehors de l'Union Européenne ou de l'Espace Economique Européen n'a lieu.

Quels sont vos droits ?



Vous disposez vis-à-vis de vos Données des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition au traitement.



Pour contacter le DPO de l'ENSAM :

- le formulaire de demande d'exercice des droits RGPD disponible [ici](https://artsetmetiers.fr/fr/rgpd_form)²
- un courriel à l'adresse e-mail du délégué à la protection des données de l'ENSAM : dpo@ensam.eu

Le DPO se chargera de formuler des recommandations à l'ENSAM sur la légalité et la légitimité de votre demande et la transmettra aux services ou aux directions concernés afin qu'une réponse vous soit apportée.



Pour toute réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés :



² https://artsetmetiers.fr/fr/rgpd_form

VOIES ET DELAIS DE RECOURS

Si un candidat ou une candidate estime devoir contester une décision, considérant avoir été injustement pénalisé·e et que les procédures de réclamations ont été suivies conformément au présent règlement, il ou elle peut formuler :

- Soit un recours gracieux qu'il vous appartient d'adresser au président de la Banque PT à l'adresse indiquée en page 2 de la présente notice ;
- Soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris.

Le recours gracieux ou contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision contestée. Toutefois, compte-tenu du calendrier de programmation des épreuves, il est recommandé d'exercer le recours gracieux dans des délais compatibles avec le calendrier de la session en cours. Il doit être formé par courrier recommandé avec accusé de réception. Afin d'en assurer le traitement dans le délai le plus court possible, il vous est demandé de doubler votre demande par un mail à contact.concours@ensam.eu.

Toutefois, si vous souhaitez, en cas de rejet du recours gracieux, former un recours contentieux, ce recours gracieux devra avoir été introduit dans le délai sus-indiqué du recours contentieux. Vous conserverez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de la décision intervenue sur ledit recours gracieux.

Cette décision peut être explicite ou implicite. À titre d'information, l'absence de réponse de l'administration pendant deux mois vaut décision de rejet.